



# PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHONE-ALPES

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

### NUMERO SPECIAL

DU

1<sup>er</sup> juillet 2015

---

*Le recueil des actes administratifs peut-être consulté sur notre site Internet :*  
**<http://www.rhone.gouv.fr>**

*Les textes publiés peuvent être consultés dans leur intégralité  
auprès des différents services concernés*

## ACADÉMIE DE GRENOBLE

- Arrêté n° DEC 2 / XIII / 15 / 254 du 9 juin 2015 portant composition du jury du brevet professionnel (BP) dans la spécialité « serrurerie-métallerie » pour la session 2015 .....
- Arrêté n° DEC 2 / XIII / 15 / 336 du 25 juin 2015 portant composition du jury du BP de préparateur en pharmacie .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-239 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du brevet de technicien supérieur (BTS) dans la spécialité « commerce international à référentiel commun européen » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-240 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « conception de produits industriels » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-241 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « développement et réalisation bois » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-242 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « électrotechnique » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-243 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « industrialisation de produits mécaniques » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-245 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « conception et réalisation en chaudronnerie industrielle » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-246 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « conception et réalisation de systèmes automatiques » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-249 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « maintenance industrielle » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-238 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « assistant de gestion PME-PMI à référentiel commun européen » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-248 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-250 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « responsable d'hébergement à référentiel commun européen » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-251 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « systèmes électroniques » .....
- Arrêté n° DEC4-XIII-15-252 du 26 juin 2015 portant composition du jury de délibération du BTS dans la spécialité « tourisme » .....
- Arrêté n° DEC1 / XIII / 15 / 340 du 29 juin 2015 relatif aux délibérations des jurys du baccalauréat général de la session de juin 2015 .....

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

- Arrêté n° 2015-1485 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de PONT-DE-VAUX (département de l'Ain) .....
- Arrêté n° 2015-1066 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Montpensier à TRÉVOUX (département de l'Ain) .....
- Arrêté n° 2015-1074 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Beaugard à VERNOUX-EN-VIVARAIS (département de l'Ardèche) .....
- Arrêté n° 2015-1488 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT-FÉLICIEEN (département de l'Ardèche) .....
- Arrêté n° 2015-1473 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Rocher à LARGENTIÈRE(département de l'Ardèche) .....
- Arrêté n° 2015-1450 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Rocher à LARGENTIÈRE(département de l'Ardèche) .....
- Arrêté n° 2015-1470 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de l'Ardèche méridionale à AUBENAS (département de l'Ardèche) .....

- Arrêté n° 2015-1559 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTÉLIMAR (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1545 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTÉLIMAR (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1557 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1555 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS-LES-BARONNIES (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1479 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1560 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE(département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1547 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier « Le Valmont » à MONTÉLIMAR (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1558 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier « Le Valmont » à MONTÉLIMAR (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1482 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier « Le Valmont » à MONTÉLIMAR (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1556 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1506 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1481 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance des Hôpitaux Drôme nord à ROMANS-SUR-ISÈRE (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1527 du 3 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Michel Dubettier à SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY (département de la Savoie) .....
- Arrêté n° 2015-1538 du 8 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de GRENOBLE (département de l'isère) .....
- Arrêté n° 2015-1565 du 8 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de SAINT-ÉTIENNE (département de la Loire) .....
- Arrêté n° 2015-1567 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT-LAURENT-DU-PONT (département de l'Isère) .....
- Arrêté n° 2015-1511 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE (département de l'Isère) .....
- Arrêté n° 2015-1576 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS (département de la Drôme) .....
- Arrêté n° 2015-1455 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier du Pays de GEX (département de l'Ain) .....
- Arrêté n° 2015-1460 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'HAUTEVILLE-LOMPNIÈS (département de l'Ain) .....
- Arrêté n° 2015-1454 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MEXIMIEUX (département de l'Ain) .....
- Arrêté n° 2015-1459 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier du Haut-Bugey à OYONNAX (département de l'Ain).....
- Arrêté n° 2015-1457 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Ain - Val de Saône à PONT-DE-VEYLE (département de l'Ain) .....
- Arrêté n° 2015-1458 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de FLEURIAT / BOURG-EN-BRESSE (département de l'Ain).....
- Arrêté n° 2015-1507 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Luzy Dufeillant à BEAUREPAIRE(département de l'Isère) .....
- Arrêté n° 2015-1564 du 9 juin 2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier « Alpes Léman » à CONTAMINE-SUR-ARVE (département de la Haute-Savoie) .....
- Arrêté n°2015-2427 du 30 juin 2015 portant renouvellement, suite à injonction, de l'autorisation de chirurgie sous forme d'hospitalisation complète accordée au centre hospitalier de DIE (département de la Drôme) .....

- Arrêté n°2015-2067 du 30 juin 2015 portant renouvellement, suite à injonction, de l'autorisation de gynécologie-obstétrique sous forme d'hospitalisation complète accordée au centre hospitalier de DIE (département de la Drôme).....
- Appel à projets n° 2015-01-LAM du 1 juillet 2015 pour la création d'une structure de lits d'accueil médicalisés (LAM) de 20 places dans le territoire de la métropole de Lyon, avec ses annexes : cahier des charges, critères d'évaluation et déclaration d'intention.....

**DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LYON**

- Décision n° DIDDI\_SGI\_2015\_07\_01\_45 du 1 juillet 2015 portant délégation de signature - ordonnancement et comptabilité générale de l'État .....
- Décision n° DIDDI\_SGI\_2015\_07\_01\_46 du 1 juillet 2015 portant délégation de signature - procédures relevant du code des marchés publics .....
- Décision n° DIDDI\_SGI\_2015\_07\_01\_47 du 1 juillet 2015 portant délégation de signature - attributions générales

## RECTORAT DE GRENOBLE

### JURY DE DELIBERATION

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

-Vu le Code de l'Education , articles D337-95 à D337-124 portant règlement général des Brevets Professionnels

-Vu l'arrêté du 3 septembre 1997 portant création du Brevet Professionnel Serrurerie-Métallerie

#### ARRETE DEC 2 / XIII / 15/ 254

Article 1: Le jury de délibération du Brevet Professionnel spécialité SERRURERIE METALLERIE est composé comme suit pour la session 2015:

BESSION ERIC	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BONAFE BERNARD	LP THOMAS EDISON - ECHIROLLES	
GILLOT Pierre	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
LEGER jean-luc	- CFA du BATIMENTdes Savoie - ST ALBAN LEYSSE	
LUCIANI JACQUES	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY

ARTICLE 2: Le jury se réunira au CLG ILES DE MARS à LE PONT DE CLAIX le jeudi 02 juillet 2015 à 09:30.

ARTICLE 3: Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 9 juin 2 015

DANIEL FILATRE

## RECTORAT DE GRENOBLE

### JURY DE DELIBERATION

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu le Code de l'Éducation, articles D337-95 à D337-124 portant règlement général des Brevets Professionnels ;  
-Vu l'arrêté du 10 septembre 1997 portant création du Brevet Professionnel préparateur en pharmacie ;  
- Vu l'arrêté DEC2/XIII/15/255 du 15 juin 2015 relatif à la composition du jury du Brevet Professionnel préparateur en pharmacie.

#### ARRETE RECTIFICATIF DEC 2 / XIII / 15 / 336

Article 1: le présent arrêté annule et remplace l'arrêté DEC2/XIII/15/255 du 15 juin 2015;

Article 2: Le jury de délibération du Brevet professionnel spécialité PREPARATEUR EN PHARMACIE est composé comme suit pour la session 2015:

BERLIOUX KARINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BRUN-VITTONNE ANNIE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
BUFFERNE CLEMENT	. MEMBRE DE LA PROFESSION - VALENCE	
DUPUIT ANNE	LP GUYNEMER - GRENOBLE CEDEX 2	
GENIN CHRISTELE	LP FRANCOISE DOLTO - FONTANIL CORNILLON	
GONZALEZ SANDRINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
JOBIN Delphine	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PELLORCE VERONIQUE	- IMT POLE TERTIAIRE - GRENOBLE	
PERROD CATHERINE	- CFA GROISY - GROISY	
RASTELLO MARIE-NOELLE	LP ANDRE ARGOUGES - GRENOBLE CEDEX 2	
SANCHEZ MATTHIEU	. MEMBRE DE LA PROFESSION - ANNECY	
VASSORT CORINNE	M OU MME PHARMACIEN INSPECTEUR - LYON	VICE PRESIDENT DE JURY
VINCENT GILBERT	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ARTICLE 3: Le jury se réunira au CLG ILES DE MARS à LE PONT DE CLAIX le jeudi 02 juillet 2015 à 14:00.

ARTICLE 4: Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 25 juin 2 015

Daniel FILATRE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-239

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité COMMERCE INTERNATIONAL A REFERENT.COMMUN EUROPEEN est composé comme suit pour la session 2015 :

ABBES JAMEL-EDDINE	LT PR ISER - BORDIER - GRENOBLE	
ANDRE CAROLE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
BAZIN SERGE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BON CEDRIC	LGT LA PLEIADE - PONT DE CHERUY CEDEX	
BOURIANT FREDERIQUE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
BOUVARD PATRICK	LPO DES GLIERES - ANNEMASSE CEDEX	
CONTI EYMERY SANDRINE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
DURAND DIDIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ERAUD MARIE-CATHERINE	LPO GABRIEL FAURE - TOURNON SUR RHONE CEDEX	
FABRE ANNE	LGT PR ROBIN - VIENNE CEDEX	
GARNIER MARYLIN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	



GOUKA Mareicke	. MEMBRE DE LA PROFESSION - VALENCE	
IDELOVICI PHILIPPE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
JEANNOT Sylvie	. MEMBRE DE LA PROFESSION - PRIVAS	
LAMY Catherine	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MALLET NATHALIE	LPO GABRIEL FAURE - TOURNON SUR RHONE CEDEX	
MATHAT FREDERIC	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MERCIER Noël	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MOUGEL PHILIPPE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
OULOUNIS SAMIA	LGT PR SAINT AMBROISE - CHAMBERY CEDEX	
PETIT ISABELLE	LGT ALAIN BORNE - MONTELIMAR CEDEX	
RERBAL Linda	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
RICCI -	. MEMBRE DE LA PROFESSION - VALENCE	
VENDEMIE-MARTIN Françoise	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ZUCHELLI Sabrina	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LGT LOUISE MICHEL à GRENOBLE CEDEX 2 le jeudi 02 juillet 2015 à 09:30

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-240

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS est composé comme suit pour la session 2015 :

BARBE CHRISTOPHE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BENOIN JEAN-CHARLES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CABROL OLIVIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CLARET DIDIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CROSASSO PASCAL	PRIV MAISON DE LA PRODUCTION - MOIRANS	
DELVA JEAN-BAPTISTE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
FAURE ALEXIS	LGT MONGE - CHAMBERY	
LEGER THEO	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MAUGRAS MATHIEU	LPO MONT BLANC RENE DAYVE - PASSY	
MORELLO LAURENT	CFA CFAI DE SAVOIE - LA MOTTE SERVOLLEX	

MURAT FABIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PERROUX JEAN-CLAUDE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
ROLLET MICHEL	LGT MONGE - CHAMBERY	
SAGE MICHEL	LPO MONT BLANC RENE DAYVE - PASSY	
SCHOEFFERT DANIELLE	LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	
SERGI FRANCOIS	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
THALMANN FLORENCE	LPO MONT BLANC RENE DAYVE - PASSY	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LOUIS LACHENAL à PRINGY CEDEX le jeudi 02 juillet 2015 à 14:00

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-241

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité DEVELOPPEMENT ET REALISATION BOIS est composé comme suit pour la session 2015 :

ALLAMAND HERVE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ARNAUD NICOLAS	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BOURDUCHE GERARD	LGT ALBERT LONDRES - CUSSET	
CHAVANT JEAN-YVES	LGT ALBERT LONDRES - CUSSET	
DARD STEPHANE	CFA AFPIA SUD EST - LYON	
DENINOTTI SEBASTIEN	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
DUBOIS SEBASTIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
FORESTIER JEAN-MARIE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
FUZIER JULIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - ANNECY	
LAJON NICOLAS	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

LAURENT MARTIN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PASQUET ARNAUD	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PERROUX JEAN-CLAUDE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
REBOUX CHANTAL	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
ROCHE NICOLAS	CFA AFPIA SUD EST - LYON	
SURMELY STEPHANE	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
TROULLIER BRUNO JEAN	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LOUIS LACHENAL à PRINGY CEDEX le jeudi 02 juillet 2015 à 13:30

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-242

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité ELECTROTECHNIQUE est composé comme suit pour la session 2015 :

AGIER DANIEL	LGT GALILEE - VIENNE CEDEX	
BACCIANI ALAIN	LPO DU DAUPHINE - ROMANS SUR ISERE CEDEX	
BETON CHRISTIAN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BISSERIER FREDERIC	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CAVALLI DIDIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DANTAS BARREIRO SANDRINE	LPO PABLO NERUDA - ST MARTIN D HERES	
DE FREITAS JEAN JACQUES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
FAYAN PASCAL	LGT JEAN MONNET - ANNEMASSE CEDEX	
JURINE BRUNO	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MORA SEBASTIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

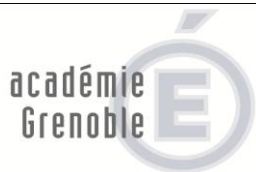
MOSER MICHAEL	LPO ASTIER - AUBENAS CEDEX	
MURAZ JEAN-MARC	LPO RENE PERRIN - UGINE	
PERROUX JEAN-CLAUDE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
RENAUD EMMANUEL	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
RIGAUD PHILIPPE	LPO PABLO NERUDA - ST MARTIN D HERES	
RISTORI SABINE	LPO PABLO NERUDA - ST MARTIN D HERES	
TERENTI MATHIEU	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
WAJSFELNER OLIVIER	LPO PABLO NERUDA - ST MARTIN D HERES	
WEISSE GILLES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LOUIS LACHENAL à PRINGY CEDEX le jeudi 02 juillet 2015 à 09:00

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII /15-243

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité INDUSTRIALISATION DES PRODUITS MECANQUES est composé comme suit pour la session 2015 :

ANDERMANN IGOR	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
BARILLIER FREDERIC	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BERRUEX JEAN-CHARLES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BRECHET ALAIN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CAPELLI DANIEL	LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	
COURTIAL JEREMY	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CROCHET BENOIT	SEP LPO MONT BLANC RENE DAYVE - PASSY	
DEGORRE JEAN-PAUL	LGT FERDINAND BUISSON - VOIRON CEDEX	
DUPOISOT SOPHIE	LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	



FERIOL PASCAL	LP JEAN CLAUDE AUBRY - BOURGOIN JALLIEU CEDEX	
FRANCOISE PAMELA	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
GAUGUE DOMINIQUE	LPO RENE PERRIN - UGINE	
GIRMA DAVID	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MANDALLAZ ERIC	. MEMBRE DE LA PROFESSION - ANNECY	
MECHAOUI SOHDI	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
NATTIER LAURENT	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PERROUX JEAN-CLAUDE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
PLISSON CLAUDE	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
RIBES-MARTINEZ SEVERINO	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ROBIN FANNIE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
RODA YVES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
SMITH PHILIPPE	LPO RENE PERRIN - UGINE	
SOULAT NATHALIE	LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LOUIS LACHENAL à PRINGY CEDEX le jeudi 02 juillet 2015 à 11:30

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-245

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité CONCEPTION  
REALISATION CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE est composé comme suit  
pour la session 2015 :

BOISSE DAVID	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BOYER JEAN PIERRE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CHAGNON DAMIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DECOUPIGNY SAMUEL	CFA CFA - PERONNAS	
DE RAGO CHRISTOPHE	LYC LYCEE BLUM - LE CREUSOT	
FRENEAT JACQUES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GRANGER M	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GREISNER ANTOINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GUDEFIN JACQUES	LTP St Maurice la Mache - LYON CEDEX 8	

MASZKALO JEAN	LGT CLAUDE LEBOIS - ST CHAMOND CEDEX	
MONDON LAURENT	LGT CLAUDE LEBOIS - ST CHAMOND CEDEX	
PELLISSIER STEPHANE	LGT MONGE - CHAMBERY	
PERROUX JEAN-CLAUDE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
SALLETAZ CHRISTIAN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
STAELEN FLORENT	LGT MONGE - CHAMBERY	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LOUIS LACHENAL à PRINGY CEDEX le vendredi 03 juillet 2015 à 14:00

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII /15-246

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité CONCEPTION ET REAL.  
DE SYSTEMES AUTOMATIQUES est composé comme suit pour la session

BROUTIER HERVE	LGT LES CATALINS - MONTELIMAR CEDEX	
BUY JEAN BERNARD	LPO VAUCANSON - GRENOBLE CEDEX 2	
CAILLON Thierry	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CARRARO ALAIN	LGT DE L'ALBANAIS - RUMILLY CEDEX	
CHEMARIN GILLES	LGT BOISSY D'ANGLAS - ANNONAY CEDEX	
GUDEFIN GERARD	LGT CHARLES PONCET - CLUSES CEDEX	
MACHERAS Fabien	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PERIARD JAMES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PERROUX JEAN-CLAUDE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
PFLIEGER Franck	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ROCHETTE CHARLES	LPO VAUCANSON - GRENOBLE CEDEX 2	
TIVIOSZ KARL	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
VACHER BERNARD	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LOUIS LACHENAL à PRINGY CEDEX le vendredi 03 juillet 2015 à 11:30

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-249

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité MAINTENANCE INDUSTRIELLE est composé comme suit pour la session 2015 :

ALEX-BILLAUD -	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BOCHET ANDRE	LGT PAUL HEROULT - ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX	
BORRELY SYLVIE	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
CAILLON Thierry	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CARRAZ .	. MEMBRE DE LA PROFESSION - CHAMBERY	
DARMEZIN Rémy	. MEMBRE DE LA PROFESSION - CHAMBERY	
DUCRUET ANDRE	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
FLAMMIER Yves	. MEMBRE DE LA PROFESSION - CHAMBERY	
GIUSTINI ROBERT	LPO VAUCANSON - GRENOBLE CEDEX 2	
LE ROUZIC VINCENT	LGT LES CATALINS - MONTELIMAR CEDEX	

MACHERAS Fabien	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MAKNI NOUREDDINE	LPO L'OISELET - BOURGOIN JALLIEU CEDEX	
MELINAND JEAN	CFA CFAI FORMAVENIR - THYEZ	
PERROUX JEAN-CLAUDE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
PFLIEGER Franck	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
POTIE XAVIER	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
SOLER André	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
TRAN-TIEN MICHEL	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
VERNEY Jérémie	. MEMBRE DE LA PROFESSION - CHAMBERY	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LOUIS LACHENAL à PRINGY CEDEX le vendredi 03 juillet 2015 à 09:00

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-238

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité ASSISTANT DE GESTION DE PME-PMI REF. COMMUN EUROP. est composé comme suit pour la session 2015 :

ABRY CHANTAL	LGT GABRIEL FAURE - ANNECY CEDEX	
AFERIAT EMELINE	LPO PHILIBERT DELORME - L ISLE D ABEAU CEDEX	
ANDRE CAROLE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
ARRIETA JOCELYNE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
BARDOU SYLVIE	LGT ARISTIDE BERGES - SEYSSINET PARISET CEDEX	
BARDOU SYLVIE	LGT EMMANUEL MOUNIER - GRENOBLE CEDEX 2	
BARDOU SYLVIE	LPO DU GRESIVAUDAN - MEYLAN	
BERTIN LAURENCE	LT PR LES BRESSIS - SEYNOD	
BOQUET VALERIE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BOUDJEMA YAEL	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

BOUMEDJANE KALED	LPO DU DAUPHINE - ROMANS SUR ISERE CEDEX	
BOURGEOIS SAMUEL	LGT PR ITEC BOISFLEURY EUROPE - LA TRONCHE CEDEX	
BOUY PATRICIA	LPO PR DU SACRE COEUR - TOURNON SUR RHONE CEDEX	
BURDET BURDILLON DANIELLE	LGT DU GRANIER - LA RAVOIRE CEDEX	
BUTTIN GHISLAINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CAILLET SANDRINE	LT PR MONTPLAISIR - VALENCE	
CARRENO SANDRINE	CFP LES CORDELIERS - CLUSES CEDEX	
CLEMENT CATHERINE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
COMBE CATHERINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CONTI EYMERY SANDRINE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
DECULTIEUX MYRIAM	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DELOBELLE CARINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DESORMEAU Béatrice	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DUVENT CHRISTIANE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
FAHEM LAMIA	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
FAISAN PIERRE-AIME	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
FAOUR NATHALIE	LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	

GASSION LAURENCE	HC ALPES CHARMILLES - ST MARTIN D HERES	
GAUBERT JACQUELINE	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
GAYET FRANCOISE	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
GEORGES FLORENCE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GRANZOTTO ISABELLE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
HABAUZIT VIALATTE MARTINE	LPO XAVIER MALLET - LE TEIL CEDEX	
HAMOUNI DAVID	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
JUSTIN ANNE	LGT PR ROBIN - VIENNE CEDEX	
LAFONT ANGELIQUE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
LAVIS VERONIQUE	LPO XAVIER MALLET - LE TEIL CEDEX	
LEBRUN-MENUUEL SEVERINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MEGEVAND STEPHANIE	LT PR JEANNE D ARC - THONON LES BAINS CEDEX	
MURON LAURENCE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
NASRI ANYSSA	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
NAVARRO NICOLE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
NOUBEL KARINE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ORSINI PATRICIA	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

PITOT RAJOT PASCALE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
RENEVIER THIERRY	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ROUSTIT PEREZ MYRIAM	LGT LOUISE MICHEL - GRENOBLE CEDEX 2	
SARRASIN MYRIAM	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
VALERY FRANCOISE	LGT PR SAINT DENIS - ANNONAY CEDEX	
VAUCONSANT AUDREY	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
VERGUET JOLLIVET CHRISTINE	LGT DU GRANIER - LA RAVOIRE CEDEX	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LGT LOUISE MICHEL à GRENOBLE CEDEX 2 le jeudi 02 juillet 2015 à 13:30

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-248

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité INFORMATIQUE ET RESEAUX INDUSTRIE ET SERV. TECHNIQ est composé comme suit pour la session 2015 :

AUVRAY JEAN-LUC	LT PR SAINT LOUIS - CREST CEDEX	
BAULE BRUNO	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BERNARD PATRICK	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CHATEIGNER GUY	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
FILLIARD MARC	LPO DU GRESIVAUDAN - MEYLAN	
GIRARDIN DAVID	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GREAULT DIDIER	LGT CHARLES PONCET - CLUSES CEDEX	
MAS JEAN-CHRISTOPHE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MENANT OLIVIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MOREAU ERIC	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

MOULAI PHILIPPE	LPO ASTIER - AUBENAS CEDEX	
PERRIER ANNE	LPO DU GRESIVAUDAN - MEYLAN	
PLAQUET FABIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PONCET JEAN-MICHEL	LGT CHARLES PONCET - CLUSES CEDEX	
RENARD Cyril	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
SERRET MICHEL	LPO ASTIER - AUBENAS CEDEX	
TREBOSC PASCAL	LGT PR SAINT MICHEL - ANNECY CEDEX	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO DU GRESIVAUDAN à MEYLAN le vendredi 03 juillet 2015 à 10:30

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-250

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité RESPONSABLE  
HEBERGEMENT A REFERENTIEL COMMUN EUROP est composé comme suit  
pour la session 2015 :

ARRIEUMERLOU YVES	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
BERNIER DOMINIQUE	CLG JEAN JACQUES ROUSSEAU - THONON LES BAINS	
BERNIER DOMINIQUE	LPO SAVOIE LEMAN - THONON LES BAINS CEDEX	
BEZIER SEBASTIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BONNEAU CHANTAL	LT . - BIARRITZ	
BOULANGER PASCALE	LT HOTELLERIE ET TOURISME - TOULOUSE CEDEX	
CASTAGNA ISABEL	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
CHABERT SEBASTIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CHATARD SEBASTIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CINQUEUX DIDIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

CLEROUX ISABELLE	LYC LYCEE GEORGES FRECHES - MONTPELLIER	
COMBET DAMIEN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DANIEL ISABELLE	LYC F. RABELAIS - DARDILLY CEDEX	
DARTOIS ISABELLE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DELIEN Marc	LT PROFESSIONNEL HOTELIER - MARSEILLE CEDEX 8	
DRUET REYNALD	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
EZZAROUALI JOSEPHINE	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
FABBRI JEAN-PIERRE	LT PROFESSIONNEL HOTELIER - MARSEILLE CEDEX 8	
FORETTI CHRISTOPHE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GARNIER VICTORIA	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GHERARDI BRIGITTE	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
GRANDJONC DOMINIQUE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
HERNANDEZ AUGUSTIN	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
JARLOT LAETITIA	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
KAUFMANN LAURENCE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MAISONNEUVE LAURENT	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MARAND JENNYFER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	



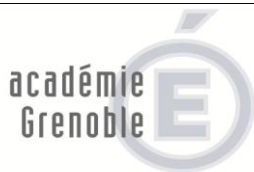
PAILLARD CATHERINE	LYC LYCEE GEORGES FRECHES - MONTPELLIER	
RAHIB SABRINA	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ROSSI SYLVIE	LPO SAVOIE LEMAN - THONON LES BAINS CEDEX	
SCHNOOR KARSTEN	LT HOTELIER - NICE CEDEX 3	
TAGAND ALINE	LPO SAVOIE LEMAN - THONON LES BAINS CEDEX	
TETE ERIC	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
TETE LAURENT AGNES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
THUILLIEZ VERONIQUE	LT HOTELLERIE ET TOURISME - TOULOUSE CEDEX	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LESDIGUIERES à GRENOBLE CEDEX 2 le vendredi 03 juillet 2015 à 08:30

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-251

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité SYSTEMES ELECTRONIQUES est composé comme suit pour la session 2015 :

ARNAUD-GODDET CHRISTIAN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BATIFOULIER GREGORY	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
BIGEARD SEBASTIEN	LPO DU GRESIVAUDAN - MEYLAN	
BONAT DOMINIQUE	LGT PR PIERRE TERMIER - GRENOBLE CEDEX 1	
BOUET JEROME	LGT PORTES DE L'OISANS - VIZILLE	
CHATEIGNIER GUY	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
COLLINSON JOANNA	LGT PR PIERRE TERMIER - GRENOBLE CEDEX 1	
COTTON XAVIER	LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
FAYARD HELENE	LGT PORTES DE L'OISANS - VIZILLE	

FIQUET MAGALI	LPO DU GRESIVAUDAN - MEYLAN	
GUICHERD DIDIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
LABRANDE JOAN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MUNIER YVES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PERON YANNICK	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PETRIQUE JOEL	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
STRIPPOLI EDOUARD	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
VERKINDERE DANIEL	LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO DU GRESIVAUDAN à MEYLAN le vendredi 03 juillet 2015 à 09:00

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## RECTORAT DE GRENOBLE

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

### ARRETE DEC 4 / XIII / 15-252

Article 1 - Le jury de délibérations du BTS spécialité TOURISME est composé  
comme suit pour la session 2015 :

ARRIEUMERLOU YVES	RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
AUGER FLORENCE	C.ENS. CNED - GRENOBLE CEDEX 9	
BEYLER CECILE	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
BOUCHET KARINE	CFA INSTITUT RURAL - ANNECY LE VIEUX	
CASTAGNA ISABEL	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
CHARPENTIER Véronique	LG PR SAINT JOSEPH - SALLANCHES CEDEX	
CLAUZIER Laurine	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
COLLOMB LUCIE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DECHAMBRE CAROLE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DESGRANGES AGNES	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	

DIEDERICHS Nicolas	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
EZZAROUALI JOSEPHINE	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
FALZI PIERRE	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
FROMENTIN ANNE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GERAULT PIERRE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - PRIVAS	
GISPERT MARIE ALICE	LPO VINCENT D 'INDY - PRIVAS CEDEX	
JACOLIN MAGALI	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
KRATZ KARIN	LPO ANNA DE NOAILLES - EVIAN LES BAINS	
LAURENT CATHERINE	LGT AMBROISE CROIZAT - MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	
LOPEZ MARION	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
LORMAND SAMUEL	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
LOYAUX SOPHIE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MANGEANT JACQUES	. MEMBRE DE LA PROFESSION - PRIVAS	
MERLE JEROME	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
MORIN MURIEL	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
NOUREAU FREDERIC	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
OLIVOTTO STEFANO	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ORAZI CECILE	LGT AMBROISE CROIZAT - MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	
PINTO ALAIN	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PREVEIRAUD SUZEL	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
REYNAUD MARIE-PAULE	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
RIGAUD MINET ISABELLE	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
ROTA Marie-Laure	. MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
RUBY FABIENNE	LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 2	
TARDY MARIANNE	LGT AMBROISE CROIZAT - MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	
TARDY MARIANNE	LPO ANNA DE NOAILLES - EVIAN LES BAINS	

ARTICLE 2 - Le jury se réunira au LPO LESDIGUIERES à GRENOBLE CEDEX 2 le lundi 06 juillet 2015 à 09:00

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2015

Daniel Filâtre

## ARRETE DEC1/XIII/15/340

Le recteur de l'académie de Grenoble,  
Chancelier des universités

- Vu les articles D 334-1 à D 334-24 du Code de l'Education portant dispositions relatives au baccalauréat général,

### ARRETE

Division  
des examens et  
concours  
(DEC)

DEC 1

Affaire suivie par  
L. Giry  
Téléphone  
04 76 74 72 54  
Mél :  
laurence.giry  
@ac-grenoble.fr

Adresse postale  
7, place Bir-Hakeim  
CS 81065 - 38021  
Grenoble cedex1

**Article 1 :** Les délibérations des jurys du baccalauréat général de la session de juin 2015 se dérouleront le 6 juillet 2015 pour le premier groupe et les 9 et 10 juillet 2015 pour le deuxième groupe.

**Article 2 :** Ces délibérations auront lieu dans les établissements suivants

- Lycée Alain Borne de Montélimar - jurys 001 à 006 et jurys 201 à 210
- Lycée Emile Loubet de Valence - jurys 211 à 230
- Lycée Camille Vernet de Valence - jurys 101 à 111
- Lycée Les Trois Sources de Bourg les Valence - jurys 007 à 019
- Lycée l'Oiselet de Bourgoin Jallieu - jurys 231 à 250
- Lycée Stendhal de Grenoble - jurys 112 à 118
- Lycée Emmanuel Mounier de Grenoble - jurys 251 à 262
- Lycée Marie Reynoard de Villard Bonnot - jurys 271 à 280
- Lycée Léonard de Vinci de Villefontaine – jurys 020 à 032 et 119 à 124
- Lycée du Grésivaudan de Meylan – jurys 263 à 270
- Lycée Aristide Bergès de Seyssinet Pariset – jurys 033 à 050
- Lycée Vaugelas de Chambéry – jurys 125 à 129
- Lycée Louis Armand de Chambéry – jurys 051 à 062
- Lycée du Granier à La Ravoire – jurys 281 à 298
- Lycée des Glières à Annemasse – jurys 299 à 313
- Lycée Charles Poncet de Cluses – jurys 314 à 328
- Lycée Mme de Staël à Saint Julien en Genevois – jurys 063 à 074 et 130 à 134
- Lycée Baudelaire de Cran Gevrier – jurys 075 à 085 et 135 à 139

**Article 3 :** La liste des membres de chacun des jurys est annexée au présent arrêté.

**Article 4 :** Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 29 juin 2015

Daniel Filâtre

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0001

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNIER LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

FARGIER SERGE

DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

Examineurs	Etablissement
ARAB NAZIM	DU DIOIS DIE
BAZIN MARIE-CHRI	LPO XAVIER MALLET LE TEIL
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BELIN LAURENCE	XAVIER MALLET LE TEIL
BONNEFOI CELINE	ROUMANILLE NYONS
BREUL ETIENNE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
CARTA EVE	ROUMANILLE NYONS
CORDISCO ERNESTINA	LES CATALINS MONTELMAR
FARGIER SERGE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
FOULON XAVIER	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
MULLER THIERRY	VINCENT D 'INDY PRIVAS
REDER SANDRINE MARIE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
SANCHEZ THIERRY	ROUMANILLE NYONS
SIMIAND CORINNE	ALAIN BORNE MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0002

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNIER LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

SAINT-ETIENNE LAURENCE

XAVIER MALLET LE TEIL

Examineurs	Etablissement
BAZIN MARIE-CHRI	XAVIER MALLET LE TEIL
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BELIN LAURENCE	XAVIER MALLET LE TEIL
BONNEFOI CELINE	ROUMANILLE NYONS
CHARBIT HUBERT	CAMILLE VERNET VALENCE
DREYON GAETAN	VINCENT D 'INDY PRIVAS
FILIOL-DE GEITERE MELANIE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
GAUTHIER VALERIE	JULES FROMENT AUBENAS
GUIRAUD BRIGITTE	XAVIER MALLET LE TEIL
MAZENS ALAIN	MARCEL GIMOND AUBENAS
SAINT-ETIENNE LAURENCE	XAVIER MALLET LE TEIL
SANCHEZ THIERRY	ROUMANILLE NYONS
SIMIAND CORINNE	ALAIN BORNE MONTELMAR
VENNIN CORINNE	XAVIER MALLET LE TEIL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0003

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNIER LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

COTIN MATHILDE

ALAIN BORNE MONTELMAR

Examineurs	Etablissement
BAZIN MARIE-CHRI	XAVIER MALLET LE TEIL
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BELIN LAURENCE	XAVIER MALLET LE TEIL
BONNEFOI CELINE	ROUMANILLE NYONS
CAVAILLES FLORENCE	CHABRILLAN MONTELMAR
CHARBIT HUBERT	CAMILLE VERNET VALENCE
COTIN MATHILDE	ALAIN BORNE MONTELMAR
FRAIX STEPHANIE	MARCEL GIMOND AUBENAS
MAZENS ALAIN	MARCEL GIMOND AUBENAS
PRIMET FLORENCE	JULES FROMENT AUBENAS
SCHWERES MICHAEL	DU DIOIS DIE
SIMIAND CORINNE	ALAIN BORNE MONTELMAR
SINGER PHILIPPE	ALAIN BORNE MONTELMAR
VIRET CELINE	SAINT LOUIS CREST

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0004

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNIER LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

LORENTE FABIENNE

XAVIER MALLET LE TEIL

Examineurs	Etablissement
BAZIN MARIE-CHRI	XAVIER MALLET LE TEIL
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BELIN LAURENCE	XAVIER MALLET LE TEIL
CHARBIT HUBERT	C.VERNET VALENCE
ESPEISSE ROMAIN	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
EXPOSITO MELICIA	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
GUIRAUD BRIGITTE	XAVIER MALLET LE TEIL
GULLBORN MARIA	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
HOUDOU MARCEL	NOTRE DAME VALENCE



IBANEZ-MARTIN DANIEL	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
LECORDIER MARIE	SAINT LOUIS CREST
LORENTE FABIENNE	XAVIER MALLET LE TEIL
MINNS FRANCOISE	V.VERNET VALENCE
PAGAT LUX CLAIRE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
SIMIAND CORINNE	ALAIN BORNE MONTELMAR
ZADIKIAN VISITATION	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0005

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNIER LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

HOUDOU MARCEL

NOTRE DAME VALENCE

Examineurs	Etablissement
ALONSO JEAN-FRANCOIS	MARCEL GIMOND AUBENAS
BAZIN MARIE-CHRI	XAVIER MALLET LE TEIL
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BELIN LAURENCE	XAVIER MALLET LE TEIL
CAVAILLES FLORENCE	CHABRILLAN MONTELMAR
ESPEISSE ROMAIN	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
HAMM SYLVIE	DU DIOIS DIE
HOUDOU MARCEL	NOTRE DAME VALENCE
LANTHEAUME KARINE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE
REDER SANDRINE MARIE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
SIMIAND CORINNE	ALAIN BORNE MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0006

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNIER LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BREUL ETIENNE

ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

Examineurs	Etablissement
BAZIN MARIE-CHRI	XAVIER MALLET LE TEIL
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BELIN LAURENCE	XAVIER MALLET LE TEIL
BREUL ETIENNE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
COTIN MATHILDE	ALAIN BORNE MONTELMAR
ESPEISSE ROMAIN	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
IBANEZ-MARTIN DANIEL	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
LANTHEAUME KARINE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE
RUTTY PHILIPPE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
SIMIAND CORINNE	ALAIN BORNE MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0201

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PALIX NICOLAS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

DUBOULOZ-MONET CATHERINE

ALAIN BORNE MONTELMAR

Examineurs	Etablissement
ANDRE FABIENNE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BEAUVAIS RAPHAELE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
BUISSON MAGALI	ALAIN BORNE MONTELMAR
CHANUT AGATHE	JULES FROMENT AUBENAS
CONSTANTIN PASCALE	CHABRILLAN MONTELMAR
DELEERSNYDER ALEXA	CHABRILLAN MONTELMAR
DUBOULOZ-MONET CATHERINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
GUINOT FRANCOISE	LES CATALINS MONTELMAR
MATHON CATHERINE	LES CATALINS MONTELMAR
POTIER RICHARD	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
RINER DOMINIQUE	ALAIN BORNE MONTELMAR
ROY MONTIGNY CORALIE	JULES FROMENT AUBENAS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0202

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PALIX NICOLAS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

KERN COQUILLAT FRANCOISE

DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

Examineurs	Etablissement
AUROUSSEAU CATHERINE	MARCEL GIMOND AUBENAS
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
CONSTANTIN PASCALE	CHABRILLAN MONTELMAR
CRETIEN LAURENCE	CAMILLE VERNET VALENCE
DECRET LAURENT	MARCEL GIMOND AUBENAS
KERN COQUILLAT FRANCOISE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

KLINSKI-LETUR BENEDECITE	LPO ASTIER AUBENAS
MERCOYROL ARMELLE	ALAIN BORNE MONTELMAR
POTIER RICHARD	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
RAUZY SYLVAIN	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
VALLOIS CHRISTELLE	MARCEL GIMOND AUBENAS
VERNET ANNE-LAURE	CHABRILLAN MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0203

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PALIX NICOLAS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

POUGET THIBAUT

LES CATALINS MONTELMAR

Examineurs	Etablissement
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BEAUVAIS RAPHAËLE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
CONSTANTIN PASCALE	CHABRILLAN MONTELMAR
DALLARD MARIE-BERNADETT	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
DUCROS DAVID	ROUMANILLE NYONS
DUSSUPT OLIVIER	ROUMANILLE NYONS
GUIDICELLI CHANTAL	ALAIN BORNE MONTELMAR
POTIER RICHARD	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
POUGET THIBAUT	LES CATALINS MONTELMAR
QUET GUILLAUME	AUBENAS AUBENAS
RAUZY SYLVAIN	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
VERNET ANNE-LAURE	CHABRILLAN MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0204

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PALIX NICOLAS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

JAUSSENT DELPHINE

DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

Examineurs	Etablissement
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
GARRIDO RAFAËLE	ROUMANILLE NYONS
GIROUD DAMIEN LOUIS JO	XAVIER MALLET LE TEIL
JAUSSENT DELPHINE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
JUVIN HELENE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
MICHELANGELI JEAN-YVES	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
PESENTI VERONIQUE	DU DIOIS DIE
POTIER RICHARD	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
PUAUX GABRIEL	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
RAUZY SYLVAIN	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
REYNAL DE SAINT MICH LUCILE	LES CATALINS MONTELMAR
ROQUES NATHALIE	JULES FROMENT AUBENAS
TEYSSIERES CHRISTINE	XAVIER MALLET LE TEIL
VALLOIS CHRISTELLE	MARCEL GIMOND AUBENAS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0205

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PALIX NICOLAS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

FABRE MARCHANDEAU DANIELLE

ALAIN BORNE MONTELMAR

Examineurs	Etablissement
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
ESTEVAN BENOIT	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
FABRE MARCHANDEAU DANIELLE	ALAIN BORNE MONTELMAR
GARRIDO RAFAËLE	ROUMANILLE NYONS
GIROUD DAMIEN LOUIS JO	XAVIER MALLET LE TEIL
KERN COQUILLAT FRANCOISE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
LAULAGNET SYLVIE	XAVIER MALLET LE TEIL
MONTADE DOMINIQUE	JULES FROMENT AUBENAS
POTIER RICHARD	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
PUAUX GABRIEL	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0206

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GIMENO MONGE LETICIA

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

FIORENTINO MARIE-PIER

MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL

Examineurs	Etablissement
ALONSO EMMANUEL	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
AUROUSSEAU VERONIQUE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
CHAREYRON DELPHINE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
ESTEVAN BENOIT	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL

FIorentino MARIE-PIER	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
FOURTIER PATRICK	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
HEBRARD AURELIE	CHABRILLAN MONTELMAR
PESENTI VERONIQUE	DU DIOIS DIE
PY CAROLE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
TROUILLET LAETITIA	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0207

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GIMENO MONGE LETICIA

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

AUROUSSEAU VERONIQUE

DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

Examineurs	Etablissement
ALONSO EMMANUEL	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
AUROUSSEAU VERONIQUE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
DUCHAMP LAURE	ROUMANILLE NYONS
DUTEIL JEAN-MARC	ALAIN BORNE MONTELMAR
FIorentino MARIE-PIER	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
FOURTIER PATRICK	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
HEBRARD AURELIE	CHABRILLAN MONTELMAR
MARCHAND THIERRY	JULES FROMENT AUBENAS
ROGER JEAN-CLAUDE	LES CATALINS MONTELMAR
WALLON SOPHIE	DU DIOIS DIE
ZACZYNSKI ELODIE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0208

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GIMENO MONGE LETICIA

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CHATELAN GUILLAUME

DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

Examineurs	Etablissement
ALONSO EMMANUEL	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
ANDRE FABIENNE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
CARRAY ANNE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
CHARVAT PATRICK	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
CHATELAN GUILLAUME	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
CLEMENT FRANCOISE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
DELVAL MICHAEL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
FEFERBERG EDDY	VINCENT D 'INDY PRIVAS
FOURTIER PATRICK	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
GARRIDO RAFAELE	ROUMANILLE NYONS
HEBRARD AURELIE	CHABRILLAN MONTELMAR
IDELON MICHEL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
MARCHAND THIERRY	JULES FROMENT AUBENAS
PITAVAL AMANDINE	ROUMANILLE NYONS
PLACE THIERRY	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
RICHER CHRYSTEL	ROUMANILLE NYONS
TOURRATON KARINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
WALLON SOPHIE	DU DIOIS DIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0209

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GIMENO MONGE LETICIA

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CHIRON PASCAL

DU DIOIS DIE

Examineurs	Etablissement
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BERTHIER FRANCOISE	MARCEL GIMOND AUBENAS
CHARVAT PATRICK	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
CHIRON PASCAL	DU DIOIS DIE
DELVAL MICHAEL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
DUCHAMP LAURE	ROUMANILLE NYONS
FEFERBERG EDDY	VINCENT D 'INDY PRIVAS
GIROUD DAMIEN LOUIS JO	XAVIER MALLET LE TEIL
HEBRARD AURELIE	CHABRILLAN MONTELMAR
IDELON MICHEL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
PLACE THIERRY	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
PONTAL MARIE PIERRE	JULES FROMENT AUBENAS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury: 0210

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GIMENO MONGE LETICIA

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CARRAY ANNE

DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

Examineurs	Etablissement
BEAUCHAMPS SANDRINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
BERTHIER FRANCOISE	MARCEL GIMOND AUBENAS
CARRAY ANNE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
CHARVAT PATRICK	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
DELVAL MICHAEL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
DUBOULOZ-MONET CATHERINE	ALAIN BORNE MONTELMAR
DUCHAMP LAURE	ROUMANILLE NYONS
DUSSUPT OLIVIER	ROUMANILLE NYONS
FENOUIL GILLES	MARCEL GIMOND AUBENAS
HEBRARD AURELIE	CHABRILLAN MONTELMAR
HERAUDEAU CORINNE	LES CATALINS MONTELMAR
IDELON MICHEL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
MARCHAND THIERRY	JULES FROMENT AUBENAS
PLACE THIERRY	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
VILLE MARIE-LAURE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
WALLON SOPHIE	DU DIOIS DIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0211

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ALLA HASSANE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CORDEL FRANCOIS

GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

Examineurs	Etablissement
BALUSSOU MARIE-HELENE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
BLACHE MARIELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BOURRELLIER FREDERIC	SAINT VICTOR VALENCE
BREYSSE-VIALLET RAPHAELLE	NOTRE DAME DES CHAMPS ROMANS SUR ISERE
CLAUZEL FREDERIC	ALAIN BORNE MONTELMAR
COESSENS LYDIA	VINCENT D 'INDY PRIVAS
CORDEL FRANCOIS	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
PERROUD DIDIER	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
PEVET GINETTE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
VOSSIER NICOLAS	HENRI LAURENS ST VALLIER

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0212

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ALLA HASSANE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BLACHE MARIELLE

ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE

Examineurs	Etablissement
BLACHE MARIELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BOMPARD FLORENCE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
BOURRELLIER FREDERIC	SAINT VICTOR VALENCE
COESSENS LYDIA	VINCENT D 'INDY PRIVAS
DE ANDRADE CORALIE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
DELEAGE ANNE-MARIE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
DUMARCHEZ STEPHANIE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
OMAR HOCHÉ MOHAMED	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
PONSON JACQUES	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
SANCHEZ LE NULZEC MARIE-CARMEN	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0213

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ALLA HASSANE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

DUMARCHEZ STEPHANIE

DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE

Examineurs	Etablissement
BOURRELLIER FREDERIC	SAINT VICTOR VALENCE
COESSENS LYDIA	VINCENT D 'INDY PRIVAS
DUMARCHEZ STEPHANIE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
GADEA MICHELE	CAMILLE VERNET VALENCE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
LORANGER CHANTRIAUX KAREN	HENRI LAURENS ST VALLIER
NIEL DOMINIQUE	HENRI LAURENS ST VALLIER
OMAR HOCHÉ MOHAMED	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
OUDELET JULIE	EMILE LOUBET VALENCE
PRAL QUENTIN	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
VINZANT XAVIER	SAINT DENIS ANNONAY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0214

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ALLA HASSANE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MANTELLIER PIERRE

VINCENT D 'INDY PRIVAS

Examineurs	Etablissement
BOURRELLIER FREDERIC	SAINT VICTOR VALENCE
CROISSANT ANAIS	NOTRE DAME VALENCE
DUMAS GEORGES	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
ELIAS SYLVIE	EMILE LOUBET VALENCE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
LAURENT KEVIN	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
MANTELLIER PIERRE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
MOTTET MICHAEL	MONTPLAISIR VALENCE
NIEL DOMINIQUE	HENRI LAURENS ST VALLIER
OMAR HOCHÉ MOHAMED	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
RINCON MARIA	EMILE LOUBET VALENCE
ROUX DAMIEN	SAINT DENIS ANNONAY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0215

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ALLA HASSANE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BOREL YVES

ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

Examineurs	Etablissement
BOILEAU FLORIAN	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
BOMPARD FLORENCE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
BOREL YVES	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
BOURRELLIER FREDERIC	SAINT VICTOR VALENCE
CHARRIERE FREDERIC	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
CORDEL FRANCOIS	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
DARNAUD FREDERIC	CAMILLE VERNET VALENCE
ELIAS SYLVIE	EMILE LOUBET VALENCE
EMSALEM JEREMY	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
GRUEIRO BEATRIZ	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
LAURENT KEVIN	LE CHEYLARD LE CHEYLARD

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0216

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ROUSSEAU DENIS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

LE GAL LA SALLE TUGDUAL

DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE

Examineurs	Etablissement
BARRAL-BARON BERNARD	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
BESSET SABINE	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
BOILEAU FLORIAN	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
DASSE-VINAY MARIELLE	CAMILLE VERNET VALENCE
GUE ANTOINE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
LAURENT KEVIN	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
LE COEUR CECILE	SAINT VICTOR VALENCE
LE GAL LA SALLE TUGDUAL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
MANGIN ISABELLE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
MASLIAH GILLES	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
PEVET MARIE-LAURE	ANDRE COTTE ST VALLIER

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0217

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ROUSSEAU DENIS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

GALZIN JEAN JACQU

ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE

Examineurs	Etablissement
BARRAL-BARON BERNARD	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
BIONNET MALLÉN VIRGINIE	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
COLLOMB EMILIE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DARNAUD FREDERIC	CAMILLE VERNET VALENCE
DEBUSSCHERE ELISABETH	ALAIN BORNE MONTELMAR
DESPAX CEDRIC MICHEL	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY

GALZIN JEAN JACQU	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
GUE ANTOINE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
MANGIN ISABELLE	LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
MASLIAH GILLES	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
MUZZIN-BORDERON DOMINIQUE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
RENOU CAROLE	SAINT LOUIS CREST
RICHY GAELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
SAUGNE FRANCOISE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0218

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ROUSSEAU DENIS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

SAUGNE FRANCOISE

ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

Examineurs	Etablissement
BLACHE JULIEN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
COLLOMB EMILIE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DUMAS GEORGES	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
GUE ANTOINE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
MANGIN ISABELLE	LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
MORIN NICOLAS	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
PELISSE THOMAS	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE
PERRIOLAT PASCALE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
PETIT PATRICIA	ZONE 26-2 MONTELIMAR ZONE 26-2 MONTELIMAR
SAUGNE FRANCOISE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
SCHERRER ANTOINE	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0219

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ROUSSEAU DENIS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

KREMER COCHET BEATRICE

GABRIEL FAURE TOURNON SUR

RHONE

Examineurs	Etablissement
BOUN NHANG GWENOLA	CAMILLE VERNET VALENCE
BRUELLE MARC	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
CLAUDOT DANIELLE	EMILE LOUBET VALENCE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
JULLIEN MYRIAM	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
KREMER COCHET BEATRICE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
LASSERRE MARIE-CHRISTINE	HENRI LAURENS ST VALLIER
MANGIN ISABELLE	LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
RAVIGLIONE NICOLAS	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
SCHERRER ANTOINE	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
VERNET MARIA	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0220

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ROUSSEAU DENIS

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CHAKROUN TARIK

GABRIEL FAURE TOURNON SUR

RHONE

Examineurs	Etablissement
BACCONNIER NATHALIE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BERGASSE NICOLAS	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
BRUELLE MARC	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
CHAKROUN TARIK	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
CLAUDOT DANIELLE	EMILE LOUBET VALENCE
COUREON JEAN-LUC	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
GARCIA GUTIERREZ JUAN AGUSTIN	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
HABRARD CELINE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE

MANGIN ISABELLE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
MARINI JEAN PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
SAUGNE FRANCOISE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
SCHERRER ANTOINE	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
VINZANT XAVIER	SAINT DENIS ANNONAY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0221

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COURTOIS FLORENCE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MAURY CAROLE

BOISSY D'ANGLAS ANNONAY

Examineurs	Etablissement
BACCONNIER NATHALIE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BERGASSE NICOLAS	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
DAUNIS CHRISTIAN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
DE MONTGOLFIER CATHERINE	NOTRE DAME VALENCE
DORNE PATRICK	HENRI LAURENS ST VALLIER
DROUIN LAURENT FREDERI	LE VALENTIN BOURG LES VALENCE
FERLAY STEPHANIE	HENRI LAURENS ST VALLIER
GOMEZ JULIE	HENRI LAURENS ST VALLIER
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
MARINI JEAN PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
MAURY CAROLE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
RAILLON-LANGON AGNES	LE CHEYLARD LE CHEYLARD

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0222

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COURTOIS FLORENCE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

LOPES SOPHIE

DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE

Examineurs	Etablissement
BACCONNIER NATHALIE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BOUN NHANG GWENOLA	CAMILLE VERNET VALENCE
BRACHET NICOLAS	NOTRE DAME VALENCE
DAUNIS CHRISTIAN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
DORNE PATRICK	HENRI LAURENS ST VALLIER
DUCLOS SYLVAIN	NOTRE DAME VALENCE
FERLAY STEPHANIE	HENRI LAURENS ST VALLIER
GALLAND DANIEL	CAMILLE VERNET VALENCE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
KUMALA DOMINIQUE	NOTRE DAME VALENCE
LOPES SOPHIE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
TEYSSONNIERE YOANNE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0223

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COURTOIS FLORENCE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MUGUET DOMINIQUE

SAINT DENIS ANNONAY

Examineurs	Etablissement
ARMAND ANNICK	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
BOUQUIN CHRISTOPHE	SAINT DENIS ANNONAY
BOUN NHANG GWENOLA	CAMILLE VERNET VALENCE
BRACHET NICOLAS	NOTRE DAME VALENCE
DAUNIS CHRISTIAN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
GENEST CELINE	SACRE COEUR ANNONAY
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
MARINI JEAN PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
MARTIN EMMANUELLE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
MUGUET DOMINIQUE	SAINT DENIS ANNONAY
RECK MARIE-CECILE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
SAYER MARITA	ROUMANILLE NYONS
TEYSSONNIERE YOANNE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0224

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COURTOIS FLORENCE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CHIEZE MARIE-LAURE

DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE

Examineurs	Etablissement
------------	---------------

BOUQUIN CHRISTOPHE	SAINT DENIS ANNONAY
BOUTOULI CLAUDIA	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
CHIEZE MARIE-LAURE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
CROUZET VINCENT-JEAN	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
DAUNIS CHRISTIAN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
FIEVET LILIYA	SAINT DENIS ANNONAY
GAUDIN OLIVIER	HENRI LAURENS ST VALLIER
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
MARDON MARIE-ANGE	CAMILLE VERNET VALENCE
MONCELON JEAN-MARC	SAINT DENIS ANNONAY
MUGUET DOMINIQUE	SAINT DENIS ANNONAY
RIBES REGIS	SAINT DENIS ANNONAY
VIDAILLAC FREDERIC	CAMILLE VERNET VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0225

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COURTOIS FLORENCE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

EYSSAUTIER YANN

GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

Examineurs	Etablissement
BOUQUIN CHRISTOPHE	SAINT DENIS ANNONAY
CASSENX JEAN PIERRE	EMILE LOUBET VALENCE
DAUNIS CHRISTIAN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
EYSSAUTIER YANN	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
HABRARD BERNADETTE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
LAMBERT XAVIER	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
RANDREMA MARIE-HELENE	SAINT VICTOR VALENCE
RECK MARIE-CECILE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
REVEILLE MARIE-CHRISTINE	SAINT DENIS ANNONAY
RIBES REGIS	SAINT DENIS ANNONAY
VERSAVEL NATHALIE	MONTPLAISIR VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0226

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COLOMB ISABELLE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BERAUD THIERRY

GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

Examineurs	Etablissement
BERAUD THIERRY	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
BOUCHARD ERIC	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BRACHET NICOLAS	NOTRE DAME VALENCE
BRINGER FRANCOISE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
CASSENX JEAN PIERRE	EMILE LOUBET VALENCE
DILL LAURENCE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
GIRIN CHARLES-HENRI	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
GRUNEWALD CLAUDE	NOTRE DAME VALENCE
HABRARD BERNADETTE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
MALFAIT SANDRINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
PALOMARES LYDIA	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
RANDREMA MARIE-HELENE	SAINT VICTOR VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0227

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COLOMB ISABELLE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MONTESSINOS BENOIT

ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

Examineurs	Etablissement
BOUQUEREL GREGOIRE	NOTRE DAME VALENCE
CROUZET VINCENT-JEAN	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
DUMAS JEAN-BAPTISTE	VINCENT D'INDY PRIVAS
GIRIN CHARLES-HENRI	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
GRUNEWALD CLAUDE	NOTRE DAME VALENCE
HABRARD BERNADETTE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE



MONTESSINOS BENOIT	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
PALOMARES LYDIA	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
RANDREMA MARIE-HELENE	SAINT VICTOR VALENCE
SARRAZIN YVETTE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0228

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COLOMB ISABELLE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER  
ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR  
ISERE

Vice-président :

GIRIN CHARLES-HENRI

Examineurs	Etablissement
BOUQUEREL GREGOIRE	NOTRE DAME VALENCE
BOURLON PATRICK	SAINT DENIS ANNONAY
CEYTE BERNARD	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
GIRIN CHARLES-HENRI	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
GRUNEWALD CLAUDE	NOTRE DAME VALENCE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
NERSESIAN STEPHANIE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
POPEK FREDERIC	LES CATALINS MONTELMAR
RASCLE AUDE	EMILE LOUBET VALENCE
REYNAUD CORINNE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
REYNAUD GUYSLAINE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
ROLLAND VIRGINIE	LA COTE-SAINT-ANDRE LA COTE ST ANDRE
SERRET MICHEL	ASTIER AUBENAS
TOURREL HERVE	LES CATALINS MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0229

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COLOMB ISABELLE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER  
EMILE LOUBET VALENCE

Vice-président :

BOISSIER MARION

Examineurs	Etablissement
BOISSIER MARION	EMILE LOUBET VALENCE
BOUQUEREL GREGOIRE	NOTRE DAME VALENCE
CEYTE BERNARD	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
DE MONTGOLFIER CATHERINE	NOTRE DAME VALENCE
GAUDIN OLIVIER	HENRI LAURENS ST VALLIER
GRUNEWALD CLAUDE	NOTRE DAME VALENCE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
MANDON ALAIN	HENRI LAURENS ST VALLIER
NERSESIAN STEPHANIE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
POPEK FREDERIC	LES CATALINS MONTELMAR
RECK MARIE-CECILE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
ROLLAND VIRGINIE	LA COTE-SAINT-ANDRE LA COTE ST ANDRE
SARRAZIN YVETTE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
SERRET MICHEL	ASTIER AUBENAS
TOURREL HERVE	LES CATALINS MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury: 0230

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

COLOMB ISABELLE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER  
HENRI LAURENS ST VALLIER

Vice-président :

GAUDIN OLIVIER

Examineurs	Etablissement
ARDOIN-FALLUT-DUCHES MARLENE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
ARMERO ATIENZA RUBI	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
DE MONTGOLFIER CATHERINE	NOTRE DAME VALENCE
GAUDIN OLIVIER	HENRI LAURENS ST VALLIER
GRESSE JEROME-JEAN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
GRUNEWALD CLAUDE	NOTRE DAME VALENCE
HAMEL MARIE	EMILE LOUBET VALENCE
JEAN JEANNE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
NERSESIAN STEPHANIE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
PELISSE THOMAS	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0101

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANGLE CATHERINE

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

MECHIN DAVID

LE CHEYLARD LE CHEYLARD

Examineurs	Etablissement
ANDRE ERIC	SAINT VICTOR VALENCE
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
CHANFRAY SANDRINE	SAINT DENIS ANNONAY
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
FARESSE PASCALINE	NOTRE DAME VALENCE
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MASSON FREDERIQUE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
MECHIN DAVID	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
MOYSAN ROSAMUND	SAINT DENIS ANNONAY
PAGNON MARTINE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE
PARAVEL OLIVIER	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
PHILIPPON EMMANUEL	JULES FROMENT AUBENAS
PILLOT LEANDRE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
POCHE-ROUSSET JAN	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
QUETE ANTHONY	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
RIBOULET MARIE-FRANCOISE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0102

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANGLE CATHERINE

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

LOMAGLIO MARIE-CLAIRE

ALAIN BORNE MONTELMAR

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
CHANFRAY SANDRINE	SAINT DENIS ANNONAY
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
FARESSE PASCALINE	NOTRE DAME VALENCE
IBOT PHILIPPE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
LOMAGLIO MARIE-CLAIRE	ALAIN BORNE MONTELMAR
LARNAUD SONIA	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MASSON FREDERIQUE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
PALLOT FLORENCE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
PARAVEL OLIVIER	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
PHILIPPON EMMANUEL	JULES FROMENT AUBENAS
PILLOT LEANDRE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
VERGUIN OLIVIER	LE CHEYLARD LE CHEYLARD

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0103

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANGLE CATHERINE

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

MUSCHINOWSKI PASCALE

BOISSY D'ANGLAS ANNONAY

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
ESTRAND SOPHIE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
LARNAUD SONIA	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
MAISONNIAL BERNADETTE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MASSON FREDERIQUE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
MECHIN DAVID	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
MUSCHINOWSKI PASCALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
PALLOT FLORENCE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
PHILIPPON EMMANUEL	JULES FROMENT AUBENAS
RAILLON-LANGON AGNES	LE CHEYLARD LE CHEYLARD

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0104

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANGLE CATHERINE

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

LIOTARD THIERRY

CAMILLE VERNET VALENCE

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
CHANFRAY SANDRINE	SAINT DENIS ANNONAY
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
FARESSE PASCALINE	NOTRE DAME VALENCE
LIOTARD THIERRY	CAMILLE VERNET VALENCE
MAIGROT RACHEL	VINCENT D 'INDY PRIVAS
MANICKI ANTHONY	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MASSON FREDERIQUE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
NOGUERA JEROME	JULES FROMENT AUBENAS
PALLOT FLORENCE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
PILLOT LEANDRE	VINCENT D 'INDY PRIVAS
QUETE ANTHONY	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0105

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANGLE CATHERINE

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

NICOLAS CHANTAL

GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
BOURRELLIER JOHANNA	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE
CHANFRAY SANDRINE	SAINT DENIS ANNONAY
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
ESTRAND SOPHIE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
FARESSE PASCALINE	NOTRE DAME VALENCE
GUYON PASCAL	ALAIN BORNE MONTELMAR
LARNAUD SONIA	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
LETONDOR ANNIE	CAMILLE VERNET VALENCE
MANICKI ANTHONY	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MASSON FREDERIQUE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
NATALE MADDALENA	NOTRE DAME VALENCE
NICOLAS CHANTAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
PILLOT LEANDRE	VINCENT D 'INDY PRIVAS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0106

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MUGNIER SASKIA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

DUBONNET NATHALIE

CAMILLE VERNET VALENCE

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
BANGOYAN LUSINE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
CARRER PASCALE	SAINT DENIS ANNONAY
COUTURIER MARIE-BENEDICTE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
DUBONNET NATHALIE	CAMILLE VERNET VALENCE
GUYON PASCAL	ALAIN BORNE MONTELMAR
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
NABAT PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
PICCOLI GERALDINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
RILLET AGNES	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
ROUX DANIEL	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
VENTIMIGLIA KATHY	CHABRILLAN MONTELMAR

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0107

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MUGNIER SASKIA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

MORO BENEDICTE

DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DELORD GAELLE	SAINT DENIS ANNONAY
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
DUBONNET NATHALIE	CAMILLE VERNET VALENCE

FOREST NICOLAS	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
MANICKI ANTHONY	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MORO BENEDICTE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
NABAT PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
ROUX DANIEL	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
TERRIBLE LOIC	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0108

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MUGNIER SASKIA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

FOREST NICOLAS

FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
BIOUSSE LYDIE	NOTRE DAME VALENCE
CHALLEAT DAMIEN	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
DEPLANTE LOIC	EMILE LOUBET VALENCE
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
FOREST NICOLAS	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
LEGER BONNET DELPHINE	CAMILLE VERNET VALENCE
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
NABAT PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
TERRIBLE LOIC	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0109

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MUGNIER SASKIA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

GAYOT MARION

XAVIER MALLET LE TEIL

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
CHALLEAT DAMIEN	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
GAYOT MARION	XAVIER MALLET LE TEIL
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
NABAT PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
ORY OLIVIER	MARCEL GIMOND AUBENAS
PERON-HICKERSON DANIELE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
ROUX DANIEL	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
TERRIBLE LOIC	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE
VIVES KERDO KARINE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0110

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MUGNIER SASKIA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

MERLE CYRIL

FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST

Examineurs	Etablissement
AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
CHALLEAT DAMIEN	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
FOREST NICOLAS	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
KOUTCHERAWY FRANCK	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MERLE CYRIL	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
NABAT PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
NOGUERA JEROME	JULES FROMENT AUBENAS
PERON-HICKERSON DANIELE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
ORY OLIVIER	MARCEL GIMOND AUBENAS
RESCAN ELISABETH	CAMILLE VERNET VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury: 0111

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MUGNIER SASKIA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

RESCAN ELISABETH

CAMILLE VERNET VALENCE

Examineurs	Etablissement

AUSSIETTE ANNE-LISE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DERONZIER LAURENT	CAMILLE VERNET VALENCE
DUBOIS OPHELIE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
MARTIN MICHEL	CAMILLE VERNET VALENCE
MORO-ROSETE BRISA	CAMILLE VERNET VALENCE
MOULIN SYLVIANE	JULES FROMENT AUBENAS
NABAT PIERRE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
ORY OLIVIER	MARCEL GIMOND AUBENAS
PERON-HICKERSON DANIELE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
RESCAN ELISABETH	CAMILLE VERNET VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0007

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

THIVEL PIERRE-XAVIER

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BUISSON GERARD

HENRI LAURENS ST VALLIER

Examineurs	Etablissement
BAUD BRIGITTE	SAINT VICTOR VALENCE
BUISSON GERARD	HENRI LAURENS ST VALLIER
CALLIERE CYRILLE	HENRI LAURENS ST VALLIER
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
COUTURIER EMMANUELLE	CAMILLE VERNET VALENCE
DEAL CELINE	SAINT DENIS ANNONAY
FABRE BEATRICE	NOTRE DAME VALENCE
GUBERNATI CATHERINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
LONGINOTTI CAROLINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
ROMEA ANNE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
ZAPIRAIN MARIE-JOSE	NOTRE DAME VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0008

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

THIVEL PIERRE-XAVIER

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

LAIR SEBASTIEN

EMILE LOUBET VALENCE

Examineurs	Etablissement
BENOIT OLIVIER	CAMILLE VERNET VALENCE
BORDELIER PHILIPPE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
BUISSON GERARD	HENRI LAURENS ST VALLIER
CALLIERE CYRILLE	HENRI LAURENS ST VALLIER
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DEVIS JEAN	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
FABRE BEATRICE	NOTRE DAME VALENCE
LAIR SEBASTIEN	EMILE LOUBET VALENCE
LEVEQUE VERONIQUE	SAINT DENIS ANNONAY
LONGINOTTI CAROLINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
PONSON ANNE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
ROMEA ANNE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0009

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

THIVEL PIERRE-XAVIER

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

DEVIS JEAN

LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Examineurs	Etablissement
BENOIT OLIVIER	CAMILLE VERNET VALENCE
CALLIERE CYRILLE	HENRI LAURENS ST VALLIER
CASTAN Karine	LE VALENTIN BOURG LES VALENCE
CHERIF CHERIFA	SAINT VICTOR VALENCE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
COURT CHRISTOPHE	EMILE LOUBET VALENCE
DEVINE FREDERIC	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE

DEVIS JEAN	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
FARAUD JEROME	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
GRAVIER DENIS	HENRI LAURENS ST VALLIER
HUGUES FABIEN	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
LALBAT FRANCE-LISE	SAINT VICTOR VALENCE
LAULAGNET THIERRY	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
LONGINOTTI CAROLINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
LOPEZ-FARAUD MONICA	CAMILLE VERNET VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0010

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

THIVEL PIERRE-XAVIER

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

COURT CHRISTOPHE

EMILE LOUBET VALENCE

Examineurs	Etablissement
BARRUYER FREDERIC	EMILE LOUBET VALENCE
BENOIT OLIVIER	CAMILLE VERNET VALENCE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
COURT CHRISTOPHE	EMILE LOUBET VALENCE
DEPLANTE LOIC	EMILE LOUBET VALENCE
DEVIS JEAN	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DUPRE CHRISTELLE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
MEYNIER FABIEN	JULES FROMENT AUBENAS
LONGINOTTI CAROLINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
PREZEAU SOPHIE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
RICHARD MARION	ALGOU D LAFFEMAS VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
SAMAT MARIE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0011

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

THIVEL PIERRE-XAVIER

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

QUINKAL CLAUDINE

HENRI LAURENS ST VALLIER

Examineurs	Etablissement
BRANDELIK ROSELYNE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
CASTYON ALEXANDRE	SAINT DENIS ANNONAY
CELERIEN CHRISTELLE	EMILE LOUBET VALENCE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
FLOUR MARIELLE	NOTRE DAME VALENCE
GRAVIER DENIS	HENRI LAURENS ST VALLIER
LONGINOTTI CAROLINE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
PREZEAU SOPHIE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
QUINKAL CLAUDINE	HENRI LAURENS ST VALLIER
RICHARD MARION	ALGOU D LAFFEMAS VALENCE
RIOU BRIGITTE	CAMILLE VERNET VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
ROMEA ANNE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0012

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNET JEAN-PIERRE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

RICHARD MARION

ALGOU D - LAFFEMAS VALENCE

Examineurs	Etablissement
AMGHAR SORAYA	ALAIN BORNE MONTELIMAR
BARTOLOZZI SYLVIE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BRANDELIK ROSELYNE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
CALVET OLIVIER	VINCENT D 'INDY PRIVAS
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

COURT CHRISTOPHE	EMILE LOUBET VALENCE
HUGUES FABIEN	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
LEPESANT MICHEL	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
PETIT PATRICIA	ZONE 26-2 MONTELMAR ZONE 26-2 MONTELMAR
REYNAUD JEAN-MARC	EMILE LOUBET VALENCE
RICHARD MARION	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
RULLIERE GUY	SAINT DENIS ANNONAY
TARDY CORINNE	SAINT DENIS ANNONAY
URIEN SAVERINO CHRISTINE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0013

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNET JEAN-PIERRE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CLUZEL SABINE

CAMILLE VERNET VALENCE

Examineurs	Etablissement
BRES FRANZISKA	CAMILLE VERNET VALENCE
CASTYON ALEXANDRE	SAINT DENIS ANNONAY
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CLUZEL SABINE	CAMILLE VERNET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
FOUREL GUILLAUME	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
LEPESANT MICHEL	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
LYONNET ALEXANDRA	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE
MOTTET MICHAEL	MONTPLAISIR VALENCE
REGNIER PATRICK	CAMILLE VERNET VALENCE
REYNAUD JEAN-MARC	EMILE LOUBET VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
RULLIERE GUY	SAINT DENIS ANNONAY
VALETTE SYLVIE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0014

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNET JEAN-PIERRE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CHADANSON DOMINIQUE

GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE

Examineurs	Etablissement
ARNAUD JULIEN	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BRANDELIK ROSELYNE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
CHADANSON DOMINIQUE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
FALLOT SYLVIE	MONTPLAISIR VALENCE
FOUREL GUILLAUME	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
GALATIOTO MARIE-HELENE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
LEPESANT MICHEL	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
REYNAUD JEAN-MARC	EMILE LOUBET VALENCE
RICHARD SERVANNE	NOTRE DAME VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
RULLIERE GUY	SAINT DENIS ANNONAY
SAVIDAN GAELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
SEICHEPINE FRANCOIS	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0015

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MOUNET JEAN-PIERRE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MOULET CHRISTOPHE

LE CHEYLARD LE CHEYLARD

Examineurs	Etablissement
BORDELIER PHILIPPE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
BOUILHANNE HELENE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE

CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
CORDEIL BAPTISTE	SAINT VICTOR VALENCE
FOUREL GUILLAUME	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
GALATIOTO MARIE-HELENE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
MERCADIE DAMIEN	VINCENT D 'INDY PRIVAS
MOULET CHRISTOPHE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD
PREZEAU SOPHIE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
REYNAUD JEAN-MARC	EMILE LOUBET VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
SAVIDAN GAELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0016

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

VERDIER CHRISTINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

LYET MAGALI

BOISSY D'ANGLAS ANNONAY

Examineurs	Etablissement
BACCONNIER JEAN-PIERR	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BORDELIER PHILIPPE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
GALATIOTO MARIE-HELENE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
LYET MAGALI	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
MERCADIE DAMIEN	VINCENT D 'INDY PRIVAS
PATRIARCA JULIEN	JULES FROMENT AUBENAS
PONSON ANNE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
REYNIER PHILIPPE	SAINT VICTOR VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
SEGOL SYLVIE	EMILE LOUBET VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0017

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

VERDIER CHRISTINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CALVET OLIVIER

VINCENT D 'INDY PRIVAS

Examineurs	Etablissement
BACCONNIER JEAN-PIERR	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
CALVET OLIVIER	VINCENT D 'INDY PRIVAS
CHAUVIN SAMUEL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DEVINE FREDERIC	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
MANDON EMMANUELLE	EMILE LOUBET VALENCE
MASSELIN ANTOINE	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
MERCADIE DAMIEN	VINCENT D 'INDY PRIVAS
PATRIARCA JULIEN	JULES FROMENT AUBENAS
PONSONNET LAURIE VIVIANE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
REYNIER PHILIPPE	SAINT VICTOR VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
SEGOL SYLVIE	EMILE LOUBET VALENCE
SEICHPINE FRANCOIS	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0018

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

VERDIER CHRISTINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MEYNIER FABIEN

JULES FROMENT AUBENAS

Examineurs	Etablissement
BONNARD BRIGITTE	NOTRE DAME VALENCE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
GONON MAGALI	DE FILLES CHATEAUNEUF DE GALAURE
MANDON EMMANUELLE	EMILE LOUBET VALENCE
MEYNIER FABIEN	JULES FROMENT AUBENAS
NICOLAS ESTELLE	NOTRE DAME VALENCE



PAGNON MARTINE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE
PONSON ANNE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS
PONSONNET LAURIE VIVIANE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
REYNIER PHILIPPE	SAINT VICTOR VALENCE
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
SARZIER MIGUEL	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
SEGOL SYLVIE	EMILE LOUBET VALENCE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury: 0019

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

VERDIER CHRISTINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER  
ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE

Vice-président :

DEVINE FREDERIC

Examineurs	Etablissement
BACCONNIER JEAN-PIERR	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
BONNARD BRIGITTE	NOTRE DAME VALENCE
CARDAIRE FABIEN	EMILE LOUBET VALENCE
CHESNAIS DAPHNE	EMILE LOUBET VALENCE
CONJEAUD CORINNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE
DETIENNE-VALLA MARIELLE	SAINT VICTOR VALENCE
DEVINE FREDERIC	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE
MANDON EMMANUELLE	EMILE LOUBET VALENCE
MEYNIER FABIEN	JULES FROMENT AUBENAS
PONSONNET LAURIE VIVIANE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
ROBLET PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE
SEGOL SYLVIE	EMILE LOUBET VALENCE
SEICHEPINE FRANCOIS	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0231

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GONON LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER  
HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE

Vice-président :

CRESPO THOMAS

Examineurs	Etablissement
BARNIER PIERRE-YVES	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
BOGAS SYLVIE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
CHAREYRON CORINNE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
COTTE MARIE-NOEL	CAMILLE COROT MORESTEL
CRESPO THOMAS	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GARON MATHIEU	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
GUICHOU CHRISTOPHE	CHAMPOLLION GRENOBLE
HOLLARD HERVE	FERDINAND BUISSON VOIRON
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	PIERRE TERMIER GRENOBLE
PONSON GILLES	PIERRE TERMIER GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0232

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GONON LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER  
ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Vice-président :

MONTEZ CHRISTOPHE

Examineurs	Etablissement
BARNIER PIERRE-YVES	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
CLARET AUDE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
CRESPO THOMAS	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GUICHOU CHRISTOPHE	CHAMPOLLION GRENOBLE
HAMOUDI FATMA	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
HOLLARD HERVE	FERDINAND BUISSON VOIRON
MONTEREMAL MARIE-BLANCHE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
MONTEZ CHRISTOPHE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
NOUNAHON NICOLAS	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	PIERRE TERMIER GRENOBLE
PONSON GILLES	PIERRE TERMIER GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0233

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GONON LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MORAILLON SEVERINE

LA PLEIADE PONT DE CHERUY

Examineurs	Etablissement
BARNIER PIERRE-YVES	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
CHEVALIER DAVID	DE LA MOTTE SERVOLEX LA MOTTE SERVOLEX
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GIVET FABRICE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
GUICHOU CHRISTOPHE	CHAMPOLLION GRENOBLE
HAMOUDI FATMA	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
HOLLARD HERVE	FERDINAND BUISSON VOIRON
LERBRET MARIE CLARA	GALILEE VIENNE
MONTEREMAL MARIE-BLANCHE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
MONTEZ CHRISTOPHE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
MORAILLON SEVERINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	PIERRE TERMIER GRENOBLE
PONSON GILLES	PIERRE TERMIER GRENOBLE

## JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0234

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GONON LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BLANCHARD THEO

PHILIBERT DELORME L ISLE D

ABEAU

Examineurs	Etablissement
AMOUROUX ALAIN	ROBIN VIENNE
BARNIER PIERRE-YVES	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
BLANCHARD THEO	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
CAMIER NOEMIE	ROBIN VIENNE
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GUICHOU CHRISTOPHE	CHAMPOLLION GRENOBLE
HAMOUDI FATMA	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
HOLLARD HERVE	FERDINAND BUISSON VOIRON
IRLINGER LAURENCE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
JANET MAITRE NOEL	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
MONTEREMAL MARIE-BLANCHE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
PAQUIEN NICOLAS	ROBIN VIENNE
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	PIERRE TERMIER GRENOBLE
PONSON GILLES	PIERRE TERMIER GRENOBLE
RAFFIN BEATRICE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
RIGAUD ANNE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
ROSIER PATRICIA	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

## JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0235

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GONON LAURENT

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

AGIER DANIEL

GALILEE VIENNE

Examineurs	Etablissement
AGIER DANIEL	GALILEE VIENNE
BANKEN SIOBHAN	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BARNIER PIERRE-YVES	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
BLANCHARD THEO	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
COSENTINO MARIA-ASUNCION	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
FORTUNE DOMINIQUE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
LECHENET CATHERINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
LECORGUILLIER CLAUDE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
LERBRET MARIE CLARA	GALILEE VIENNE
PANE CAROLINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
PAQUIEN NICOLAS	ROBIN VIENNE
PARUNAKIAN VALERIE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
PICARD NICOLE	SAINT CHARLES VIENNE
PIDANCIER NATHALIE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
ROSIER PATRICIA	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

## JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0236

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DELAPIERRE CAROLINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

PIDANCIER NATHALIE

ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN

Examineurs	Etablissement
BLANCHARD THEO	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
COUPAT GILLES	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
COURTOIS DENIS	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
DUBOIS FABIEN	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GERMAIN DIDIER FRA	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU

GUIJARRO PATRICIO	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
HUBERT TOPALL CATHERINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
LECHENET CATHERINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
LERBRET MARIE CLARA	GALILEE VIENNE
PERDRIX MARIE-CHRISTINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
PIDANCIER NATHALIE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0237

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DELAPIERRE CAROLINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

DIDIER ANTHONY

GALILEE VIENNE

Examineurs	Etablissement
AKAK ANGELE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
CEUX LOIC	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
COUPAT GILLES	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DESMARTHON MARIA	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
DIDIER ANTHONY	GALILEE VIENNE
DUBOIS FABIEN	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
DUPERRIER KATHRYN	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
DURAND CAROLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
HUBERT TOPALL CATHERINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
JULIEN PIERRE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
LECORGUILLIER CLAUDE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
SAURON NATHALIE	ROBIN VIENNE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0238

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DELAPIERRE CAROLINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CASTANIER SEVERINE

LA PLEIADE PONT DE CHERUY

Examineurs	Etablissement
BOYER LAURENCE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
CARON ISABELLE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
CASTANIER SEVERINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
CEUX LOIC	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
CHIOSO PHILIPPE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
COUPAT GILLES	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DESCOTES JEROME	CAMILLE COROT MORESTEL
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
HUBERT TOPALL CATHERINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
JULIEN PIERRE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
QUEY PHILIPPE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
ROCHE CHRISTINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
WILLIAMS AMY	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0239

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DELAPIERRE CAROLINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

FAYE JEROME

CAMILLE COROT MORESTEL

Examineurs	Etablissement
BAYLE MARIE-ASTRID	SAINT CHARLES VIENNE
BELLEVEGUE RAYMONDE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
CASTANIER SEVERINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
CHIOSO PHILIPPE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
COUPAT GILLES	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DUBOST SYLVIE	ROBIN VIENNE
FAYE JEROME	CAMILLE COROT MORESTEL
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GAUD BERENGERE	SAINT CECILE LA COTE ST ANDRE
GILLET-DUTERQUE ELISE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
MARTIN CARINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
MODENESE GHISLAINE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
PARET JULIEN	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
ROUX MARIE-PIERRE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
SCHWARTZ BARBARA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0240

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DELAPIERRE CAROLINE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

ZAGALA MICHEL

L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Examineurs	Etablissement
AUBERTHIER CHRISTOPHE	SAINT CHARLES VIENNE
BELLEVEGUE RAYMONDE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
CHIOSO PHILIPPE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
COLOMBAN STEPHANE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
COUPAT GILLES	LPO PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DELWARTE MAXIME	GALILEE VIENNE
DUBOST SYLVIE	ROBIN VIENNE
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
LAMBOLEY YOLANDE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
MAHTEU SOPHIE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
QUEY PHILIPPE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
ZAGALA MICHEL	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0241

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANTE FABIEN

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

PARET JULIEN

LA PLEIADE PONT DE CHERUY

Examineurs	Etablissement
BARRON ANNE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
BELLE JEAN-PHILIPPE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
BRAHMI SMAIL	ROBIN VIENNE
DEVILLE VANESSA	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
DUBOST SYLVIE	ROBIN VIENNE
DUCROCQ DELPHINE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
JUGLAIR MARIE-CHRISTINE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
LAMBOLEY YOLANDE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
LANTHELME GUY	GALILEE VIENNE
MINGAT JOELLE	CAMILLE COROT MORESTEL
PARET JULIEN	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
SABIL MEHDI	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SAGNES-OZELLE AUDREY	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
THILLARD FLORENCE	LA COTE-SAINT-ANDRE LA COTE ST ANDRE
VIVIER NELLY	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0242

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANTE FABIEN

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

VIVIER NELLY

HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE

Examineurs	Etablissement
BELLE JEAN-PHILIPPE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
BUONOMO MICHEL	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
FAURE VERGNOLLE LAETITIA	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
FOLLIEN ERIKA	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY
LECORGUILLIER CLAUDE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
MARCHAND SANDRINE MELANI	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
PARET JULIEN	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
SCHWARTZ BARBARA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
VIVIER NELLY	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0243

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANTE FABIEN

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

SCHWARTZ BARBARA

L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Examineurs	Etablissement
AUBERTHIER CHRISTOPHE	SAINT CHARLES VIENNE
BELLE JEAN-PHILIPPE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
BONNETON ANNICK	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
DA SILVA CRISTELE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
DYE FRANCOISE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
FAYE JEROME	CAMILLE COROT MORESTEL
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GUDFIN GREGORY	SAINT CHARLES VIENNE
MARCHAND SANDRINE MELANI	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
MORALES FABRICE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
OGIER ERIC-ANDRE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
SCHWARTZ BARBARA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0244

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANTE FABIEN

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BECHU JEAN-MICHEL

CHAMPOLLION GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
AUBERTHIER CHRISTOPHE	SAINT CHARLES VIENNE
BARET FRANCOISE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
BECHU JEAN-MICHEL	CHAMPOLLION GRENOBLE
BELLE JEAN-PHILIPPE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
DIAZ JEAN-LUC	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
DYE FRANCOISE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
MORALES FABRICE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
QUEY PHILIPPE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
SCHWARTZ BARBARA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0245

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LANTE FABIEN

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BARET FRANCOISE

ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Examineurs	Etablissement
ALLAOUI AZZEDINE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
AUVRAY JEAN-PIERRE	ROBIN VIENNE
BARET FRANCOISE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
BELLE JEAN-PHILIPPE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
BUISSONNET VINCENT	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
DYE FRANCOISE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
EDOUARD GUY	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
LAVIELLE PATRICK	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
OGIER ERIC-ANDRE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
SAINTE-JULLIAN FLORA	CAMILLE COROT MORESTEL
TARTARAT-CHAPITRE ALAIN	EDOUARD HERRIOT VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0246

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DU BOUSQUET LYDIE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BOUTELOUP NATHALIE

CAMILLE COROT MORESTEL

Examineurs	Etablissement
BALDIT FREDERIC	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BOUTELOUP NATHALIE	CAMILLE COROT MORESTEL
BUISSONNET VINCENT	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
CORONEL FLORENCE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
EDOUARD GUY	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GOERGER ROGER	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
MILLIER ALEXANDRA	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
OGIER ERIC-ANDRE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
SAINTE-JULLIAN FLORA	CAMILLE COROT MORESTEL
VIVIER NELLY	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0247

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DU BOUSQUET LYDIE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

ANTOINE JEAN-LUC

CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN

Examineurs	Etablissement
ANTOINE JEAN-LUC	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
BOUTELOUP NATHALIE	CAMILLE COROT MORESTEL
BUISSONNET VINCENT	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
FAURE FREDERIQUE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GAILLARD FABIENNE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
GOERGER ROGER	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
PAROIS EMMANUELLE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
SAINTE-JULLIAN FLORA	CAMILLE COROT MORESTEL
TARTARAT-CHAPITRE ALAIN	EDOUARD HERRIOT VOIRON
TOLEDO SANDY	ANNE FRANK LA VERPILLIERE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0248

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : DU BOUSQUET LYDIE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président : MONNET REMY

SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE

Examineurs	Etablissement
BLANC CATHY	ROBIN VIENNE
FAURE FREDERIQUE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GAILLARD FABIENNE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
GOERGER ROGER	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
GRAND PHILIPPE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
MEYER MICHEL	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
MONNET REMY	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
RIGAUD ANNE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
TARTARAT-CHAPITRE ALAIN	EDOUARD HERRIOT VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0249

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : DU BOUSQUET LYDIE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président : FAURE FREDERIQUE

PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU

Examineurs	Etablissement
CHAREYRON CORINNE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
DUCARROZ ISABELLE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
FAURE FREDERIQUE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
FOURMOND ELODIE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
GOERGER ROGER	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
GRAND PHILIPPE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
HEYRAUD HELOISE	SAINT CHARLES VIENNE
MONNET REMY	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
NEMOZ PHILIPPE	SAINT CHARLES VIENNE
PAYM COLETTE	CAMILLE COROT MORESTEL
PERRIN ELODIE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
RIGAUD ANNE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
RUF SYLVIE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
TROITINO VALERIE	ROBIN VIENNE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury: 0250

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : DU BOUSQUET LYDIE

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président : GONTARD PIERRE

L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Examineurs	Etablissement
ARMAND ANNE HELENE	SAINT CHARLES VIENNE
ECKER ANKE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
FAYOLLE PASCALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GOERGER ROGER	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
GONTARD PIERRE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
HEYRAUD HELOISE	SAINT CHARLES VIENNE
NEMOZ PHILIPPE	SAINT CHARLES VIENNE
NEMOZ RAJOT ANNIE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
NOEL REMY	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
RIGAUD ANNE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
VIGNA JEAN-LUC	SAINT CHARLES VIENNE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury: 0112

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : NOVAKOVA IVA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président : DUPORT-BUTIQUE JEAN-MARC

CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
AGULLO STEPHANE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
ALBERTINI PATRICK	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
CUFINO ANNICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DUCAROUGE PIERRE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
DUPORT-BUTIQUE JEAN-MARC	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE
FINE THIERRY	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
GOURDON ELISE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES

GUIGNARD BORIS	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
GUILLOT ERIC	CHAMPOLLION GRENOBLE
MORLIGHEM JOEL	STENDHAL GRENOBLE
POURRAT BRIGITTE	STENDHAL GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury: 0113

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

NOVAKOVA IVA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

GUIGNARD BORIS

HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE

Examineurs	Etablissement
AGULLO STEPHANE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
ALBERTINI PATRICK	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
CURINIER FABIENNE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
DAVIES HELEN	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
DE CESARE ANTONELLA	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
GARCIA DE LA TORRE NADINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
GOURDON ELISE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
GUIGNARD BORIS	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
GUILLOT ERIC	CHAMPOLLION GRENOBLE
MEY JEAN	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
PELLET OLIVIER	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
POURRAT BRIGITTE	STENDHAL GRENOBLE
THOBY MICKAEL	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury: 0114

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

NOVAKOVA IVA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

DUCAROUGE PIERRE

ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS

Examineurs	Etablissement
AGULLO STEPHANE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
ALBERTINI PATRICK	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
BRUNET ETIENNE	CHAMPOLLION GRENOBLE
CAROFF YVON	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
CURINIER FABIENNE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
DELVECCHIO MARIE-CLAUDE	STENDHAL GRENOBLE
DUCAROUGE PIERRE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
GOURDON ELISE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
GUIGNARD BORIS	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
GUILLOT ERIC	CHAMPOLLION GRENOBLE
MOHR CAROLINE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
POURRAT BRIGITTE	STENDHAL GRENOBLE
SCOZZARO MARIE	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury: 0115

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LOUETTE CHRISTIANE

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

BOVAGNET BRIGITTE

ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Examineurs	Etablissement
ALBERTINI PATRICK	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
AYME JEAN-JACQUES	MARIE CURIE ECHIROLLES
BOULIC GUILLAUME	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
BOVAGNET BRIGITTE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
BRACCHI ERWAN	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
BRUNET ETIENNE	CHAMPOLLION GRENOBLE
BUCLON GERARD	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
CAROFF YVON	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
CIOT CHRISTELLE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
CURINIER FABIENNE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
DUCHESNE KARINE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
EUSTACHE DAVID	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
GOOSSENS MELANIE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
GOURDON ELISE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
POURRAT BRIGITTE	STENDHAL GRENOBLE
RIONDA PAULINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
RUBINO BEATRICE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
SAVOYAT GERARD	CHAMPOLLION GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury: 0116

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LOUETTE CHRISTIANE

UNIVERSITE STENDHAL  
INTERNATIONAL EUROPOLE  
GRENOBLE

Vice-président :

MARQUE BRIGITTE

Examineurs	Etablissement
ALBERTINI PATRICK	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
AYME JEAN-JACQUES	MARIE CURIE ECHIROLLES
BOUHET NATHALIE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
BRUNET ETIENNE	CHAMPOLLION GRENOBLE
CAROFF YVON	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
CIOT CHRISTELLE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
GOOSSENS MELANIE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
GOURDON ELISE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
LECELLIER VIRGINIE	CHAMPOLLION GRENOBLE
MANUEL CATHERINE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
MARQUE BRIGITTE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
MERMET HELEN	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
POURRAT BRIGITTE	STENDHAL GRENOBLE
RUBINO BEATRICE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
SAVOYAT GERARD	CHAMPOLLION GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury: 0117

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LOUETTE CHRISTIANE

UNIVERSITE STENDHAL  
EXTERNAT NOTRE DAME  
GRENOBLE

Vice-président :

PERINET DOMINIQUE

Examineurs	Etablissement
ALBERTINI PATRICK	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
GOURDON ELISE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
PERINET DOMINIQUE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
POURRAT BRIGITTE	STENDHAL GRENOBLE
RUBINO BEATRICE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
SAVIN HELENE	MARIE CURIE ECHIROLLES
SAVOYAT GERARD	CHAMPOLLION GRENOBLE
VALETTE MICHEL	CHAMPOLLION GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury: 0118

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LOUETTE CHRISTIANE

UNIVERSITE STENDHAL  
CHAMPOLLION GRENOBLE

Vice-président :

VALETTE MICHEL

Examineurs	Etablissement
ALBERTINI PATRICK	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
DUCAROUGE PIERRE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
FRASSATI NADINE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
GOURDON ELISE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
LEFRANC MYRIAM	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
MEY JEAN	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
PERINET DOMINIQUE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
POURRAT BRIGITTE	STENDHAL GRENOBLE
SAVOYAT GERARD	CHAMPOLLION GRENOBLE
SCHMIDT CHRISTINE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
THOBY MICKAEL	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
VALETTE MICHEL	CHAMPOLLION GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0251

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARIN PHILIPPE

GRENOBLE INP  
EDOUARD HERRIOT VOIRON

Vice-président :

MICHEL DENIS

Examineurs	Etablissement
AMBLARD MARIE-ANGE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
BANWARTH JEAN	ZONE ACADEMIQUE (MA)
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
DIDIER CEDRIC	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
FRASSATI NADINE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
JARDIN ODILE	PIERRE TERMIER GRENOBLE



MICHEL DENIS	EDOUARD HERRIOT VOIRON
PAL SYLVIE	MARIE CURIE ECHIROLLES
PIASENTIN BRUNO	PIERRE BEGHIN MOIRANS
PORTAL CATHERINE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
QUESNEL FRANCOISE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
ROCHAS LAURENCE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
ROUX YANNICK	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
SILVA MONDRAGON NATCHELLI	PIERRE TERMIER GRENOBLE
SIMONNEAU HELENE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
TOURNOUD MARYSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0252

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MARIN PHILIPPE GRENOBLE INP  
Vice-président : ANDRES SEBASTIEN LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
ANDRES SEBASTIEN	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
BANWARTH JEAN	ZONE ACADEMIQUE (MA)
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
DIDIER CEDRIC	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
DUPILLIER MARIE-PIERRE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE
GARZENA ANGELES	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
LAGRENADE MAITE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
LAURET HERVE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
LECRIQUE MARIE VIRGINIE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
MOULIN ANAIS	PIERRE BEGHIN MOIRANS
MYLY FABRICE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
ROCHAS LAURENCE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
SCHAUER GUILLEMETTE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
SCOZZARO MARIE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
TOURNOUD MARYSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0253

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MARIN PHILIPPE GRENOBLE INP  
Vice-président : MICHEL NICOLE EDOUARD HERRIOT VOIRON

Examineurs	Etablissement
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
CEZARD CATHERINE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
CHASTAN GHISLAINE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
DIDIER CEDRIC	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
DONNELLY MARIE-THERESE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
GERINARD DOMINIQUE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
JOB MARION	MARIE CURIE ECHIROLLES
JUILLET PIERRE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
LECRIQUE MARIE VIRGINIE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
MICHEL NICOLE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
MYLY FABRICE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
ROCHAS LAURENCE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
SCHAUER GUILLEMETTE	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0254

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MARIN PHILIPPE GRENOBLE INP  
Vice-président : SABOURIN MICHELE CHAMPOLLION GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
CELLIER LAURA	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
CHALVIN FRANCOISE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
DIDIER CEDRIC	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
DUPILLIER MARIE-PIERRE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE
LAGRENADE MAITE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
LECRIQUE MARIE VIRGINIE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
MICHEL NICOLE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
PERCHE MAEVA	MARIE CURIE ECHIROLLES
ROUX CHRISTIAN	EDOUARD HERRIOT VOIRON
SABOURIN MICHELE	CHAMPOLLION GRENOBLE
SCHAUER GUILLEMETTE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
SIERRA-TYRAS MARIA-DEL-MAR	LA SAULAIE ST MARCELLIN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0255

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

AVENAS YVAN

GRENOBLE INP

Vice-président :

AUTRAND PIERRE

PIERRE BEGHIN MOIRANS

Examineurs	Etablissement
AUTRAND PIERRE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
BISSON JUSTINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
BLANC SYLVIANE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
BOURGEAT NATHALIE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
CAZALS GERARD	EDOUARD HERRIOT VOIRON
CELLIER LAURA	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
CHALVIN FRANÇOISE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
GRELLIER MAGALI	MARIE CURIE ECHIROLLES
JUILLET PIERRE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
LAPIERRE CHRISTOPHER	EDOUARD HERRIOT VOIRON
LLORCA JACQUES	EAUX CLAIRES GRENOBLE
TURC SYLVAIN	STENDHAL GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0256

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

AVENAS YVAN

GRENOBLE INP

Vice-président :

GRANA SEBASTIEN

PORTES DE L'OISANS VIZILLE

Examineurs	Etablissement
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
BRIAL MARIE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
BUCLON GERARD	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
DE CESARE ANTONELLA	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
CELLIER LAURA	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
DOLEAC GERARD	FERDINAND BUISSON VOIRON
DUSSENNE DANY	EDOUARD HERRIOT VOIRON
FRAGOLA JOSEPH	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
GRANA SEBASTIEN	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
LAPIERRE CHRISTOPHER	EDOUARD HERRIOT VOIRON
LLORCA JACQUES	EAUX CLAIRES GRENOBLE
ROUX YANNICK	PORTES DE L'OISANS VIZILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0257

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

AVENAS YVAN

GRENOBLE INP

Vice-président :

PEPIN CORINNE

LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
BORGNON FREDERIC	EDOUARD HERRIOT VOIRON
BUOSI STEEVE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
CARLE ROLLAND	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
DELLA-VEDOVA GILLES	STENDHAL GRENOBLE
DUSSENNE DANY	EDOUARD HERRIOT VOIRON
KACZMAREK BERTRAND	SAINT CHARLES VIENNE
LAPIERRE CHRISTOPHER	EDOUARD HERRIOT VOIRON
LLORCA JACQUES	EAUX CLAIRES GRENOBLE
MYLY FABRICE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
PEPIN CORINNE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
TURC SYLVAIN	STENDHAL GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0258

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

AVENAS YVAN

GRENOBLE INP

Vice-président :

MONNET JEAN-MICHEL

LA SAULAIIE ST MARCELLIN

Examineurs	Etablissement
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
CARLE ROLLAND	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
CEZARD CATHERINE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST
FREREJEAN MIREILLE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
GOUTIERE DENYS	EDOUARD HERRIOT VOIRON
KACZMAREK BERTRAND	SAINT CHARLES VIENNE
JULLIARD SABINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
LAPIERRE CHRISTOPHER	EDOUARD HERRIOT VOIRON
LLORCA JACQUES	EAUX CLAIRES GRENOBLE
MONNET JEAN-MICHEL	LA SAULAIIE ST MARCELLIN
MONNET SYLVIE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
TRIBOUILLOY RICHARD	CHAMPOLLION GRENOBLE

TURC SYLVAIN	STENDHAL GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0259

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DAMPERAT MAUD

GRENOBLE INP

Vice-président :

BOIDRON MARINE ANNE DEN

EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
ALGARIN DELPHINE	STENDHAL GRENOBLE
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
BOIDRON MARINE ANNE DEN	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
COMTAT MURIEL	FERDINAND BUISSON VOIRON
CUFINO ANNICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DELLA-VEDOVA GILLES	STENDHAL GRENOBLE
JULLIARD SABINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
KACZMAREK BERTRAND	SAINT CHARLES VIENNE
LAUGIER THOMAS	STENDHAL GRENOBLE
ROSTAING PIERRE	CHAMPOLLION GRENOBLE
TRIBOUILLOY RICHARD	CHAMPOLLION GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0260

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DAMPERAT MAUD

GRENOBLE INP

Vice-président :

TRIBOUILLOY RICHARD

CHAMPOLLION GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
ALGARIN DELPHINE	STENDHAL GRENOBLE
BASILE MIREILLE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
BESSON FREDERIC	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
BOUHET NATHALIE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
CHASTANG MARIE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE
GRASSET-GOTHON CAROLE	FERDINAND BUISSON VOIRON
LACROIX XAVIER	LA SAULAIE ST MARCELLIN
LAUGIER THOMAS	STENDHAL GRENOBLE
ROSTAING PIERRE	CHAMPOLLION GRENOBLE
THEVENET NICOLE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
TRIBOUILLOY RICHARD	CHAMPOLLION GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0261

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DAMPERAT MAUD

GRENOBLE INP

Vice-président :

VILLETTE MARIELLE

EDOUART HERRIOT

Examineurs	Etablissement
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
BISSON JUSTINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
BUCHET SASKIA	LOUISE MICHEL GRENOBLE
BUOSI STEEVE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
CHOLER VALERIE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
LACROIX XAVIER	LA SAULAIE ST MARCELLIN
LAUGIER THOMAS	STENDHAL GRENOBLE
NELSON JUDITH	MARIE CURIE ECHIROLLES
ROSTAING PIERRE	CHAMPOLLION GRENOBLE
ROUX YANNICK	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
THEVENET NICOLE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
VILLETTE MARIELLE	EDOUARD HERRIOT VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380032D - LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Jury: 0262

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DAMPERAT MAUD

GRENOBLE INP

Vice-président :

BASILE MIREILLE

MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Examineurs	Etablissement
ASSIE LAURE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
BASILE MIREILLE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
BERTRAND KATIA	VAUCANSON GRENOBLE
BUOSI STEEVE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
CHOLER VALERIE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
DOREL STEPHANIE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
HINDELANG ANNE	FERDINAND BUISSON VOIRON

LAUGIER THOMAS	STENDHAL GRENOBLE
RIONDA PAULINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
THEVENET NICOLE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0020

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARTINOIA ROZENN

UNIVERSITE

PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

BEAUGHON MARIE-FRANCE

PHILIBERT DELORME L ISLE D

ABEAU

Examineurs	Etablissement
BEAUGHON MARIE-FRANCE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BONNEFOI ANNE-LAURE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GOLLET CHRISTOPHE ROLL	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
HERRERA YOLANDE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
MAILLEFAUD LAURE	ROBIN VIENNE
MATHIEU ISABELLE	SAINT BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE
MERABET BAKNADIL	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
MOURA MARIE ROSE	GALILEE VIENNE
RIOU ELISE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SEBELON ERIC	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
TRANIER STEPHANIE	CAMILLE COROT MORESTEL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0021

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARTINOIA ROZENN

UNIVERSITE

PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

PINET FABIEN

LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BONNEFOI ANNE-LAURE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
BUISSON-SIMON NATHALIE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
DILIGENT JOHANNA	ROBIN VIENNE
FABRE JOELLE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
GOLLET CHRISTOPHE ROLL	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
LAC NELLY	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
MOURA MARIE ROSE	GALILEE VIENNE
PABRYK FANNY	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
PINET FABIEN	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
RAMBELO MANGA FY NY AINA	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SAUDI AMINA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
TRANIER STEPHANIE	CAMILLE COROT MORESTEL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0022

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARTINOIA ROZENN

UNIVERSITE

PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

DUCLOS PIERRE

LA PLEIADE PONT DE CHERUY

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BUISSON-SIMON NATHALIE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
DEVILLE VANESSA	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
DUCLOS PIERRE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
HOSTE BRUNO	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
GOLLET CHRISTOPHE ROLL	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
MARIN HUBERT	EDOUARD HERRIOT VOIRON
MOURA MARIE ROSE	GALILEE VIENNE
MORFIN ODILE	SAINT CHARLES VIENNE
RAMBELO MANGA FY NY AINA	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
VINCENT BEATRICE	EDOUARD HERRIOT VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0023

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :  
Vice-président :

MARTINOIA ROZENN  
VINCENT BEATRICE

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
EDOUARD HERRIOT VOIRON

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BUISSON-SIMON NATHALIE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
GAMON MICHEL	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
GOLLET CHRISTOPHE ROLL	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
HOSTE BRUNO	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
JESUHA THOMAS	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
MATHIAS DENIS	SAINT CHARLES VIENNE
RAMBELO MANGA FY NY AINA	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SEBELON ERIC	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
VINCENT BEATRICE	EDOUARD HERRIOT VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0024

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DISSART JEAN-CHRISTOPHE

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

AVOUAC RENE

LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Examineurs	Etablissement
AVOUAC RENE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
GARCIA SERRANO MELANIE	SAINT CHARLES VIENNE
JESUHA THOMAS	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
KOHLER KARINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
LABBAYE BRIGITTE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
LAC NELLY	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
MATHIAS DENIS	SAINT CHARLES VIENNE
MAYER MARIE-CLAUDE	SAINT CHARLES VIENNE
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SEBELON ERIC	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
VANDEWALLE NATACHA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
ZAPATERO MARIE-THERESE	CAMILLE COROT MORESTEL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0025

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DISSART JEAN-CHRISTOPHE

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

LAC NELLY

LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Examineurs	Etablissement
BARRET VIRGINIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
FRANCILLON ALEXANDRA	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
FAURE-BRAC SERAPHIN	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
JESUHA THOMAS	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
KOHLER KARINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
LABBAYE BRIGITTE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
LAC NELLY	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
PERROT LUCILE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
RAYMOND PATRICIA	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
TOURNIER FLORENCE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0026

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DISSART JEAN-CHRISTOPHE

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

PERROT LUCILE

LA PLEIADE PONT DE CHERUY

Examineurs	Etablissement
BARBIER LAURENCE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BENHAMOU FAWZY	ROBIN VIENNE
FAURE-BRAC SERAPHIN	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
FRANCISCO HELENA	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
KOHLER KARINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
MUNIER JEROME	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
PERROT LUCILE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY

RAYMOND PATRICIA	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
RIQUIER LUDOVIC	CAMILLE COROT MORESTEL
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0027

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : DISSART JEAN-CHRISTOPHE UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président : SOMATRI RACHID ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Examineurs	Etablissement
BAILLET ISABELLE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BENHAMOU FAWZY	ROBIN VIENNE
CORRAL FRANCOISE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
DELBOS XAVIER	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
DILIGENT JOHANNA	ROBIN VIENNE
EXERTIER CECILE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
FAURE-BRAC SERAPHIN	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
JOURAVEL DANIEL	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
KOHLER KARINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
LAGRANGE JEAN-MARC	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SOMATRI RACHID	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0028

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MERMINOD VALERY UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président : RIQUIER LUDOVIC CAMILLE COROT MORESTEL

Examineurs	Etablissement
BARBAN BRUNO	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DELHOMME MARIE-CARMEN	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
DILIGENT JOHANNA	ROBIN VIENNE
EXERTIER CECILE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
GENIX AMELIE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
LECOEUR REBECCA	ROBIN VIENNE
PEQUIGNAT HELENE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
PETIT SEBASTIEN	CAMILLE COROT MORESTEL
RIQUIER LUDOVIC	CAMILLE COROT MORESTEL
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
STEFANELLO SYLVIANE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0029

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MERMINOD VALERY UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président : MAHIEU PHILIPPE ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN

Examineurs	Etablissement
ANDRU OLIVIER	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
AUMERCIER JEAN-JULIEN	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
AZDOD SAMIR	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BAUDOIN VALERIE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
CROUZOUON LAURENT	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
DELBOS XAVIER	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
DESPOIS JEAN-BERNA	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
EXERTIER CECILE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
GENIX AMELIE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
MAHIEU PHILIPPE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
MILLON SUZANNE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
PEQUIGNAT HELENE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
STEFANELLO SYLVIANE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

STRACCHI SERGE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
----------------	---

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0030

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MERMINOD VALERY UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
Vice-président : ANDRU OLIVIER L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Examineurs	Etablissement
ANDRU OLIVIER	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
AUMERCIER JEAN-JULIEN	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
BAUDOUIN VALERIE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
CLOT LAURENT	CAMILLE COROT MORESTEL
LEROUX ANTOINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
PEQUIGNAT HELENE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
RAVET GISLAINE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
STEFANELLO SYLVIANE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0031

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MERMINOD VALERY UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
Vice-président : AUMERCIER JEAN-JULIEN ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN  
GAL

Examineurs	Etablissement
AUMERCIER JEAN-JULIEN	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
CHAMBRON OLIVIER	PIERRE BEGHIN MOIRANS
COIGNARD-ANDRUSIAK CELINE	FERDINAND BUISSON VOIRON
DELBOS XAVIER	SAINT CHARLES VIENNE
DESPOIS JEAN-BERNA	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
GAILLARD PIERRE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
MARUOTTI CARMELO	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
PEQUIGNAT HELENE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
RAVET GISLAINE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
RIVOIRE MARC	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
ROBIN AURELIE	SAINT CHARLES VIENNE
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
STEFANELLO SYLVIANE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0032

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MERMINOD VALERY UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
Vice-président : LYONNAZ NICOLAS BRUNO G CAMILLE COROT MORESTEL

Examineurs	Etablissement
AUMERCIER JEAN-JULIEN	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
CHAMBRON OLIVIER	PIERRE BEGHIN MOIRANS
CHIRAT SANDRINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
CROUZOUOLON LAURENT	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
CUFINO BRUNO	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
DIAS DOMINIQUE	GALILEE VIENNE
DUCREUX FRANCOIS	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
GILLES CELINE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
LYONNAZ NICOLAS BRUNO G	CAMILLE COROT MORESTEL
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SAOUDI AMINA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
SOMATRI RACHID	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
STEFANELLO SYLVIANE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0119

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LATOUR ALAIN UNIVERSITE  
 PIERRE MENDES-FRANCE  
 Vice-président : MOLIN SAMUEL L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BOURDIN PATRICIA	SAINT CHARLES VIENNE
CANY AUDREY	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
COSENTINO MARIA-ASUNCION	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
DEL BOSQUE EDITH	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
FRIZON PATRICK	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
GLAIZAL SEVERINE	ROBIN VIENNE
JACOB FREDERICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
LIPP HELENE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
MELONI ANTOINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
MOLIN SAMUEL	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
MONNET CHRISTINE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SEGUIN LYDIE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
VERBICARO AURELIE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0120

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LATOUR ALAIN UNIVERSITE  
 PIERRE MENDES-FRANCE  
 Vice-président : FRIZON PATRICK ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BRAOS GIL	CAMILLE COROT MORESTEL
DEL BOSQUE EDITH	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
FRIZON PATRICK	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
JACOB FREDERICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
LIPP HELENE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
MELONI ANTOINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
MERMET-TRAPPLER FLORENCE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0121

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LATOUR ALAIN UNIVERSITE  
 PIERRE MENDES-FRANCE  
 Vice-président : DEL BOSQUE EDITH ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
DAUPIAS D'ALCOCHETE FLORENCE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
DEL BOSQUE EDITH	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
GRANGIE NATHALIE	CAMILLE COROT MORESTEL
JACOB FREDERICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
MERMET-TRAPPLER FLORENCE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
PLANTIER NATHALIE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0122

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LATOUR ALAIN UNIVERSITE  
 PIERRE MENDES-FRANCE  
 Vice-président : BLANCHARD OLIVIER ROBIN VIENNE

Examineurs	Etablissement
ALVAREZ MAYORAL DOMINIQUE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BLANCHARD OLIVIER	ROBIN VIENNE
BOSTVIRONNOIS RAPHAELLE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
DAUPIAS D'ALCOCHETE FLORENCE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
JACOB FREDERICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
KUPFER GEORGE CHRISTELLE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
MERMET-TRAPPLER FLORENCE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE



JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0123

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LATOUR ALAIN

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL

Vice-président : DHERIN CELINE

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
CANY AUDREY	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
DHERIN CELINE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL
FARGIER CARINE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
INFRAY JEROME	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
JACOB FREDERICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury: 0124

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LATOUR ALAIN

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
HECTOR BERLIOZ LA COTE ST  
ANDRE

Vice-président : BOSTVIRONNOIS RAPHAELLE

Examineurs	Etablissement
BEGO DANIELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
BOSTVIRONNOIS RAPHAELLE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
CHAMPON NATHALIE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
DI MANGO ANGELO	LA PLEIADE PONT DE CHERUY
DOUCELIN MARIE-NOELLE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
INFRAY JEROME	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
JACOB FREDERICK	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
ROBLET VIRGINIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE
SANCHEZ ELODIE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0033

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : FRANCONY JEAN-MARC

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
ZONE 38-1 GRENOBLE ZONE 38-1  
GRENOBLE

Vice-président : SORREL PATRICK

Examineurs	Etablissement
BARET-BOURGOIN ESTELLE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
COUVE DE MURVILLE VALERIE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
FILLETROZ MIREILLE	MARIE CURIE ECHIROLLES
GAUTHIER LAURENCE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
GENRE MARCO	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
GILLOT XAVIER	CHAMPOLLION GRENOBLE
LEMAITRE MARIE-PIERRE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
LIEUGARD HELENE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MICHAUD DAMIEN	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
PAQUIER FLORENCE	LPO EDOUARD HERRIOT VOIRON
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
SORREL PATRICK	ZONE 38-1 GRENOBLE ZONE 38-1 GRENOBLE
TROLLET BRIGITTE	EDOUARD HERRIOT VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0034

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : FRANCONY JEAN-MARC

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

Vice-président : BARET-BOURGOIN ESTELLE

Examineurs	Etablissement
BARET-BOURGOIN ESTELLE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
BOULNOIS MARION	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
BRUGIERE BRIGITTE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
CHAMBON CHRISTINE	LA SAULAIIE ST MARCELLIN
CHARLOT FIDMAN CHRISTELLE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
COMTE MICHEL	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
COUVE DE MURVILLE VALERIE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
FILLETROZ MIREILLE	MARIE CURIE ECHIROLLES
GILLOT XAVIER	CHAMPOLLION GRENOBLE

LANGER MARIA	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
LIOBARD ALICE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
RIVOIRE VICAT ODILE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
SORREL PATRICK	ZONE 38-1 GRENOBLE ZONE 38-1 GRENOBLE
SPERRY FANNY	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0035

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

FRANCONY JEAN-MARC

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
MARIE REYNOARD VILLARD  
BONNOT

Vice-président :

COMTE MICHEL

Examineurs	Etablissement
BOULNOIS MARION	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
COMTE MICHEL	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
COUVE DE MURVILLE VALERIE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
DANTAS BARREIRO SANDRINE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
GILLOT XAVIER	CHAMPOLLION GRENOBLE
GOFFO BLANDINE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
LYUBCHYK TETYANA	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MICHAUD DAMIEN	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
MORAND-BASSET MIREILLE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
SALIARIS XAVIER	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
TARDY ELSA	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0036

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

FRANCONY JEAN-MARC

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE

Vice-président :

MICHAUD DAMIEN

Examineurs	Etablissement
ARRESTAT FRANCOISE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
BOULNOIS MARION	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
COUVE DE MURVILLE VALERIE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
DELAGNEAU DAVID	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
DUVERGNE CATHERINE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE
HOUPERT REMI	VAUGELAS CHAMBERY
LIEUGARD HELENE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
LIOBARD ALICE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MICHAUD DAMIEN	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
NEYRET CHANTAL	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
REGAL MARTINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
REVEL FLORENCE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
ROLLAND CHRISTINE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
SUBRIN LYNE	MARIE CURIE ECHIROLLES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0037

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MATHIEU MARTIAL

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
MARIE REYNOARD VILLARD  
BONNOT

Vice-président :

LESPINAT LAETITIA AUDREY

Examineurs	Etablissement
CREPIN PASCALINE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
ELIA ANTONELLA	MARIE CURIE ECHIROLLES
FAURE VINCENT	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
FERNANDEZ JEAN-CEDRIC	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
HUE MICHEL CARINE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE
LEMAITRE MARIE-PIERRE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

LESPINAT LAETITIA AUDREY	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
LIEUGARD HELENE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RAVE ISABELLE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
REGAL MARTINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
SAUVAT CASTALDO GIOVANNA	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0038

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MATHIEU MARTIAL

UNIVERSITE

PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

GRENNERAT FANNY

ANDRE ARGOUGES GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
ABAD MONTESINOS JAIME	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
ALIBERT CHANTAL	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
BOVAGNE FREDERIC	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
CHAGNY ANNE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
CREPIN PASCALINE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
FAURE VINCENT	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
FERNANDEZ JEAN-CEDRIC	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
GRENNERAT FANNY	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE
LE MAGUET SYLVIANE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PIVOT SIMON	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
REGAL MARTINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
SANCHEZ ALCARAZ DOLORES	CHAMPOLLION GRENOBLE
VERHOOSTE GUILLAUME	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0039

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MATHIEU MARTIAL

UNIVERSITE

PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

CHAGNY ANNE

UNITÉ SOINS ETUDES

GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE

Examineurs	Etablissement
AZIB MOUNA	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
BEN HAMIDA EZZEDDINE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
CHAGNY ANNE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
CREPIN PASCALINE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
FERNANDEZ JEAN-CEDRIC	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
GOFFO BLANDINE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
HADDOUCHE JACQUELINE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
LE MAGUET SYLVIANE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MOINE VALERIE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
TORELLI ANNE-MARIE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0040

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MATHIEU MARTIAL

UNIVERSITE

PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

BENOIT MARIE-CLAUDE

ARISTIDE BERGES SEYSSINET

PARISSET

Examineurs	Etablissement
BENOIT MARIE-CLAUDE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
CREPIN PASCALINE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
DELAVEYNE MARIE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
FICHET PIERRE-MIKAEL	PIERRE BEGHIN MOIRANS

LE MAGUET SYLVIANE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PIVOT SIMON	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
TORQUATO DOS SANTOS SYLVAIN	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
VERHOOSTE GUILLAUME	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0041

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MURAT PIERRE UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE  
 Vice-président : SONZOGNI CAMILLE EDOUARD HERRIOT VOIRON

Examineurs	Etablissement
BONETTO VALERIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
CHAFFARD SYLVIE	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE
DEVARS CHANTAL	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
PASTORELLO VERONIQUE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PIVOT SIMON	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
SONZOGNI CAMILLE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
TORQUATO DOS SANTOS SYLVAIN	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0042

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MURAT PIERRE UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE  
 Vice-président : ARRESTAT FRANCOISE DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Examineurs	Etablissement
ARRESTAT FRANCOISE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
BEVILACQUA AGNES	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
BOUCHET FRANCOISE	MARIE CURIE ECHIROLLES
BRANS SYLVIE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
CHAFFARD SYLVIE	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE
DELAVEYNE MARIE	PIERRE TERMIER GRENOBLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MEGEVET CHRISTIAN	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
MILAN CAROLINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
PASTORELLO VERONIQUE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
SEINTURIER GILLES	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
SONZOGNI CAMILLE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
TORQUATO DOS SANTOS SYLVAIN	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0043

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : MURAT PIERRE UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE  
 Vice-président : SALIARIS XAVIER ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS

Examineurs	Etablissement
BASSARD LOIC	CHAMPOLLION GRENOBLE
BOUCHET FRANCOISE	MARIE CURIE ECHIROLLES
CHAFFARD SYLVIE	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE
CHATAIGNER CHRISTELLE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
LACHENAL FRANCIS	CHAMPOLLION GRENOBLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MEGEVET CHRISTIAN	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
MILAN CAROLINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
REGAL MARIE-FRANCOISE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
SALIARIS XAVIER	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0044

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MURAT PIERRE

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
MARIE CURIE ECHIROLLES

Vice-président :

BOUCHET FRANCOISE

Examineurs	Etablissement
AVRIL ANNE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
BOUCHET FRANCOISE	MARIE CURIE ECHIROLLES
BRUDER MONIKA	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
CHAFFARD SYLVIE	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE
CHATAIGNER CHRISTELLE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
CLEMENCON YANN	PIERRE BEGHIN MOIRANS
DUCOMBS AUDRI	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
LACHENAL FRANCIS	CHAMPOLLION GRENOBLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MILAN CAROLINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0045

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MURAT PIERRE

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
UNITÉ SOINS ETUDES  
GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE

Vice-président :

LAVANDIER MAGALI

Examineurs	Etablissement
AVRIL ANNE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
BONNAFFOUX MARIE-PIERRE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
CLEMENCON YANN	PIERRE BEGHIN MOIRANS
CAPUANO KEVIN	VAUCANSON GRENOBLE
CHAFFARD SYLVIE	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE
HADDOUCHE JACQUELINE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
LACHENAL FRANCIS	CHAMPOLLION GRENOBLE
LARQUE CELINE	STENDHAL GRENOBLE
LAVANDIER MAGALI	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MILLOT PATRICK	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PLANCHON FREDERIQUE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0046

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CŒURJOLLY JEAN-FRANCOIS

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
PORTES DE L'OISANS VIZILLE

Vice-président :

BAUR OLIVIER

Examineurs	Etablissement
AVRIL ANNE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
BAUR OLIVIER	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
BEN HAMIDA EZZEDDINE	LA SAULAIÉ ST MARCELLIN
BONNAFFOUX MARIE-PIERRE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
GARCIA HELENE	MARIE CURIE ECHIROLLES
GRANDIN LUDOVIC	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
LARQUE CELINE	STENDHAL GRENOBLE
LAUDAUD CHRISTINE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MILLOT PATRICK	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
POLETTI SEBASTIEN	MARIE CURIE ECHIROLLES
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
SILVA MONDRAGON NACHELLI	PIERRE TERMIER GRENOBLE
TANGUY AUDREY PASCALE	LPO ROGER DESCHAUX SASSENAGE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury: 0047

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :  
Vice-président :

CŒURJOLLY JEAN-FRANCOIS  
GARCIA-FERNANDEZ HELIETTE

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
LA SAULAIE ST MARCELLIN

Examineurs	Etablissement
BAUR OLIVIER	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
BELLEDENT CAROLINE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
BONNAFFOUX MARIE-PIERRE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
BRUN SEBASTIEN RENE	DU GRANIER LA RAVOIRE
EMPRIN GIL	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
FERRAUD JEAN-LUC	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
GARCIA-FERNANDEZ HELIETTE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MESZAROS MARIE LAURE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
NEYRET CHANTAL	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PIERRE FRANCOISE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
TANGUY AUDREY PASCALE	LPO ROGER DESCHAUX SASSENAGE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0048

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CŒURJOLLY JEAN-FRANCOIS

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
INTERNATIONAL EUROPOLE  
GRENOBLE

Vice-président :

EMPRIN GIL

Examineurs	Etablissement
ATIFI MOHAMED	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
BRUN SEBASTIEN RENE	DU GRANIER LA RAVOIRE
DAVID ELISABETH	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
DUCOMBS CHRISTINE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
EMPRIN GIL	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MESZAROS MARIE LAURE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
MOROS MARIE-LAURENCE	MARIE CURIE ECHIROLLES
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
TANGUY AUDREY PASCALE	LPO ROGER DESCHAUX SASSENAGE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0049

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CŒURJOLLY JEAN-FRANCOIS

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

Vice-président :

DAVID ELISABETH

Examineurs	Etablissement
BOVAGNE FREDERIC	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
COSTERG SYLVIANE	MARIE CURIE ECHIROLLES
DAVID ELISABETH	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
DELAGNEAU DAVID	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
EL AMRAOUI ABDELOUAHID	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MESZAROS MARIE LAURE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
MOROS MARIE-LAURENCE	MARIE CURIE ECHIROLLES
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
RIOS DELPHINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
TANGUY AUDREY PASCALE	LPO ROGER DESCHAUX SASSENAGE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury: 0050

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CŒURJOLLY JEAN-FRANCOIS

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
PIERRE BEGHIN MOIRANS

Vice-président :

FICHET PIERRE-MIKAEL

Examineurs	Etablissement
ATIFI MOHAMED	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
BONETTO VALERIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BOVAGNE FREDERIC	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
COSTERG SYLVIANE	MARIE CURIE ECHIROLLES
CUELLE-GARREAU CECILE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
FICHET PIERRE-MIKAEL	PIERRE BEGHIN MOIRANS

GRENNERAT ISABELLE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
MARTINEZ CHRISTELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
PICHON JEROME	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RIGAUD REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
TANGUY AUDREY PASCALE	LPO ROGER DESCHAUX SASSENAGE
VIEIRA LOUIS	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0263

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CUNG VAN-DAT

GRENOBLE INP

Vice-président :

RATTO MARTINE

PIERRE BEGHIN MOIRANS

Examineurs	Etablissement
AUVET DANIEL	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
CHARLES CAMILLE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
CLOT-GOUDARD REMI	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
DA DALT CHRISTOPHE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
LAGO EVA	ZONE 38-2 VOIRON ZONE 38-2 VOIRON
LECOMTE CATHERINE	CHAMPOLLION GRENOBLE
PINSON PIERRE-YVES	LA SAULAIE ST MARCELLIN
RATTO MARTINE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE
VERDIER PHILIPPE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0264

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CUNG VAN-DAT

GRENOBLE INP

Vice-président :

ROBIN-GRAVIER CATHERINE

PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA

Examineurs	Etablissement
CHIGNIER HELENE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
CLOT-GOUDARD REMI	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
DA DALT CHRISTOPHE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
DOUMA GEORGES	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
DUFORET SYLVAIN	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
ETESSE FRANCOISE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
FRUCHART CELINE RENEE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
PASCAL JEAN-BERTRAND	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
PATROIX LIONEL	PIERRE BEGHIN MOIRANS
PINSON PIERRE-YVES	LA SAULAIE ST MARCELLIN
ROBIN-GRAVIER CATHERINE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE
TOURNAY ISABELLE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
URSOT CLAIRE	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0265

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CUNG VAN-DAT

GRENOBLE INP

Vice-président :

MASOCH CAROLINE

DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Examineurs	Etablissement
ARRIEUMERLOU CLAUDINE M	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
BERLIOZ CLARISSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
BUISSON PASCAL	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
DA DALT CHRISTOPHE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
GIMENEZ-MISTRETTA MARIE-JOSE	CHAMPOLLION GRENOBLE
JOBIN ELIANE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
LETEY EMMANUELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
MASOCH CAROLINE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
RATTO MARTINE	PIERRE BEGHIN MOIRANS
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE
SOUA KAMEL	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET
VUILLOT JEROME	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0266

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CUNG VAN-DAT

GRENOBLE INP

Vice-président :

VAILLANT SOPHIE

HECTOR BERLIOZ LA COTE ST

Examineurs	Etablissement
BERLIOZ CLARISSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
BYTNIIEWSKI EMMANUEL	FERDINAND BUISSON VOIRON
CASUSO SONIA	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
DA DALT CHRISTOPHE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
FILLION-NICOLLET NICOLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
GROSDENIER YANNICK	EDOUARD HERRIOT VOIRON
LETEY EMMANUELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MARRET LAETITIA	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE
SAVOYAT CHRISTINE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
VAILLANT SOPHIE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE
ZION CAROLINE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE

## JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0267

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAMBAZARD HADRIEN

GRENOBLE INP

Vice-président :

LETEY EMMANUELLE

ARISTIDE BERGES SEYSSINET  
PARISSET

Examineurs	Etablissement
ABADIE ISABELLE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE
BEL VERONIQUE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
BERLIOZ CLARISSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
BUISSON PASCAL	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
BYTNIIEWSKI EMMANUEL	FERDINAND BUISSON VOIRON
FILLION-NICOLLET NICOLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
PARET ISABELLE	LGT PR PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1
GIRAUD NATHALIE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
GROSDENIER YANNICK	EDOUARD HERRIOT VOIRON
LETEY EMMANUELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MANDALA ANTHONY	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
PIONE FLORENCE	CHAMPOLLION GRENOBLE
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE

## JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0268

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAMBAZARD HADRIEN

GRENOBLE INP

Vice-président :

SAVOYAT CHRISTINE

ARISTIDE BERGES SEYSSINET  
PARISSET

Examineurs	Etablissement
BOUVERET VALERIE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
CHEVALIER ANIC	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
DEL GROSSO CECILE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
DUFORET SYLVAIN	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
DUSSENNE CATHERINE	CHAMPOLLION GRENOBLE
JACQUET CORINNE	LA SAULAIÉ ST MARCELLIN
LETEY EMMANUELLE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MANDALA ANTHONY	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
MASOCH CAROLINE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
MEINIER SYLVIE	MARIE CURIE ECHIROLLES
MISBAH FLORENCE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NEYROUD SANDRINE	STENDHAL GRENOBLE
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE
SAVOYAT CHRISTINE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

## JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0269

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAMBAZARD HADRIEN

GRENOBLE INP

Vice-président :

ZYDORCZAK JEAN

ET SPORTIF JEAN PREVOST  
VILLARD DE LANS

Examineurs	Etablissement
ARRIEUMERLOU CLAUDINE M	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
BYTNIIEWSKI EMMANUEL	FERDINAND BUISSON VOIRON
CHARLES CAMILLE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE



CHEVALIER ANIC	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
DEBOUSSE PASCALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
DOUMA GEORGES	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
DUFORÉ SYLVAIN	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE
LOBROT ANNE	CHAMPOLLION GRENOBLE
MANDALA ANTHONY	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
MEINIER SYLVIE	MARIE CURIE ECHIROLLES
PASCAL JEAN-BERTRAND	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE
ZYDORCZAK JEAN	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury: 0270

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAMBAZARD HADRIEN

GRENOBLE INP

Vice-président :

PEDELABAT-LARTIGAU JEAN-MICHEL

CHAMPOLLION GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
BAYARRI JEAN-MICHEL	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
BEL VERONIQUE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
BONNIER LAURENCE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
CHEVALIER ANIC	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
DOUMA GEORGES	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
FRUCHART CELINE RENEE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
GREVEN Christian	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
HEREDIA DIANELYS	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
MANDALA ANTHONY	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
MEINIER SYLVIE	MARIE CURIE ECHIROLLES
MISBAH FLORENCE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
PEDELABAT-LARTIGAU JEAN-MICHEL	CHAMPOLLION GRENOBLE
ROZAND DANIELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0271

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ARTIS AMELIE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

SOLE MURIELLE

MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Examineurs	Etablissement
BOSCHER SEBASTIEN REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
BOUVIER FLORENCE	MONGE CHAMBERY
BRELY CLAUDE	MONGE CHAMBERY
CHASTEL JEAN LUC	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
CUBILLE GABRIELLE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
DOUEZY JEAN-FRANCOIS	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
GAILHARD MURIEL	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
GOSSART SANDRINE	CHAMPOLLION GRENOBLE
MARKOWICZ SIBYLLE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
MIOCHE PATRICK	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
ROCHE DIDIER	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
ROUDET DIDIER	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
SOLE MURIELLE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
VIDAL BRUNO	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
ZOZOR JEAN MICHEL	MARIE CURIE ECHIROLLES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0272

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ARTIS AMELIE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

FUSILLIER GUY

VAUCANSON GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
BAYARD-MASSOT TRISTAN-BENJAMI	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
BELMONTE JEAN-PAUL	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
BOUVIER FLORENCE	MONGE CHAMBERY
BRELY CLAUDE	MONGE CHAMBERY
CHASTEL JEAN LUC	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
FUSILLIER GUY	VAUCANSON GRENOBLE
GOTTI GERALDINE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
JACQUET CORINNE	LA SAULAIE ST MARCELLIN
MIOCHE PATRICK	DU GRESIVAUDAN MEYLAN

NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
RAYBAUD HELENE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
REGI ANAIS	ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
ROUDET DIDIER	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
SANZ VERONIQUE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
SOLE MURIELLE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
VIDAL BRUNO	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
ZOZOR JEAN MICHEL	MARIE CURIE ECHIROLLES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0273

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ARTIS AMELIE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

DUFOUR ALEXANDRE

DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Examineurs	Etablissement
BELMONTE JEAN-PAUL	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
BOUVIER FLORENCE	MONGE CHAMBERY
BRELY CLAUDE	MONGE CHAMBERY
CHASTEL JEAN LUC	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
CONTE MAUD	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
DALL ACQUA STEPHANIE	EDOUARD HERRIOT VOIRON
DUFOUR ALEXANDRE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
FONTVIEILLE DAVID	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
GOTTI GERALDINE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
GUTIERREZ GIL CATALINA	PIERRE BEGHIN MOIRANS
LAIZEAU PASCAL	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
LHOSTE CATHERINE	VAUCANSON GRENOBLE
LOBROT ANNE	CHAMPOLLION GRENOBLE
MIOCHE PATRICK	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
ROUDET DIDIER	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
SOLE MURIELLE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
TROESTER SERGE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0274

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ARTIS AMELIE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

PICAULT NICOLAS

STENDHAL GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
BELMONTE JEAN-PAUL	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
BERRAQUERO ANNE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
BEVILACQUA ERIC	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
BOUVIER FLORENCE	MONGE CHAMBERY
BRELY CLAUDE	MONGE CHAMBERY
CHASTEL JEAN LUC	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU
CHAVANNE THIERRY	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
DEL GROSSO CECILE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
GILSON MATHIEU	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
MALAN DELPHINE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
MEILLAND JEAN-CLAUDE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
MIOCHE PATRICK	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
PICAULT NICOLAS	STENDHAL GRENOBLE
ROUDET DIDIER	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
TROESTER SERGE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0275

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ARTIS AMELIE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

VAN BUTSELE YANN

PIERRE BEGHIN MOIRANS

Examineurs	Etablissement
ART GEORGES	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
BOZON BRUNO	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
CHAVANNE THIERRY	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
DUSSERT ANNE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
GOSSART SANDRINE	CHAMPOLLION GRENOBLE
GOTTI GERALDINE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
MAJEWSKI FLORENCE	STENDHAL GRENOBLE
MIOCHE PATRICK	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
MOUCHET GILLES	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
SGRO THIERRY	LOUISE MICHEL GRENOBLE
VAN BUTSELE YANN	PIERRE BEGHIN MOIRANS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0276

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANSANTI DOMINIQUE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

HOURNAU CAROLINE

ARISTIDE BERGES SEYSSINET  
PARISSET

Examineurs	Etablissement
ACHARD MARION	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE
BOZON BRUNO	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
DESHAYES DOLORES	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
EXCOFFIER ANNE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
FAVIER EVELYNE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
GAY-MERONO VANESSA	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
GOSSART SANDRINE	CHAMPOLLION GRENOBLE
HOURNAU CAROLINE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
IMARD CHRISTOPHE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
PAREL DOMINIQUE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
VAN BUTSELE YANN	PIERRE BEGHIN MOIRANS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0277

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANSANTI DOMINIQUE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

MAUPOIX OLIVIER

DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Examineurs	Etablissement
BEDFORD KARIN	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
BEVILACQUA ERIC	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
D'INTRONO STEPHANIE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
HOURNAU CAROLINE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
IMARD CHRISTOPHE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
MALAN DELPHINE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
MAUPOIX OLIVIER	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
PAREL DOMINIQUE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
RIVOIRE-VICAT PHILIPPE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
ROZIER EMMANUELLE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0278

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANSANTI DOMINIQUE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

HERITIER CLAUDINE

MARIE CURIE ECHIROLLES

Examineurs	Etablissement
BUTRUILLE ASTRID	PIERRE TERMIER GRENOBLE
GAILHARD MURIEL	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
GILSON MATHIEU	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
HERITIER CLAUDINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
IMARD CHRISTOPHE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
LETEY CLAUDE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
PELLERIN MURIEL	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
TERRIER ALAIN	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
VIEIRA MARIE-CARMEN	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
VIONNET FUASSET FLORENCE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0279

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANSANTI DOMINIQUE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

BOSCHER SEBASTIEN REMI

ARISTIDE BERGES SEYSSINET  
PARISSET

Examineurs	Etablissement
ALTHUSER MARYLINE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS
BONNIER LAURENCE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE
BOSCHER SEBASTIEN REMI	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
BRUNEL STEPHANIE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
HOURNAU CAROLINE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET
IMARD CHRISTOPHE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
LETEY CLAUDE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
LE TIRANT BERNARD	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE

LHERAULT ANTOINE ALEXIS	VAUCANSON GRENOBLE
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
ROZIER EMMANUELLE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury: 0280

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANSANTI DOMINIQUE

IEP GRENOBLE

Vice-président :

PASSAS CAROLE

STENDHAL GRENOBLE

Examineurs	Etablissement
BEDFORD KARIN	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE
BERZ LILIANE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE
BRUNEL STEPHANIE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE
HERITIER CLAUDINE	MARIE CURIE ECHIROLLES
IMARD CHRISTOPHE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
JACQUIS FLORENCE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
LETEY CLAUDE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
LHERAULT ANTOINE ALEXIS	VAUCANSON GRENOBLE
NYAMSI JONAS	LOUISE MICHEL GRENOBLE
PASSAS CAROLE	STENDHAL GRENOBLE
ROZIER EMMANUELLE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury: 0125

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAHAKYAN INESA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

GIBELIN MARTINE

LOUIS ARMAND CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
BOT CELIA	VAUGELAS CHAMBERY
CHATY JEROME	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
CHENI MAAMAR	VAUGELAS CHAMBERY
GIBELIN MARTINE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
JOURDAN LUC	SAINT AMBROISE CHAMBERY
MARKOWICZ SIBYLLE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
MIOSSEC LAURENT	CAMILLE COROT MORESTEL
PERNET ESTELLE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
POUTOT FRANCOISE	GABRIEL FAURE ANNECY
RASCALOU PIERRE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
ROSSI FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
ROUDNINSKI DAVID	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
SCHOEN MARIE-CHRISTINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON
VITRY-ROCHE KARINE	MONGE CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury: 0126

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAHAKYAN INESA

UNIVERSITE STENDHAL

Vice-président :

GUILLIQUOD OLIVIER

CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN

Examineurs	Etablissement
ABOUAHI EVA	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BLEIN FLORENCE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
BONATO ANTOINETTE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
BOT CELIA	VAUGELAS CHAMBERY
BOUKHRIS CHRISTINE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
BROTO CHANTAL	SAINT AMBROISE CHAMBERY
CHENI MAAMAR	VAUGELAS CHAMBERY
FLORET CHRISTELLE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
GUILLIQUOD OLIVIER	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
JOURDAN LUC	SAINT AMBROISE CHAMBERY
MUNNIER SOPHIE	MARLIOZ AIX LES BAINS
ROSSI FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
ROUDNINSKI DAVID	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
SCHOEN MARIE-CHRISTINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury: 0127

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAHAKYAN INESA

UNIVERSITE STENDHAL  
AMBROISE CROIZAT MOUTIERS  
TARENTEISE

Vice-président :

ABOUAHI EVA

Examineurs	Etablissement
ABOUAHI EVA	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BOT CELIA	VAUGELAS CHAMBERY
CHENI MAAMAR	VAUGELAS CHAMBERY
DI CARLO MARIE-ESTELLE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
JOURDAN LUC	SAINT AMBROISE CHAMBERY
MASSE PHILIPPE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
MOSSEC LAURENT	CAMILLE COROT MORESTEL
ROSSI FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
SCHOEN MARIE-CHRISTINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury: 0128

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAHAKYAN INESA

UNIVERSITE STENDHAL  
DU GRANIER LA RAVOIRE

Vice-président :

LASORAK VALERIE

Examineurs	Etablissement
ABOUAHI EVA	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BOT CELIA	VAUGELAS CHAMBERY
BURLET EMMANUELLE	JEANNE D ARC ALBERTVILLE
CHABRAT CARINE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
CHENI MAAMAR	VAUGELAS CHAMBERY
DELAHAYE ANNE-SOPHIE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
JOURDAN LUC	SAINT AMBROISE CHAMBERY
LASORAK VALERIE	DU GRANIER LA RAVOIRE
MASSE PHILIPPE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
QUELLIER DOROTHEE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
ROSSI FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
SCHOEN MARIE-CHRISTINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury: 0129

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAHAKYAN INESA

UNIVERSITE STENDHAL  
PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA

Vice-président :

QUELLIER DOROTHEE

Examineurs	Etablissement
BOT CELIA	VAUGELAS CHAMBERY
CHENI MAAMAR	VAUGELAS CHAMBERY
COSTA MARIANNA	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
FAUCHOIX DAVID	VAUGELAS CHAMBERY
JOURDAN LUC	SAINT AMBROISE CHAMBERY
PLA DIAZ EMILIO	DU GRANIER LA RAVOIRE
QUELLIER DOROTHEE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
RASCALOU PIERRE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
ROSSI FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
SCHOEN MARIE-CHRISTINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0051

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LLERENA DANIEL

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
DU GRANIER LA RAVOIRE

Vice-président :

RUFFIER LANCHE THIERRY

Examineurs	Etablissement
AMPEAU ISABELLE	DU GRANIER LA RAVOIRE
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CACHAT SYLVAIN	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
DAVIER DANIEL	MARLIOZ AIX LES BAINS
DELAPERRIERE ANDRE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
FONTAINE JEAN-LOUIS	VAUGELAS CHAMBERY
GULLO SYLVAIN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
MARKOWICZ SIBYLLE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE
NOEZIAN LAURA	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE
NORMAND SONIA LOUISE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
PRIETO MIGUEL	DU GRANIER LA RAVOIRE

RUFFIER LANCHE THIERRY	DU GRANIER LA RAVOIRE
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0052

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LLERENA DANIEL UNIVERSITE  
 Vice-président : VINCENT JEANNINE PIERRE MENDES-FRANCE  
 JEANNE D'ARC ALBERTVILLE

Examineurs	Etablissement
AMPEAU ISABELLE	DU GRANIER LA RAVOIRE
BARBERAT-BOUVIER JESSICA	LOUIS ARMAND CHAMBERY
BONATO ANTOINETTE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
BOUVILLE JULIEN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CACHAT SYLVAIN	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
FONTAINE JEAN-LOUIS	VAUGELAS CHAMBERY
GULLO SYLVAIN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
JOSSEAUME FLORA	DU GRANIER LA RAVOIRE
MIRA D'ERCOLE CHANTAL	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
SERVAUD BEATRICE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY
VINCENT JEANNINE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
WISSEMBERG SABINE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0053

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LLERENA DANIEL UNIVERSITE  
 Vice-président : DAVIER DANIEL PIERRE MENDES-FRANCE  
 MARLIOZ AIX LES BAINS

Examineurs	Etablissement
ALLAMAND KARINE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
AMPEAU ISABELLE	DU GRANIER LA RAVOIRE
BONNARDEL DAMIEN	MARLIOZ AIX LES BAINS
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
DAVIER DANIEL	MARLIOZ AIX LES BAINS
FONTAINE JEAN-LOUIS	VAUGELAS CHAMBERY
GUILLAUD-ROLLIN GERARD	MARLIOZ AIX LES BAINS
GULLO SYLVAIN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
KREFTING CARLE KATRINA	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
MARLIN ANTHONY	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
REGNIER BARBARA	RENE PERRIN UGINE
SERVAUD BEATRICE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY
WISSEMBERG SABINE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0054

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : LLERENA DANIEL UNIVERSITE  
 Vice-président : JULIEN JACQUES PIERRE MENDES-FRANCE  
 VAUGELAS CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
BEOLET GHISLAINE	MARLIOZ AIX LES BAINS
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CACHAT SYLVAIN	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
FONTAINE JEAN-LOUIS	VAUGELAS CHAMBERY
FORAY JEROME	DU GRANIER LA RAVOIRE
GIBBS ISABELLE	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
JULIEN JACQUES	VAUGELAS CHAMBERY
KAUFMANT VIVIANE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
MONTASSU CATHERINE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
NOEZIAN LAURA	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE
QUINQUENEL ERIC	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
ROUSSEAU ERIC	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
SERVAUD BEATRICE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0055

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LEMAIRE BENOIT

UNIVERSITEPIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

PICHON JULIE

JEAN MOULIN ALBERTVILLE

Examineurs	Etablissement
BERTHELET DANIELLE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
EL-KRONI AHMED	LOUIS ARMAND CHAMBERY
JULIEN JACQUES	VAUGELAS CHAMBERY
MARLIN ANTHONY	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
MATHEL-THARIN FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
MONTASSU CATHERINE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
PICHON JULIE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
QUINQUENEL ERIC	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
SERVODIO LUCA	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0056

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LEMAIRE BENOIT

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

GAMAIN FREDERIC

MARLIOZ AIX LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BOUVILLE JULIEN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
DELAPERRIERE ANDRE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
GAMAIN FREDERIC	MARLIOZ AIX LES BAINS
GASTINEL SYLVIANE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
MATHEL-THARIN FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
OURS FRANCOISE	DU GRANIER LA RAVOIRE
QUINQUENEL ERIC	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN
ROUSSEAU ERIC	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY
TARHAN BURHAN	VAUGELAS CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0057

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LEMAIRE BENOIT

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

GASTINEL SYLVIANE

JEAN MOULIN ALBERTVILLE

Examineurs	Etablissement
ARENAS PIERRE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
ARPIN DANIEL	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
BEROUD MARIE-LAURE	DU GRANIER LA RAVOIRE
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
CHAUVET SYLVIE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
CLEMENTE VANIA	DU GRANIER LA RAVOIRE
DELAPERRIERE ANDRE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
DELIRY-SOUPIZON BERNADETTE	DU GRANIER LA RAVOIRE
GASTINEL SYLVIANE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
GILLIER SEVERINE	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
GIRERD CHRISTOPHE	CAMILLE COROT MORESTEL
HADJIAN JOSEPH	LOUIS ARMAND CHAMBERY
JACQUES DIT LAPIERRE JEAN-MICHEL	VAUGELAS CHAMBERY
KAUFMANT VIVIANE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
MATHEL-THARIN FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0058

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

LEMAIRE BENOIT

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

ALASSEUR LUDOVIC

VAUGELAS CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
ALASSEUR LUDOVIC	VAUGELAS CHAMBERY
BENDAYAN ALBERT	TOMER DEBORA AIX LES BAINS
BEROUD MARIE-LAURE	DU GRANIER LA RAVOIRE
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
GEAY PHILIPPE	VAUGELAS CHAMBERY

GIRERD CHRISTOPHE	CAMILLE COROT MORESTEL
LE BRAS LOMIG	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
MATHEL-THARIN FLORENCE	VAUGELAS CHAMBERY
NORMAND SONIA LOUISE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0059

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARIA INGRID

UNIVERSITEPIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

MARIN-LAMELLET JEAN-LOUIS

SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE

Examineurs	Etablissement
ALESY FABRICE	GABRIEL FAURE ANNECY
BOUCHET KATIA	RENE PERRIN UGINE
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
FAURE ELODIE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
GIRERD CHRISTOPHE	CAMILLE COROT MORESTEL
JOUVET PASCALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
LAURENT NICOLAS	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
MARIN-LAMELLET JEAN-LOUIS	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
MISCELI JEREMY	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
OURS FRANCOISE	DU GRANIER LA RAVOIRE
RIQUET GERARD	DU GRANIER LA RAVOIRE
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0060

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARIA INGRID

UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

GEAY PHILIPPE

VAUGELAS CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
ALESY FABRICE	GABRIEL FAURE ANNECY
ALZETTO PHILIPPE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BLANCHET THOMAS	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
DELAHAYE ANNE-SOPHIE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
FAURE ELODIE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
GEAY PHILIPPE	VAUGELAS CHAMBERY
GUILLAUD-ROLLIN GERARD	MARLIOZ AIX LES BAINS
MAUCCI FABRICE	MARLIOZ AIX LES BAINS
PERBET FLORENCE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
RIQUET GERARD	DU GRANIER LA RAVOIRE
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY
TOURNIAIRE PATRICIA	RENE PERRIN UGINE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0061

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARIA INGRID

UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE

Vice-président :

MAUCCI FABRICE

MARLIOZ AIX LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BAS BRIGITTE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
BOURDAT SOPHIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
FAURE ELODIE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
GEAY PHILIPPE	VAUGELAS CHAMBERY
JACQUES DIT LAPIERRE JEAN-MICHEL	VAUGELAS CHAMBERY
JOUVET PASCALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE
LASORAK STEPHANE	VAUGELAS CHAMBERY
LE BRAS LOMIG	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
MAUCCI FABRICE	MARLIOZ AIX LES BAINS
RIQUET GERARD	DU GRANIER LA RAVOIRE
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY
SOULIE JEAN-MARC	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE

JURY DE DELIBERATIONS



Centre de délibérations: 0731248K - LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury: 0062

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MARIA INGRID

UNIVERSITE  
PIERRE MENDES-FRANCE  
LOUIS ARMAND CHAMBERY

Vice-président :

HAUDRY MICHEL

Examineurs	Etablissement
APPRIOU ROMAIN	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
BOURDAT SOPHIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BRES JEAN PAUL	MARLIOZ AIX LES BAINS
CASTANER MARIE-JOSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
HAUDRY MICHEL	LOUIS ARMAND CHAMBERY
LASORAK STEPHANE	VAUGELAS CHAMBERY
RIQUET GERARD	DU GRANIER LA RAVOIRE
ROULOT ANNE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
SICARD-ARPIN ROLAND	LOUIS ARMAND CHAMBERY
TARHAN BURHAN	VAUGELAS CHAMBERY

#### JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0281

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BERARD FRANCOIS  
BONNEVAY LAURENT

GRENOBLE INP  
MARLIOZ AIX LES BAINS

Vice-président :

Examineurs	Etablissement
ARNOULT ALAIN	DU GRANIER LA RAVOIRE
BERTHOUD VALERIE	DU GRANIER LA RAVOIRE
BONNEVAY LAURENT	MARLIOZ AIX LES BAINS
BOURDON LUDWIG	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
DI SANTE SOPHIE MARCELLE	MARLIOZ AIX LES BAINS
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
FALCONNIER SYLVIE	VAUGELAS CHAMBERY
FERRAND SANDRINE	AUBENAS AUBENAS
GASO VIRGINIE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
GEORGES VINCENT	VAUGELAS CHAMBERY
GILLES EMMANUEL	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
GROMETTO RENE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
GUICHANE BERTRAND	MONGE CHAMBERY
LAMBRETH PASCAL	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
LANDOU PIERRE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
PFISTER PASCALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
SOULIE JEAN-MARC	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE

#### JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0282

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BERARD FRANCOIS  
RUYER FREDERIC

GRENOBLE INP  
DE L'ALBANAIS RUMILLY

Vice-président :

Examineurs	Etablissement
BONNEVAY LAURENT	MARLIOZ AIX LES BAINS
BOURDON LUDWIG	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
BOURGES JEAN-LUC	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
DAL VECCHIO CLAIRE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
ELIA GHISLAINE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
FERRAND SANDRINE	AUBENAS AUBENAS
GENSAC VERONIQUE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
GILLES EMMANUEL	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
GONZALEZ JOSE-LOUIS	MARLIOZ AIX LES BAINS
GROMETTO RENE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
GUICHANE BERTRAND	MONGE CHAMBERY
HEKIMIAN STEPHANIE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
KIOUDJ ABDELAZIZ	DE L'ALBANAIS RUMILLY
LAMBRETH PASCAL	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
LANDOU PIERRE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
PRIETO MIGUEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
ROQUES CLOTILDES	VAUGELAS
RUYER FREDERIC	DE L'ALBANAIS RUMILLY
VINCENT VERONIQUE	MARLIOZ AIX LES BAINS

#### JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0283

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BERARD FRANCOIS  
JOUSSEAU MIKAEL

GRENOBLE INP  
SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE

Vice-président :

Examineurs	Etablissement
------------	---------------

BOURDON LUDWIG	DU GRESIVAUDAN MEYLAN
BOURGES JEAN-LUC	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
CHABERT MARIE-FRANCE	DU GRANIER LA RAVOIRE
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
GENSAC VERONIQUE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
GILLES EMMANUEL	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER
GROMETTO RENE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN
GUICHANE BERTRAND	MONGE CHAMBERY
HELOIRE EMMANUEL	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
JOUSSEAUME MIKAEL	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
LAMBRETH PASCAL	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES
LANDOU PIERRE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
MAGNIN CHRISTIANE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
MASSONNAT FREDERIC	DU GRANIER LA RAVOIRE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0284

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BERARD FRANCOIS

GRENOBLE INP

Vice-président :

JACCAZ MARIE-CHRISTINE

VAUGELAS CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
BOIS-VALET LAURENCE	VAUGELAS CHAMBERY
CLERC DANIEL	VAUGELAS CHAMBERY
DARRIAUT MARIA	VAUGELAS CHAMBERY
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
GASO VIRGINIE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
GENSAC VERONIQUE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
GUICHANE BERTRAND	MONGE CHAMBERY
JACCAZ MARIE-CHRISTINE	VAUGELAS CHAMBERY
MASSONNAT FREDERIC	DU GRANIER LA RAVOIRE
NICOULAUD SYLVAIN	VAUGELAS CHAMBERY
PEEL INGRID	INDUSTRIE LAITIERE LA ROCHE SUR FORON
RENEAUD CHRISTINE	SAINT AMBROISE CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0285

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BERARD FRANCOIS

GRENOBLE INP

Vice-président :

LEGAUT GEDEON

VAUGELAS CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
BRUGIER-GARDE OLIVIER	DE LA MOTTE SERVOLEX LA MOTTE SERVOLEX
CARTOUX VERONIQUE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
GUICHANE BERTRAND	MONGE CHAMBERY
JACCAZ MARIE-CHRISTINE	VAUGELAS CHAMBERY
LAVOPIERRE EMMANUEL FRANCI	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
LEGAUT GEDEON	VAUGELAS CHAMBERY
LESOBRE DOMINIQUE	MARLIOZ AIX LES BAINS
RENEAUD CHRISTINE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
TESSANNE CHARLOTTE	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0286

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BROQUEDIS FRANCOIS

GRENOBLE INP

Vice-président :

BOIS-VALET LAURENCE

VAUGELAS CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
BES ADELINE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BOIS-VALET LAURENCE	VAUGELAS CHAMBERY
BRUGIER-GARDE OLIVIER	DE LA MOTTE SERVOLEX LA MOTTE SERVOLEX
CREVISY CHRISTOPHE	RENE PERRIN UGINE
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
EXERTIER DELPHINE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY
GATINE JEAN-CLAUDE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
JACCAZ MARIE-CHRISTINE	VAUGELAS CHAMBERY
LAZZARELLI ALAIN	MONGE CHAMBERY
LEVEQUE FREDERIQUE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
NANTET CHRISTINE	MONGE CHAMBERY
RENEAUD CHRISTINE	SAINT AMBROISE CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0287

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BROQUEDIS FRANCOIS

GRENOBLE INP

Vice-président :

SANSON MARIE-LAURE

MARLIOZ AIX LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BES ADELINE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BRUGIER-GARDE OLIVIER	DE LA MOTTE SERVOLEX LA MOTTE SERVOLEX
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
ESCALLIER REMI	DU GRANIER LA RAVOIRE
EXERTIER DELPHINE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY
GUILLLOT PIERRE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
LAZZARELLI ALAIN	MONGE CHAMBERY
NANTET CHRISTINE	MONGE CHAMBERY
SANSON MARIE-LAURE	MARLIOZ AIX LES BAINS
SOUBEYRAND SEVERINE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
STREIFF MARIE-CLAUDE	DU GRANIER LA RAVOIRE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0288

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BROQUEDIS FRANCOIS

GRENOBLE INP

Vice-président :

GONZALEZ JOSE-LOUIS

MARLIOZ AIX LES BAINS

Examineurs	Etablissement
CAIN LIONEL	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
DEVILLE MARENCO DOMINIQUE-MARIE	DU GRANIER LA RAVOIRE
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
FELICI CORRADO	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
GONZALEZ JOSE-LOUIS	MARLIOZ AIX LES BAINS
LAFFIN CHRYSTELE	DU GRANIER LA RAVOIRE
LAZZARELLI ALAIN	MONGE CHAMBERY
LITAIZE NADINE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MERLE ERIC	VAUGELAS CHAMBERY
MONICAT MARJORIE	DU GRANIER LA RAVOIRE
NANTET CHRISTINE	MONGE CHAMBERY
PINEAU CHARLOTTE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
COURTIEU MARC	LG T PR SAINT AMBROISE CHAMBERY CEDEX
SOUBEYRAND SEVERINE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0289

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BROQUEDIS FRANCOIS

GRENOBLE INP

Vice-président :

LAFFIN CHRYSTELE

DU GRANIER LA RAVOIRE

Examineurs	Etablissement
CAIN LIONEL	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
CLEMENTE VANIA	DU GRANIER LA RAVOIRE
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
LAFFIN CHRYSTELE	DU GRANIER LA RAVOIRE
LAZZARELLI ALAIN	MONGE CHAMBERY
LEVARDON MARC	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT
LITAIZE NADINE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
PINEAU CHARLOTTE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
RAMIR PAULINE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
SALVISBERG HELENE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
SANSON MARIE-LAURE	MARLIOZ AIX LES BAINS
SOUBEYRAND SEVERINE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
TAWIZGANT FATIMA	RENE PERRIN UGINE
ZERAIDI BUBAKR	DE L'ALBANAIS RUMILLY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0290

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ORIAM CATHERINE

GRENOBLE INP

Vice-président :

CAIN LIONEL

JEAN MOULIN ALBERTVILLE

Examineurs	Etablissement
BASCHON NADIA	DU GRANIER LA RAVOIRE
BUET SYLVIE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
CAIN LIONEL	JEAN MOULIN ALBERTVILLE

CHATEL PHILIPPE	MONGE CHAMBERY
DUCRUEZ CHRISTINE	MARLIOZ AIX LES BAINS
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
LAFFIN CHRYSSTELE	DU GRANIER LA RAVOIRE
LAUTREY FABIEN	VAUGELAS CHAMBERY
LAVOPIERRE EMMANUEL FRANCI	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
MARTINOD VINCENT	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0291

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ORIAM CATHERINE

GRENOBLE INP

Vice-président :

PEYRET-SUSINI FANNY

AMBROISE CROIZAT MOUTIERS  
TARENTEISE

Examineurs	Etablissement
ANTON SANDRINE	VAUGELAS CHAMBERY
BASCHON NADIA	DU GRANIER LA RAVOIRE
BES ADELINE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
CAIN LIONEL	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
CHATEL PHILIPPE	MONGE CHAMBERY
DAVID FREDERIQUE	DU GRANIER LA RAVOIRE
DUARTE YVES	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
DUCRUEZ CHRISTINE	MARLIOZ AIX LES BAINS
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
MORGANTI AGNES	DU GRANIER LA RAVOIRE
PEYRET-SUSINI FANNY	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0292

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ORIAM CATHERINE

GRENOBLE INP

Vice-président :

BES HELENE

MARLIOZ AIX LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BAMONY PIERRE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BES HELENE	MARLIOZ AIX LES BAINS
DAVID FREDERIQUE	DU GRANIER LA RAVOIRE
DUCRUEZ CHRISTINE	MARLIOZ AIX LES BAINS
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
MAGNIN CHRISTIANE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
MALOD NATHALIE	DE LA MOTTE SERVOLEX LA MOTTE SERVOLEX
MOSCA JEAN	LOUIS ARMAND CHAMBERY
PEYRET-SUSINI FANNY	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
THIRIOUX FRANCOIS	RENE PERRIN UGINE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0293

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

ORIAM CATHERINE

GRENOBLE INP

Vice-président :

BOURJAILLAT SYLVIE

PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA

Examineurs	Etablissement
AZOGUI LEA	TOMER DEBORA AIX LES BAINS
BARBEREAU PHILIPPE	VAUGELAS CHAMBERY
BARGES FABIENNE	VAUGELAS CHAMBERY
BOURJAILLAT SYLVIE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
DAVID FREDERIQUE	DU GRANIER LA RAVOIRE
DUCRUEZ CHRISTINE	MARLIOZ AIX LES BAINS
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
GEORGES CYRIL	DU GRANIER LA RAVOIRE
METEFIA LOUIS BERNARDIN	DU GRANIER LA RAVOIRE
PERRELLI VORGER STEPHANIE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
SABATIER GENEVIEVE	LOUIS ARMAND CHAMBERY
ULLIEL ANNE-MARIE	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0294

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DURAND JEAN-BAPTISTE

GRENOBLE INP

Vice-président :

PERRELLI VORGER STEPHANIE

PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA

Examineurs	Etablissement
BARBEREAU PHILIPPE	VAUGELAS CHAMBERY

CARDENAS ARMAS MONICA	VAUGELAS CHAMBERY
CHATEL PHILIPPE	MONGE CHAMBERY
DUFAYARD JACQUES	MONGE CHAMBERY
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
GUILLOT ANNIE	DU GRANIER LA RAVOIRE
GUINOIS PATRICIA	MARLIOZ AIX LES BAINS
LUCOTTE CLEMENTINE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE
MORGANTI AGNES	DU GRANIER LA RAVOIRE
MOSCA JEAN	LOUIS ARMAND CHAMBERY
PERBET SEBASTIEN	VAUGELAS CHAMBERY
PERRELLI VORGER STEPHANIE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
RODRIGUEZ MARJORY	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
VALLET CHARLINE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTOISE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0295

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DURAND JEAN-BAPTISTE

GRENOBLE INP

Vice-président :

CARBONNIER THIERRY

VAUGELAS CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
BAMONY PIERRE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BARBEREAU PHILIPPE	VAUGELAS CHAMBERY
BERT CAMILLE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTOISE
CARBONNIER THIERRY	VAUGELAS CHAMBERY
CHIRAT CHRISTINE	VAUGELAS CHAMBERY
COHENDOZ NADIA EUGUENIA	VAUGELAS CHAMBERY
DI SANTE SOPHIE MARCELLE	MARLIOZ AIX LES BAINS
DUFAYARD JACQUES	MONGE CHAMBERY
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
SCHLABACH MARTINE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
SIBILLI LUCIEN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
TESSANNE CHARLOTTE	LOUIS ARMAND CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0296

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DURAND JEAN-BAPTISTE

GRENOBLE INP

Vice-président :

DAUVIER ELISABETH

CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Examineurs	Etablissement
AUBRY ODILE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BAMONY PIERRE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BESSE REDA	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
CHIRAT CHRISTINE	VAUGELAS CHAMBERY
COHENDOZ NADIA EUGUENIA	VAUGELAS CHAMBERY
DAUVIER ELISABETH	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DUFAYARD JACQUES	MONGE CHAMBERY
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
GALBY VALERIE	VAUGELAS CHAMBERY
GERLAND NORBERT	DU GRANIER LA RAVOIRE
METEFIA LOUIS BERNARDIN	DU GRANIER LA RAVOIRE
PERIES NATHALIE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
SIBILLI LUCIEN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0297

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DURAND JEAN-BAPTISTE

GRENOBLE INP

Vice-président :

VIRET JEAN-LOUIS

SAINT AMBROISE CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
AUBRY ODILE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BAMONY PIERRE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE
BENTA KERI	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE
CHARRANSOL JACQUES	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
CHIRAT CHRISTINE	VAUGELAS CHAMBERY
DUFAYARD JACQUES	MONGE CHAMBERY
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
DUNAND-ROUX STEPHANE	MME DE STAEI ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GROS CHRISTELE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
PAYET DAVID LAURIE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE
VILLAR-VINIT VIRGILIA	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA
VION LOISEL FABIENNE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
VIRET JEAN-LOUIS	SAINT AMBROISE CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury: 0298

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DURAND JEAN-BAPTISTE

GRENOBLE INP

Vice-président :

PLATEY GUILLAUME

MONGE CHAMBERY

Examineurs	Etablissement
AUBRY ODILE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DUFAYARD JACQUES	MONGE CHAMBERY
DULAC KRISTEL	DU GRANIER LA RAVOIRE
GIGNOUX CYRIL	DE LA MOTTE SERVOLEX LA MOTTE SERVOLEX
HERBELOT MARY	LOUIS ARMAND CHAMBERY
PERBET SEBASTIEN	VAUGELAS CHAMBERY
PERNET ESTELLE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
PLATEY GUILLAUME	MONGE CHAMBERY
SIBILLI LUCIEN	TALMUDIQUE AIX LES BAINS
VION LOISEL FABIANNE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE
VIRET JEAN-LOUIS	SAINT AMBROISE CHAMBERY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0299

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAMOZINO PIERRE

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

PELLERIN REGIS

CLAUDE LOUIS BERTHOLLET

ANNECY

Examineurs	Etablissement
BOUGHANEM ISABELLE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
BRECHES PHILIPPE	CHARLES PONCET CLUSES
BRUN VANESSA	SAINT MICHEL ANNECY
DARIER GILLES	GABRIEL FAURE ANNECY
DEBIESSE ANGELIQUE	GABRIEL FAURE ANNECY
DEMONTOY MICHEL	DE L'ALBANAIS RUMILLY
GAVEND MARYLINE	CHARLES PONCET CLUSES
HOURS LAURENCE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
JOANNIS DANIEL	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
JULLIEN FRANCK	CHARLES PONCET CLUSES
LARKIN CAROLYN	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
LATHUILLE VINCENT PIERRE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
LE BIHAN CEDRIC	LOUIS LACHENAL PRINGY
LECOQ DIDIER	LOUIS LACHENAL PRINGY
LOCHON OLIVIER	LA VERSOIE THONON LES BAINS
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
PELLERIN REGIS	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0300

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAMOZINO PIERRE

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

GUYOT PATRICIA

ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BRECHES PHILIPPE	CHARLES PONCET CLUSES
DARIER GILLES	GABRIEL FAURE ANNECY
DEMONTOY MICHEL	DE L'ALBANAIS RUMILLY
DUHOUX REMY	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
GUYOT PATRICIA	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
HOURS LAURENCE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
JOANNIS DANIEL	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
JULLIEN FRANCK	CHARLES PONCET CLUSES
LE BIHAN CEDRIC	LOUIS LACHENAL PRINGY
LECOQ DIDIER	LOUIS LACHENAL PRINGY
MANTEAUX VERONIQUE	SAINT JOSEPH THONES
MILLET ELODIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
THIERY CECILE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0301

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAMOZINO PIERRE

UNIVERSITESAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

TOWNLEY LAURE GERMAINE

LOUIS LACHENAL PRINGY

Examineurs	Etablissement
------------	---------------

CHAUVIN ISABELLE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DARIER GILLES	GABRIEL FAURE ANNECY
DUHOUX REMY	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
JOANNIS DANIEL	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
JULLIEN MARGAUX	SAINT MICHEL ANNECY
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
RAVEL GHISLAINE	JEAN MONNET ANNEMASSE
TOWNLEY LAURE GERMAINE	LOUIS LACHENAL PRINGY
VAZEILLES FREDERIC	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0302

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAMOZINO PIERRE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

ANSELME GERALD

MME DE STAEL ST JULIEN EN  
GENEVOIS CEDE

Examineurs	Etablissement
ANSELME GERALD	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BLAIN MARLENE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CHALABI STEPHANE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
DUCRET JEREMIE	LOUIS LACHENAL PRINGY
DUHOUX REMY	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
JOANNIS DANIEL	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
LOZNEANU FRANCIS	LOUIS LACHENAL PRINGY
PASCOLI VALERIE	CHARLES PONCET CLUSES
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
SEIWERT YOHANN	CHARLES PONCET CLUSES
SCHAFFAUSER VALERIE	DES GLIERES ANNEMASSE
TOWNLEY LAURE GERMAINE	LOUIS LACHENAL PRINGY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0303

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

SAMOZINO PIERRE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

LAFONTAINE PIERRE

CLAUDE LOUIS BERTHOLLET  
ANNECY

Examineurs	Etablissement
BLAIN MARLENE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BOURTON PASCAL	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
CHALABI STEPHANE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
FANTINUTTI CHRISTOPHE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
HERBEUVAL ISABELLE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
JOANNIS DANIEL	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
LAFONTAINE PIERRE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
MITTON YANNICK	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
PASCOLI VALERIE	CHARLES PONCET CLUSES
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
SANTUGINI REPIQUET LAURA	JEAN MONNET ANNEMASSE
SCHAFFAUSER VALERIE	DES GLIERES ANNEMASSE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0304

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MAZINGUE-DESAILLY THOMAS

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

RAVEL GHISLAINE

JEAN MONNET ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
ANGELETTI MAURICE	SAINT MICHEL ANNECY
BRUNEL DOMINIQUE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
DE CARGOUET DE RANLE ANA MILENA	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
DURAND DOMINIQUE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
GUERS FANNY	GABRIEL FAURE ANNECY
HERBEUVAL ISABELLE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
MARTIN PHILIPPE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
MATRINGE CHRISTOPHE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
PERAY LOIC	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
PERONNIER DOMINIQUE	LOUIS LACHENAL PRINGY
POLLET VILLARD PERRINE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
RAVEL GHISLAINE	JEAN MONNET ANNEMASSE

SCHAFFAUSER VALERIE	DES GLIERES ANNEMASSE
---------------------	-----------------------

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0305

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MAZINGUE-DESAILLY THOMAS

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

GUERS FANNY

GABRIEL FAURE ANNECY

Examineurs	Etablissement
BILLON-GALLAND PATRICE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BRUNEL DOMINIQUE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BRUNEL ELISABETH	SAINT MICHEL ANNECY
BURNET CHARLOTTE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
CHAUFFRAY MATHIEU	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
FANTINUTTI CHRISTOPHE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
HERBEUVAL ISABELLE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
GARCIN BRUNO	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
GUERS FANNY	GABRIEL FAURE ANNECY
MADAOUI MOHAMED	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0306

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MAZINGUE-DESAILLY THOMAS

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC  
CLAUDE LOUIS BERTHOLLET  
ANNECY

Vice-président :

BURNET CHARLOTTE

Examineurs	Etablissement
BILLON-GALLAND PATRICE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BOCHET THIERRY	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BRUNEL DOMINIQUE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BURNET CHARLOTTE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
NAVARRO SELEK EMMANUELLE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
SCHELSOHN FABRICE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
SCHNEITER LAURENCE	JEAN MONNET ANNEMASSE
TALOTE COLETTE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0307

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MAZINGUE-DESAILLY THOMAS

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BARATAY FABRICE

SAINT JOSEPH THONON LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BARATAY FABRICE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
BRISCHOUX JEAN-LUC	JEAN MONNET ANNEMASSE
BRUNEL DOMINIQUE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
CHAUFFRAY MATHIEU	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
CHOMEL DE JARNIEU ANDREA	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
NAVARRO SELEK EMMANUELLE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
PERAY LOIC	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
PERRET AURELIE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
SCHELSOHN FABRICE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
TALOTE COLETTE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0308

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MAZINGUE-DESAILLY THOMAS

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BOTTOS PASCAL

CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Examineurs	Etablissement
ALMALEH HELENE	GABRIEL FAURE ANNECY
BOTTOS PASCAL	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BRUNEL DOMINIQUE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE



CHAUFFRAY MATHIEU	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
COLOMBANI ANNE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
DABET ANNE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
GERVAIS JEAN-MARC	JEAN MONNET ANNEMASSE
KARY BLANCA	CHARLES PONCET CLUSES
MEILHAN RICHARD	LA VERSOIE THONON LES BAINS
NAVARRO SELEK EMMANUELLE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
TIRINZONI-POUECH FLORE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0309

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : DAPOIGNY RICHARD UNIVERSITESAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président : DABET ANNE CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

Examineurs	Etablissement
ABAD THOMAS	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
ALMALEH HELENE	GABRIEL FAURE ANNECY
ANTONOFF ARISTOTE ARIANE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BERCHET GAETANE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
BOUVIER NATHALIE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
COLOMBANI ANNE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
DABET ANNE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DEPOISIER NELLY	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
FREIRE SILVIA	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
GIRALDE MOSSET	DES GLIERES ANNEMASSE
MASSON GUY	LOUIS LACHENAL PRINGY
MEILHAN RICHARD	LA VERSOIE THONON LES BAINS
MULLET FRANCOIS	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0310

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : DAPOIGNY RICHARD UNIVERSITE SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président : GAFFIOT EMMANUEL LA VERSOIE THONON LES BAINS

Examineurs	Etablissement
ALMALEH HELENE	GABRIEL FAURE ANNECY
CHATELAIN SOPHIE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
CHESNEAU VALERIE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
COUTEAUX REMI	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
FINN DANIEL	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
GAFFIOT EMMANUEL	LA VERSOIE THONON LES BAINS
GILLET MARTINE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
GIRALDE MOSSET	DES GLIERES ANNEMASSE
LEGER MARTINE	CHARLES PONCET CLUSES
MOLLIET-VERDAN ALEXANDRA	DES GLIERES ANNEMASSE
MULLET FRANCOIS	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
PUENTE SONIA	INDUSTRIE LAITIERE LA ROCHE SUR FORON
THIERY FRANCOIS ALBERT	LA VERSOIE THONON LES BAINS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0311

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : DAPOIGNY RICHARD UNIVERSITE SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président : RICHARD BRIGITTE LA VERSOIE THONON LES BAINS

Examineurs	Etablissement
COUTEAUX REMI	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DEPOISIER NELLY	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
DUPONT HUDRY FRANCK	LA VERSOIE THONON LES BAINS
FINN DANIEL	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
GAFFIOT EMMANUEL	LA VERSOIE THONON LES BAINS
GASSER-BUNET SYLVIE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
GILLET MARTINE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
GIRALDE MOSSET	DES GLIERES ANNEMASSE
LAFERTE MARIA	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
RICHARD BRIGITTE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
RICHEZ CELINE	GABRIEL FAURE ANNECY

SAGE CELINE	LGT CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY CEDEX
VITTET VALERIE	JEAN MONNET ANNEMASSE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0312

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DAPOIGNY RICHARD

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

ROUBAUD BRUNO

LOUIS LACHENAL PRINGY

Examineurs	Etablissement
COULAVIN PHILIPPE	DES GLIERES ANNEMASSE
DEVALLOIS DANIEL	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
FINN DANIEL	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
FRELAND LAURENT	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GASSER-BUNET SYLVIE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
GIRALDE MOSSET	DES GLIERES ANNEMASSE
MARANGONI CEDRIC	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE
RICHARD BRIGITTE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
ROUBAUD BRUNO	LOUIS LACHENAL PRINGY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury: 0313

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

DAPOIGNY RICHARD

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

FRELAND LAURENT

MME DE STAEL ST JULIEN EN

GENEVOIS CEDE

Examineurs	Etablissement
COUTEAUX REMI	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DEVALLOIS DANIEL	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
DUNAND-ROUX AUDREY	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
FRELAND LAURENT	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GAUTIER THOMAS	LOUIS LACHENAL PRINGY
GIRALDE MOSSET	DES GLIERES ANNEMASSE
LATHUILLE VINCENT PIERRE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
LOZANO CECILE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
MANTEAUX VERONIQUE	SAINT JOSEPH THONES
PAZMANDY CLAIRE	JEAN MONNET ANNEMASSE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0314

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAILLE FREDERIC

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

CECCALDI JEROME

CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Examineurs	Etablissement
BARBE HERVE	LES CORDELIERS CLUSES
BARRY ANAELLE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
BELLOIR PIERRE	GABRIEL FAURE ANNECY
BURTHEY JEAN-MARCEL	LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
CECCALDI JEROME	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CHERON JEAN CLAUDE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
DEFAYE MARLENE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
DUBETTIER-GRENIER LAURENT	RENE PERRIN UGINE
FABBRI VINCENT	RENE PERRIN UGINE
JENNINGS NICOLA	SAINT JOSEPH SALLANCHES
JURADO MURIEL	CHARLES PONCET CLUSES
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
LUGRIN CECILE	CHARLES PONCET CLUSES
NGUYEN TRONG THUY	SAINT JOSEPH SALLANCHES
ROUILLARD YOANN	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0315

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAILLE FREDERIC

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

WINGER ALEXANDRE FRANC

MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

Examineurs	Etablissement
BARRY ANAELLE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
BRIOT SANDRINE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
BROCHIER JOELLE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BURTHEY JEAN-MARCEL	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
CECCALDI JEROME	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CERVELLE AURELIE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
CHERON JEAN CLAUDE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
COLLOMBAT MICHEL	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DEFAYE MARLENE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
DUBETTIER-GRENIER LAURENT	RENE PERRIN UGINE
DUPERTHUY ANNE-FLORENCE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
FABBRI VINCENT	RENE PERRIN UGINE
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
LUGRIN CECILE	CHARLES PONCET CLUSES
MARZIN GEOFFROY	LA VERSOIE THONON LES BAINS
WINGER ALEXANDRE FRANC	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0316

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAILLE FREDERIC

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BRONDEX ANNE

MME DE STAEL ST JULIEN EN  
GENEVOIS CEDE

Examineurs	Etablissement
ALAOUI LILIANE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
BOUCHERIE JESSIKA	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
BRONDEX ANNE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BURTHEY JEAN-MARCEL	LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
COLLOMBAT MICHEL	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DEFAYE MARLENE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
LOZANO JULIEN	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
MARZIN GEOFFROY	LA VERSOIE THONON LES BAINS
PABST JEAN-BAPTISTE	SAINT JOSEPH THONES
REYDET ISABELLE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0317

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAILLE FREDERIC

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BERRENGER AYMERIC

GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

Examineurs	Etablissement
BERRENGER AYMERIC	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
BOUCHERIE JESSIKA	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
BURTHEY JEAN-MARCEL	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
COLLOMBAT MICHEL	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
COMASSETTO CINZIA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
DIJKSTRA MARIEKE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
FAURE NICOLAS	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
LUGRIN CECILE	CHARLES PONCET CLUSES
MAGON DE ST ELIER VERONIQUE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
MARZIN GEOFFROY	LA VERSOIE THONON LES BAINS
ROUILLARD YOANN	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
VINCENT YVES	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0318

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CAILLE FREDERIC

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BELLOIR PIERRE

GABRIEL FAURE ANNECY

Examineurs	Etablissement
BAILLY JEAN-MATTHIEU	JEAN MONNET ANNEMASSE
BELLOIR PIERRE	GABRIEL FAURE ANNECY
BURTHEY JEAN-MARCEL	LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
CALDI CLAUDIA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
FAURE NICOLAS	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC

GUFFROY BERTRAND	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE
LAPIERRAZ MYRIAM	GABRIEL FAURE ANNECY
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
LEULIET MARIE	CHARLES PONCET CLUSES
LUGRIN CECILE	CHARLES PONCET CLUSES
MANDRILLON GUY	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
MICHALLET ERIC	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
SBALBI KARINE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0319

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GABILAN JEAN-PIERRE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

MICHALLET ERIC

ANNA DE NOAILLES EVIAN LES  
BAINS

Examineurs	Etablissement
BARTHE KARINE	LES CORDELIERS CLUSES
BERTHOLET FANNY	LOUIS LACHENAL PRINGY
BERTONCELLO DANIELE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CHIROUZE ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
GARCIA CALDERON MARIA JOSE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GUFFROY BERTRAND	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE
HAUTEVILLE ANDRE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
LAGURGUE MURIEL	SAINT MICHEL ANNECY
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
MICHALLET ERIC	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
MILLERET CHRISTINE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
POULAIN PASCALE	LPO LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX
REYDET ISABELLE	SAINT MICHEL ANNECY
SAGE JULIEN	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
SENBATI FAGI KARIM	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0320

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GABILAN JEAN-PIERRE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BOURTON ISABELLE

CHARLES PONCET CLUSES

Examineurs	Etablissement
BOURTON ISABELLE	CHARLES PONCET CLUSES
DUBOST NATHALIE	GABRIEL FAURE ANNECY
FRANCHINO LOIC	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
FUHRMANN FRANCOIS	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
GENOT NATHALIE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
LAGURGUE MURIEL	SAINT MICHEL ANNECY
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
MANDRILLON GUY	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
MICHALLET ERIC	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
NYFFENEGGER DANIELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
PALAMARA MELANIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
SAGE JULIEN	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
TESSARO NANCY	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
VERMOREL CHANTAL	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0321

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GABILAN JEAN-PIERRE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

MASSON CYRIL

CHARLES PONCET CLUSES

Examineurs	Etablissement
BERTONCELLO DANIELE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BOCQUIN ERIC	SAINT JOSEPH THONES
FARGEAUD LINDSAY	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
FRANCHINO LOIC	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
JOLY POTTUZ LAURENCE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
MAIRE CHRISTOPHE	LES CORDELIERS CLUSES
MASSON CYRIL	CHARLES PONCET CLUSES
PETIT-BARAT ALINE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

RAUX BENOIT	CHARLES PONCET CLUSES
SAGE JULIEN	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
SERVEL NICOLAS	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
TESSARO NANCY	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0322

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GABILAN JEAN-PIERRE

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

JOLY POTTUZ LAURENCE

MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

Examineurs	Etablissement
BERTHIER DAVID	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
BOCQUIN ERIC	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
DUBOST NATHALIE	GABRIEL FAURE ANNECY
JOLY POTTUZ LAURENCE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
LE JEAN SEBASTIEN	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
SAGE JULIEN	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
SERVEL NICOLAS	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
TESSARO NANCY	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
TYL CLAIRE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0323

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

GABILAN JEAN-PIERRE

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BOUVIER STEPHANIE

DES GLIERES ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
BAUDEN MICHEL	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
BOUVIER STEPHANIE	DES GLIERES ANNEMASSE
FRANCHINO LOIC	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
LOISELUR VANESSA	JEAN MONNET ANNEMASSE
NAUD CATHY	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
RAMON MYRIAM	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
RAUX BENOIT	CHARLES PONCET CLUSES
SAGE JULIEN	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
SERVEL NICOLAS	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
TYL CLAIRE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0324

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CALVEZ SOIZICK

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

DEMONTROND MARIE PAULE

GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

Examineurs	Etablissement
BAUDEN MICHEL	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
BRUNET THOMAS	JEAN MONNET ANNEMASSE
DEMONTROND MARIE PAULE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
DESCHAMPS MARIE-PIERRE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
ETTWILLER ALEXANDRE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
FROIDEVAUX EMMANUELLE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
GAILLARD STEPHANIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
JACOLET DOMINIQUE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
ROQUAIS XAVIER	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
SUDRON EVELYNE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
TYL CLAIRE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
VERILHAC MARC	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0325

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CALVEZ SOIZICK

UNIVERSITE

SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

SAILLANT FABIENNE

CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Examineurs	Etablissement

BAUDEN MICHEL	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
BEROD RAPHAEL	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
BRUNET THOMAS	JEAN MONNET ANNEMASSE
DALANCON EMMANUELLE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
FALLET BENOIT	LA VERSOIE THONON LES BAINS
JACOULET DOMINIQUE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
MARCO MANUEL	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
MICHOT ANNE	LOUIS LACHENAL PRINGY
SAILLANT FABIENNE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
SCHINTOWSKI LUZ	SAINT JOSEPH SALLANCHES
SUDRON EVELYNE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
VERILHAC MARC	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0326

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CALVEZ SOIZICK

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC  
CLAUDE LOUIS BERTHOLLET  
ANNECY

Vice-président :

LINET MATHIEU

Examineurs	Etablissement
ALONSO PHILIPPE	CHARLES PONCET CLUSES
CAMBERLIN IVAN	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
CAVALLIN BEATRICE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DALANCON EMMANUELLE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DEMONTROND MARIE PAULE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
JACOULET DOMINIQUE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
LINET MATHIEU	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
LOISELEUR VANESSA	JEAN MONNET ANNEMASSE
MAGON DE ST ELIER VERONIQUE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
MICHOT ANNE	LOUIS LACHENAL PRINGY
STOMBOLI STEPHANIE	LES CORDELIERS CLUSES
SUDRON EVELYNE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
VERILHAC MARC	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
VUILLERMOZ FRANCOISE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0327

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CALVEZ SOIZICK

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC  
CLAUDE LOUIS BERTHOLLET  
ANNECY

Vice-président :

RAMELLA-VOLPET ERIC

Examineurs	Etablissement
ALONSO PHILIPPE	CHARLES PONCET CLUSES
ANTOINE MARTINE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
DALANCON EMMANUELLE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
FALLET BENOIT	LA VERSOIE THONON LES BAINS
JACOULET DOMINIQUE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
JAMET PASCALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
JEANNE MARIE-LINE	DES GLIERES ANNEMASSE
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
MICHELLAND JESSICA	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
RAMELLA-VOLPET ERIC	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
STOMBOLI STEPHANIE	LES CORDELIERS CLUSES
SUDRON EVELYNE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LGT CHARLES PONCET CLUSES

Jury: 0328

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CALVEZ SOIZICK

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC  
CHARLES PONCET CLUSES

Vice-président :

ALONSO PHILIPPE

Examineurs	Etablissement
ALONSO PHILIPPE	CHARLES PONCET CLUSES
BUCCI STEPHANIE	JEAN MONNET ANNEMASSE
DALANCON EMMANUELLE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
FERY ERIC	CHARLES PONCET CLUSES
GUENOT GUILLAUME	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
JAMET PASCALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
JEANNE MARIE-LINE	DES GLIERES ANNEMASSE
LELONG NELLY	CHARLES PONCET CLUSES
MOCELLIN ALINE	SAINT MICHEL ANNECY
ROQUAIS XAVIER	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE
STOMBOLI STEPHANIE	LES CORDELIERS CLUSES
SUDRON EVELYNE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0063

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PIOT CHRISTINE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC  
CLAUDE LOUIS BERTHOLLET  
ANNECY

Vice-président :

VILLIEN RAPHAEL

Examineurs	Etablissement
BARRAT ENZO	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BERENGER VERONIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CASANOVA JOSE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GARDE MARION	DE L'ALBANAIS RUMILLY
GOMEZ CELIA	DES GLIERES ANNEMASSE
LASLAZ-THAYER LILIANE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
LOZNEANU FRANCIS	LOUIS LACHENAL PRINGY
MILIO JULIUS	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
PALAMARA MELANIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
PEYLIN FLORENCE	CHARLES PONCET CLUSES
PICHON LUC	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
VILLIEN RAPHAEL	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0064

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PIOT CHRISTINE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC  
CHARLES PONCET CLUSES

Vice-président :

PAWLICKI GWENAELLE

Examineurs	Etablissement
BARBE MARIE-JOSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BARRAT ENZO	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BERENGER VERONIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
COIFFARD YANN	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
COMMAND ALEXANDRE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
LECUIT FRANCOIS	GABRIEL FAURE ANNECY
MEINDRE FLORENCE	SAINT JOSEPH SALLANCHES
PAWLICKI GWENAELLE	CHARLES PONCET CLUSES
VILLIEN RAPHAEL	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0065

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PIOT CHRISTINE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC  
ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS

Vice-président :

COURTIEU MICHEL

Examineurs	Etablissement
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BERENGER VERONIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CARRARO ALAIN	DE L'ALBANAIS RUMILLY
COURTIEU MICHEL	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
DAGAND DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
DELAJOUX RENE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
DU PASQUIER ISABELLE	LOUIS LACHENAL PRINGY
LECUIT FRANCOIS	GABRIEL FAURE ANNECY
PAWLICKI GWENAELLE	CHARLES PONCET CLUSES
PEYLIN FLORENCE	CHARLES PONCET CLUSES
SALSEDO JOSIANE	SAINT MICHEL ANNECY
SIMON EMMANUELLE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
TATEO EVITA	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0066

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PIOT CHRISTINE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BAHLOUL YAMINA

LA VERSOIE THONON LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BAHLOUL YAMINA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BERENGER VERONIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHAUMIEN DOMINIQUE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
DAGAND DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
DELORME DAMIEN	CHARLES PONCET CLUSES
FESANI TATIANA	JEAN MONNET ANNEMASSE
LATOURNERIE KATIA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
LECUIT FRANCOIS	GABRIEL FAURE ANNECY
LIABOEUF JULIE	CHARLES PONCET CLUSES
MARSILLE VALERIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
NICOLLE DOROTHEE	CHARLES PONCET CLUSES
VANDECASTEELE NATHALIE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0067

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PIOT CHRISTINE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

CLONERY CAROLE

LA VERSOIE THONON LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BAHLOUL YAMINA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BAYART INGRID	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BERENGER VERONIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CLONERY CAROLE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
DA CONCEICAO SILVA SUZANNE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DELORME DAMIEN	CHARLES PONCET CLUSES
MELLIER CATHERINE	SAINT MICHEL ANNECY
NIGMANSKI MICHEL	DES GLIERES ANNEMASSE
SIMON DIDIER	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0068

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

PIOT CHRISTINE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

PHILIPPIN BRUNO

MONT BLANC RENE DAYVE PASSY

Examineurs	Etablissement
BAYART INGRID	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BERENGER VERONIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHAUVETET BEATRICE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY
DELORME DAMIEN	CHARLES PONCET CLUSES
KALIA LAZHAR	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
LOY NADIA	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
PHILIPPIN BRUNO	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
ROSIER FRANCIS	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
SERBONNET LAURA	LA VERSOIE THONON LES BAINS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0069

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CHALMIN AL JANABI EMILIE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BROCHIER GILLES

LA VERSOIE THONON LES BAINS

Examineurs	Etablissement
------------	---------------



BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOCHET AUDE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
BROCHIER GILLES	LA VERSOIE THONON LES BAINS
CHAUVET DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
CONCHA DEL DAGO JOSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
CORBET JAMES	GABRIEL FAURE ANNECY
EMMANUELLI LUCIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
GOBBE CHRISTOPHE	CHARLES PONCET CLUSES
GOUTAL JEAN-CHRISTOPHE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
LASSERRE ANNE-CLAUDE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
LOY NADIA	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
ROUX CELINE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
TERSOGLIO PIERRE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0070

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : CHALMIN AL JANABI EMILIE UNIVERSITE SAVOIE-MONT-BLANC  
 Vice-président : MARTIN SYLVIE ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOCHET AUDE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHAUVET DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
DUFOUR MARIE-RENEE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS
GOBBE CHRISTOPHE	CHARLES PONCET CLUSES
LASSERRE ANNE-CLAUDE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MARTIN SYLVIE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
MOSSUZ JULIEN SERGE	CHARLES PONCET CLUSES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0071

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : CHALMIN AL JANABI EMILIE UNIVERSITE SAVOIE-MONT-BLANC  
 Vice-président : CUGNIER BLANDINE JEAN MONNET ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHAUVET DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
CUGNIER BLANDINE	JEAN MONNET ANNEMASSE
DUBOURG FREDERIQUE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
DUVERNOY MATHIEU	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GAUGENOT-BRUNEL TOM	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
KRATTINGER JORDI QUENTIN	DES GLIERES ANNEMASSE
LASSERRE ANNE-CLAUDE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MARTIN SYLVIE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
MOREL PATRICIA	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0072

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015 2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président : CHALMIN AL JANABI EMILIE UNIVERSITE SAVOIE-MONT-BLANC  
 Vice-président : PAGET PHILIPPE CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY

Examineurs	Etablissement
ANDRIANOMENJANAHARY VICTOR	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHAUVET DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
DALLMAYR CELINE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND

DUVERNOY MATHIEU	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GRUAZ LAURENT ANDRE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
PAGET PHILIPPE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
PAXARO INES	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
PELAUD MARTIN VERONIQUE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0073

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CHALMIN AL JANABI EMILIE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

RAMIRES OLIVIER

JEAN MONNET ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
ABRY HERVE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
ANDRIANOMENJANAHARY VICTOR	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHAUVET DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
DUVERNOY MATHIEU	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GIRERD-CHANET AURELIE	DES GLIERES ANNEMASSE
MALONGA-MATOUBA PATRICIA	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
PELAUD MARTIN VERONIQUE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
RAMIRES OLIVIER	JEAN MONNET ANNEMASSE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0074

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CHALMIN AL JANABI EMILIE

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

GIRERD-CHANET AURELIE

DES GLIERES ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
ANDRIANOMENJANAHARY VICTOR	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHAUVET DOMINIQUE	JEAN MONNET ANNEMASSE
COMMAND ALEXANDRE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
GAUGENOT-BRUNEL TOM	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
GIRERD-CHANET AURELIE	DES GLIERES ANNEMASSE
MARMOTTAN STEPHANE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
PEREIRA DE SA LOIC	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
ROSIER FRANCIS	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
TERSOGGIO PIERRE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
VANDECASTEELE NATHALIE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0130

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CORNILLAC GUY

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BIGLIONE SABRINA

LA VERSOIE THONON LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BATARD WILLY	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BIGLIONE SABRINA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CHATRIAN DELPHINE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
HERBERT AURELIE	LES CORDELIERS CLUSES
MALHERBET EMMANUEL	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
MASTROIANNI NADIA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
MEINEL INES	JEAN MONNET ANNEMASSE
WOJNAROWSKI STEPHANIE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0131

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CORNILLAC GUY

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

JACOMINO DOMINIQUE

SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND

Examineurs	Etablissement
BATARD WILLY	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BIGLIONE SABRINA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
DELEVA MATHIAS	SAINT JEAN BOSCO CLUSES
HERBERT AURELIE	LES CORDELIERS CLUSES
JACOMINO DOMINIQUE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
MALHERBET EMMANUEL	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
MONTFORT NATHALIE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
WOJNAROWSKI STEPHANIE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0132

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CORNILLAC GUY

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

MUGNIER MATHIEU

GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

Examineurs	Etablissement
BATARD WILLY	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BIGLIONE SABRINA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CONSTANT LAURENT	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
GERBAZ EVELYNE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
JACOMINO DOMINIQUE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
MALHERBET EMMANUEL	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
MUGNIER MATHIEU	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0133

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CORNILLAC GUY

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

SAINT JOANIS CHRISTINE

GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

Examineurs	Etablissement
BATARD WILLY	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOCQUET PHILIPPE	DES GLIERES ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
DE VITO SALVATORE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
FAUDON JOANNA	GABRIEL FAURE ANNECY
JACOMINO DOMINIQUE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
JERJINI EVELYNE	CHARLES PONCET CLUSES
LANTERNIER FABRICE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
LAURENS SOPHIE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
MARTIGNIAT ELISABETH	CHARLES PONCET CLUSES
MUGNIER MATHIEU	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
PUTHOD SANDRA	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
SAINT JOANIS CHRISTINE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury: 0134

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

CORNILLAC GUY

UNIVERSITE  
SAVOIE-MONT-BLANC

Vice-président :

BOCQUET PHILIPPE

DES GLIERES ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
ANSELMO BEATRICE	DES GLIERES ANNEMASSE
BATARD WILLY	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BECK NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOCQUET PHILIPPE	DES GLIERES ANNEMASSE
BOINEAU XAVIER	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BOINNARD ISABELLE	DES GLIERES ANNEMASSE
CORANI MARIE	LOUIS LACHENAL PRINGY
CRESPER ANA	LES CORDELIERS CLUSES
LANTERNIER FABRICE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
MARCDARGENT PASCALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
PUTHOD SANDRA	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS
RAFFIN ALAIN	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0075

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANTOUX ARNAUD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

DUNAND STEPHANE

JEAN MONNET ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
ANGELLOZ NICOUUD LINDA	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
BACHMANN DELPHINE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
BLACHE SYLVIE	GABRIEL FAURE ANNECY
BONTOUX FREDERIC	DE L'ALBANAIS RUMILLY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DUNAND STEPHANE	JEAN MONNET ANNEMASSE
FERNANDES DOMINIQUE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
GOBBO NATHALIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE
HIMBER PHILIPPE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
LECAILLON VINCENT-JEROME	LOUIS LACHENAL PRINGY
LOUAFI ISABELLE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
LOZNEANU FRANCIS	LOUIS LACHENAL PRINGY
MIGUET JEAN-PAUL	GABRIEL FAURE ANNECY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
QUENEHEN PASCALE	SAINT MICHEL ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0076

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANTOUX ARNAUD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CARCO THIERRY

LOUIS LACHENAL PRINGY

Examineurs	Etablissement
BLACHE SYLVIE	GABRIEL FAURE ANNECY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CARCO THIERRY	LOUIS LACHENAL PRINGY
DUNAND STEPHANE	JEAN MONNET ANNEMASSE
FUMEX ERIKA	ISETA POISY
GAY NATHALIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
LECAILLON VINCENT-JEROME	LOUIS LACHENAL PRINGY
MIGUET JEAN-PAUL	GABRIEL FAURE ANNECY
MESSAI NOUREDINE	LOUIS LACHENAL PRINGY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
PELTREAU FLORENCE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
REVEL CATHERINE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0077

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANTOUX ARNAUD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

BOUFFAND JEROME

SAINT MICHEL ANNECY

Examineurs	Etablissement
BERJAUD FREDERIC	DE L'ALBANAIS RUMILLY
BLACHE SYLVIE	GABRIEL FAURE ANNECY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BOUFFAND JEROME	SAINT MICHEL ANNECY
DESLANDRES ANNE	SAINT MICHEL ANNECY
DOMENJOUR BERNADETTE	DE MOTZ DE LA SALLE RUMILLY
GAY NATHALIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
GROS CLAIRE	LPO DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY
JULLIOT CLAIRE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON

MESSAI NOUREDINE	LOUIS LACHENAL PRINGY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0078

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANTOUX ARNAUD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

ALLIONE MARTINE

CHARLES PONCET CLUSES

Examineurs	Etablissement
ALLIONE MARTINE	CHARLES PONCET CLUSES
BAYROU BRIGITTE	MARLIOZ AIX LES BAINS
BERJAUD FREDERIC	DE L'ALBANAIS RUMILLY
BLACHE SYLVIE	GABRIEL FAURE ANNECY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CHAPPAZ BEATRICE	LOUIS LACHENAL PRINGY
FERRAND SOPHIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
GAY NATHALIE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
LECAILLON VINCENT-JEROME	LOUIS LACHENAL PRINGY
MICHAUD CHRISTIAN	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MICHEL-MARREL SOPHIE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
PAUMARD CELINE	MARLIOZ AIX LES BAINS
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0079

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

MANTOUX ARNAUD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

PAUMARD CELINE

MARLIOZ AIX LES BAINS

Examineurs	Etablissement
BLACHE SYLVIE	GABRIEL FAURE ANNECY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BOUFFAND JEROME	SAINT MICHEL ANNECY
CARDINAL FREDERIC	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CHATELAIN-RUBIO FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
CONCHA DEL DAGO JOSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
DELATTRE CATHERINE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
DUSSEAU FREDERIC	SAINT JOSEPH THONES
FERRAND SOPHIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
LE DANTEC GWENAELLE ANNIE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
PAUMARD CELINE	MARLIOZ AIX LES BAINS
PETYT RACHEL	SAINT MICHEL ANNECY
ROUSSET ISABELLE	LOUIS LACHENAL PRINGY
SOURD THIERRY	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0080

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BESSIERES BERNARD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

GOJON ALAIN

DE L'ALBANAIS RUMILLY

Examineurs	Etablissement
BART PATRICIA	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
BONTOUX FREDERIC	DE L'ALBANAIS RUMILLY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CARDINAL FREDERIC	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CONSTANT SANDRA	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
DUBOURG FREDERIQUE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
FERRAND SOPHIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
FOUQUET YANNICK	DE L'ALBANAIS RUMILLY
GOJON ALAIN	DE L'ALBANAIS RUMILLY
JULLIOT CLAIRE	SAINT JOSEPH THONES
JUSTIN OLIVIER GEORGES	MARLIOZ AIX LES BAINS
LUCIANI MICHEL	LOUIS LACHENAL PRINGY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOUVET PASCAL	SAINT MICHEL ANNECY
SOURD THIERRY	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0081

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BESSIERES BERNARD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MARTIN MARIE-AGNES

SAINT MICHEL ANNECY

Examineurs	Etablissement
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
FRANCOIS NATHALIE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
JUSTIN OLIVIER GEORGES	MARLIOZ AIX LES BAINS
MARQUANT ODILE	GABRIEL FAURE ANNECY
MARTIN MARIE-AGNES	SAINT MICHEL ANNECY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOUNIER CHRISTINE	GABRIEL FAURE ANNECY
MOUVET PASCAL	SAINT MICHEL ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
THOUMAS ALAIN	DE L'ALBANAIS RUMILLY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0082

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BESSIERES BERNARD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MISERY PASCALE

CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Examineurs	Etablissement
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BRETHE GENEVIEVE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
BUSSER MARIE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
JUSTIN OLIVIER GEORGES	MARLIOZ AIX LES BAINS
MISERY PASCALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOUVET PASCAL	SAINT MICHEL ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
THOUMAS ALAIN	DE L'ALBANAIS RUMILLY
VEROT FREDERIC	LOUIS LACHENAL PRINGY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0083

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BESSIERES BERNARD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

TANGUY OLIVIER

DES GLIERES ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
BINET PASCAL	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BRETHE GENEVIEVE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
COLOMBET ISABELLE	DU GRANIER LA RAVOIRE
DEMEURE VINCENT	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DUSSEAU FREDERIC	SAINT JOSEPH THONES
LODDO VIRGINIE	RAOUL BLANCHARD ANNECY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOUVET PASCAL	SAINT MICHEL ANNECY
TANGUY OLIVIER	DES GLIERES ANNEMASSE
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
VEROT FREDERIC	LOUIS LACHENAL PRINGY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0084

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BESSIERES BERNARD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

FOUQUET YANNICK

DE L'ALBANAIS RUMILLY

Examineurs	Etablissement
BAILLY PASCAL	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE
BIANCHINI SEBASTIEN	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CARDINAL FREDERIC	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CHAPPELET CAROLINE	BERTHOLLET ANNECY
CONSTANT SANDRA	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
FOUQUET YANNICK	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MISERY PASCALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOUVET PASCAL	SAINT MICHEL ANNECY
REY EMILY	DE L'ALBANAIS RUMILLY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
VERDELHAN STEPHAN	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0085

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

BESSIERES BERNARD

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

CHAPPELET CAROLINE

CLAUDE LOUIS BERTHOLLET  
ANNECY

Examineurs	Etablissement
BRETHER GENEVIEVE	SAINT AMBROISE CHAMBERY
BIANCHINI SEBASTIEN	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CARDINAL FREDERIC	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CHAPPELET CAROLINE	BERTHOLLET ANNECY
DUSSEAU FREDERIC	SAINT JOSEPH THONES
FERNANDES DOMINIQUE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
FOUQUET YANNICK	DE L'ALBANAIS RUMILLY
FRANCOIS NATHALIE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE
JEANNE EMILIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MARQUANT ODILE	GABRIEL FAURE ANNECY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MOREAU JEAN LUC	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
MOUVET PASCAL	SAINT MICHEL ANNECY
REY EMILY	DE L'ALBANAIS RUMILLY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
VERON-DELOR GWENAELLE	GABRIEL FAURE ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0135

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

FAVIER BERTRAND

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

FRANCOIS MARION

DU GRANIER LA RAVOIRE

Examineurs	Etablissement
BERLING ANNE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BOCQUIN PASCALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CAILLAT OLIVIER	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
CHOLLET ELODIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
FAIVRE LAETITIA	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT BLANC
FERRAND CHANTAL	DE L'EPINE NOVALAISE
FRANCOIS MARION	DU GRANIER LA RAVOIRE
GAILLARD PASCALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
GONDRE DEMOLIS STEPHANIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
MARTIGNIAT ELISABETH	CHARLES PONCET CLUSES
MARTINI STEPHANIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MARFOGLIA FRANCIS	SAINT MICHEL ANNECY
MASTROIANNI NADIA	LA VERSOIE THONON LES BAINS
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
PERAY KIRSTEN	SAINT JOSEPH THONES
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
DELOCHE PIERRE	SAINT MICHEL ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0136

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

FAVIER BERTRAND

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MARFOGLIA FRANCIS

SAINT MICHEL ANNECY

Examineurs	Etablissement
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
BRUNET NATHALIE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
CAILLAT OLIVIER	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DE VITO SALVATORE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
FERRAND CHANTAL	DE L'EPINE NOVALAISE
GAILLARD PASCALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
MARFOGLIA FRANCIS	SAINT MICHEL ANNECY
MARTINI STEPHANIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MONTFORT NATHALIE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
VIALTEL PERRINE	SAINT JOSEPH THONES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0137

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

FAVIER BERTRAND

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

TROMBERT MICHAEL

CHARLES PONCET CLUSES

Examineurs	Etablissement
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CAILLAT OLIVIER	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
KARPMAN CLAIRE	CHARLES PONCET CLUSES
MAHOURDEAU GROSOS JULIETTE	DES GLIERES ANNEMASSE
MARTINI STEPHANIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY

TROMBERT MICHAEL	CHARLES PONCET CLUSES
VIGNE PEGGY	JEAN MONNET ANNEMASSE
ZAPLATA LAURENCE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0138

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

FAVIER BERTRAND

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

VIBERT CECILE

GABRIEL FAURE ANNECY

Examineurs	Etablissement
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CAILLAT OLIVIER	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
DELOCHE PIERRE	SAINT MICHEL ANNECY
GAILLARD PASCALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY
LEON-SABATIER KARINE	LA VERSOIE THONON LES BAINS
MAHOURDEAU GROSOS JULIETTE	DES GLIERES ANNEMASSE
MARTINI STEPHANIE	DE L'ALBANAIS RUMILLY
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
RIGOLET ANNIE-LAURE	VAUGELAS CHAMBERY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY
VIBERT CECILE	GABRIEL FAURE ANNECY

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury: 0139

Dates de délibérations: 1er groupe: 06/07/2015

2e groupe: 09/07/2015 - 10/07/2015 (rayer la date inutile)

Président :

FAVIER BERTRAND

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER

Vice-président :

MAHOURDEAU GROSOS JULIETTE

DES GLIERES ANNEMASSE

Examineurs	Etablissement
BORDET PIERRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
CAILLAT OLIVIER	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY
CREPEL ANA	LES CORDELIERS CLUSES
DELOCHE PIERRE	SAINT MICHEL ANNECY
DUFRENE ELISE	SAINT JOSEPH THONES
GERY FABIAN	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
MAHOURDEAU GROSOS JULIETTE	DES GLIERES ANNEMASSE
MOGET DANIELLE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY
TETTONI FRANCOISE	SAINT MICHEL ANNECY



**Arrêté 2015-1485 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de PONT DE VAUX**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté 2010-396 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de PONT DE VAUX,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de PONT DE VAUX établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Jean GUILLEMAUD, renouvelé dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,

- Représentants des usagers désignés par le préfet du département de l'Ain : Madame Denise BRUNET, renouvelée dans son mandat, et en attente de la désignation du deuxième représentant, en remplacement de Madame Colette DEBOST.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiencia de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



## Arrêté 2015-1066 du 3 juin 2015

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTPENSIER TREVoux

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-393 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTPENSIER TREVoux,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTPENSIER TREVoux établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Nathalie BARDE, représentante du conseil départemental du département de l'Ain, en remplacement de Monsieur Patrick ROUSSET.

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur le docteur Guy BOREL, personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes, en remplacement de Monsieur le docteur Robert DENJEAN,

- Madame Edith OLLIER et Monsieur Claude LIVERSET, représentants des usagers désignés par le préfet de l'Ain, en remplacement de Madame Odile BERLIET et de Monsieur Jean Marie VUAILLAT.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1074 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier  
BEAUREGARD, VERNOUX EN VIVARAIS**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-5, L. 6143-6, et R. 6143-1 à R. 6143-4 et R. 6143-12,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté 2010-405 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier BEAUREGARD VERNOUX EN VIVARAIS,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier BEAUREGARD VERNOUX EN VIVARAIS établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Martine FINIELS, renouvelée dans son mandat de représentante du conseil départemental du département de l'Ardèche.

2°) en qualité de représentant du personnel médical et non médical

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Françoise BUISSON, renouvelée dans son mandat de représentante désignée par les organisations syndicales.

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Etienne JUSTON, renouvelé dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône Alpes,

- Alinéas 2 et 3 sans changement.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1488 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT FELICIEN**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-467 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT FELICIEN,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT FELICIEN établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur André HARICHE, renouvelé dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,

- En attente de la désignation des représentants des usagers, par le préfet de l'Ardèche.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1473**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de ROCHER LARGENTIERE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-453 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de ROCHER LARGENTIERE

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de ROCHER LARGENTIERE établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 à 3 sans changement,

- Madame Laurence ALLEFRESDE, représentante du conseil départemental du département de l'Ardèche, en remplacement de Monsieur Raoul L'HERMINIER.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 03/06/2015  
Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



## Arrêté 2015-1450

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de ROCHER LARGENTIERE

La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-453 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de ROCHER LARGENTIERE

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de ROCHER LARGENTIERE établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

2°) en qualité de représentant du personnel médical et non médical

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Nora AMRANE et Monsieur Philippe GOASDOUE, représentants désignés par les organisations syndicales, en remplacement de Madame Julie CHANIOL et de Monsieur Jean Louis BONNAUD.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 03/06/2015  
Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

## Arrêté 2015-1470

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'ARDECHE MERIDIONALE

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-455 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'ARDECHE MERIDIONALE,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier d'ARDECHE MERIDIONALE établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 à 3 sans changement,

- Madame Sabine BUIS, représentante du conseil départemental du département de l'Ardèche, en remplacement de Monsieur Jean-Paul MANIFACIER.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 03/06/2015  
Par délégation, la directrice  
de l'efficienne de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1559 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté n°2010-370 du 31 mai 2010 du directeur général de l'ARS de Rhône Alpes fixant le nombre de membres du conseil de surveillance de ressort communal du centre hospitalier de MONTELIMAR à 15 membres,

Vu l'arrêté 2010-445 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR établissement public de santé de ressort communal dérogatoire est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Alinéa 1 sans changement,

- Monsieur François MILLON, renouvelé dans son mandat de représentant des usagers désigné par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1545 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,  
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,  
Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,  
Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,  
Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),  
Vu l'arrêté n°2010-370 du 31 mai 2010 du directeur général de l'ARS de Rhône Alpes fixant le nombre de membres du conseil de surveillance de ressort communal du centre hospitalier de MONTELIMAR à 15 membres,  
Vu l'arrêté 2010-445 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR établissement public de santé de ressort communal dérogatoire est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Personnalités qualifiées désignées par la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes : Monsieur Rémi KOHLER, en remplacement de Monsieur Jean Pierre NARBONI, et Monsieur Jean François ALBARIT, renouvelé dans son mandat

- En attente de la désignation des personnalités qualifiées, par le préfet de la Drôme, dont deux représentants des usagers.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiences de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1557 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-425 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Alinéa 1 sans changement,

- Monsieur André DEVELAY et Madame Jocelyne MAILLEFAUD, renouvelés dans leur mandat de représentant des usagers désignés par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1555 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS LES BARONNIES**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-408 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS LES BARONNIES,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS LES BARONNIES établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Alinéa 1 sans changement,

- Monsieur Raymond ARGENSON et Monsieur Jacques BREMOND, renouvelés dans leur mandat de représentant des usagers désignés par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1479**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté n°2010-369 du 31 mai 2010 du directeur général de l'ARS de Rhône Alpes fixant le nombre de membres du conseil de surveillance de ressort communal du centre hospitalier de VALENCE à 15 membres,

Vu l'arrêté 2010-379 en date du 31 mai 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE établissement public de santé de ressort communal dérogatoire est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Véronique PUGEAT, représentante du conseil départemental du département de la Drôme, en remplacement de Monsieur Patrice ROYANNEZ.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 03/06/2015  
Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1560 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté n°2010-369 du 31 mai 2010 du directeur général de l'ARS de Rhône Alpes fixant le nombre de membres du conseil de surveillance de ressort communal du centre hospitalier de VALENCE à 15 membres,

Vu l'arrêté 2010-379 en date du 31 mai 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de VALENCE établissement public de santé de ressort communal dérogatoire est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Alinéa 1 sans changement,

- Madame Roseline BARNAUD, renouvelée dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par le préfet de la Drôme,

- Monsieur Eric DUBERNET DE BOSCOQ et Monsieur Philippe MEHAYE, renouvelés dans leur mandat de représentant des usagers désignés par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1547 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-439 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT ,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT établissement public de santé de ressort départemental est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Personnalités qualifiées désignées par la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes : Monsieur Alain ZUCCHINELLI, renouvelé dans son mandat, et en attente de la désignation d'une deuxième personnalité qualifiée, en remplacement de Monsieur le docteur Jean PESCHOUX,

- En attente de la désignation des personnalités qualifiées, par le préfet de la Drôme, dont deux représentants des usagers.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1558 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-439 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT ,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT établissement public de santé de ressort départemental est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Alinéa 1 sans changement,

- Monsieur Michel FOURNEL, renouvelé dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par le préfet de la Drôme,

- Monsieur Paul AUBERT et Monsieur Olivier DUGAND, renouvelés dans leur mandat de représentant des usagers désignés par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1482**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-439 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT ,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier LE VALMONT établissement public de santé de ressort départemental est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Représentants du conseil départemental du département de la Drôme : Madame Geneviève GIRARD, en remplacement de Madame Anne-Marie REME-PIC, et Monsieur Pierre PIENIEK, renouvelé dans son mandat.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 03/06/2015

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ





**Arrêté 2015-1556 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-424 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Alinéa 1 sans changement,

- Monsieur Philippe ROBERT et Madame Renée GUILHOT, renouvelés dans leur mandat de représentant des usagers désignés par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiencia de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1506 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-407 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur René BOURNON, renouvelé dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,

- En attente de la désignation des représentants des usagers, par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiences de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1481**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance des HOPITAUX DROME NORD**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-456 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier DROME NORD ROMANS,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance des HOPITAUX DROME NORD, établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 à 3 sans changement,

- Monsieur Pierre PIENIEK, renouvelé dans son mandat de représentant du conseil départemental du département de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 03/06/2015  
Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1527 du 3 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier MICHEL DUBETTIER à SAINT PIERRE D'ALBIGNY**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,  
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,  
Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,  
Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,  
Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),  
Vu l'arrêté 2010-421 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier MICHEL DUBETTIER,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier MICHEL DUBETTIER établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur le docteur Bernard COTTALORDA, renouvelé dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par la Directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,

- En attente de la désignation des représentants des usagers, par le préfet de la Savoie.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Savoie de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficienne de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1538 du 8 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de GRENOBLE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-489 en date du 8 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de GRENOBLE,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de GRENOBLE établissement public de santé de ressort régional est modifié ainsi qu'il suit :

Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Farid OUABDESSELAM et Monsieur le Professeur Jean-Luc DEBRU, renouvelés dans leur mandat de personnalité qualifiée désignée par la Directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes,

- En attente de la désignation des personnalités qualifiées, par le préfet de l'Isère, dont au moins deux représentants des usagers.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Isère de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La directrice de l'efficiences de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ





**Arrêté 2015-1565 du 8 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de SAINT ETIENNE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-490 en date du 8 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de SAINT ETIENNE

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire de SAINT ETIENNE établissement public de santé de ressort régional est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Norbert DEVILLE et Monsieur le docteur Jean François JANOWIAK, renouvelés dans leur mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes,

- Monsieur Khaled BOUABDALLAH, renouvelé dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par le préfet de la Loire,

- Monsieur Lionel BOUCHER et Monsieur François FAISAN, renouvelés dans leur mandat de représentant des usagers désignés par le préfet de la Loire.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Loire de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



## Arrêté 2015-1567

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT LAURENT DU PONT

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-479 en date du 7 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT LAURENT DU PONT

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT LAURENT DU PONT, établissement public de santé de ressort départemental, est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Céline BURLET et Monsieur André GILLET, représentants du conseil départemental du département de l'Isère, en remplacement de Monsieur Jean-François GAUJOUR et de Monsieur Jacques PICHON MARTIN.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Isère de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09/06/2015  
Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1511 du 9 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT GEOIRE EN VALDAINE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-499 en date du 9 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT GEOIRE EN VALDAINE ,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT GEOIRE EN VALDAINE établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Madame Danièle DUMAS, renouvelée dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,

- En attente de la désignation des représentants des usagers, par le préfet de l'Isère.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Isère de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté 2015-1576 du 9 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-407 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Alinéa 1 sans changement,

- Madame Michelle LAUNAY et Madame Roselyne VIDECOQ, renouvelées dans leur mandat de représentant des usagers désignés par le préfet de la Drôme.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiences de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

## Arrêté 2015-1455

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier du PAYS DE GEX

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-394 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier du PAYS DE GEX,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier du PAYS DE GEX établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Monsieur Gérard PAOLI, renouvelé dans son mandat de représentant du conseil départemental du département de l'Ain.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09/06/2015  
Pour la directrice générale,  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ





**Arrêté 2015-1460**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'HAUTEVILLE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-761 en date du 15 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'HAUTEVILLE,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier d'HAUTEVILLE établissement public de santé de ressort départemental est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Annie MEURIAU et Monsieur Philippe EMIN, représentants du conseil départemental du département de l'Ain, en remplacement de Monsieur Michel RIVAT et de Monsieur Jacques RABUT.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09/06/2015

Par délégation, la directrice  
de l'efficiences de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

## Arrêté 2015-1454

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MEXIMIEUX

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-395 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MEXIMIEUX,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de MEXIMIEUX établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Elisabeth LAROCHE, représentante du conseil départemental du département de l'Ain, en remplacement de Monsieur Claude MARCOU.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ



**Arrêté 2015-1459**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier du HAUT BUGEY**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-451 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier du HAUT BUGEY,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier du HAUT BUGEY établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 à 3 sans changement,

- Monsieur Jean DEGUERRY, renouvelé dans son mandat de représentant du conseil départemental du département de l'Ain.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09/06/2015  
Par délégation, la directrice de  
l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1457**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier AIN VAL DE SAONE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2011-5400 en date du 31 décembre 2011, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier AIN VAL DE SAONE.

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier AIN VAL DE SAONE établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 à 4 sans changement,

- Madame Nathalie BARDE, représentante du conseil départemental du département de l'Ain, en remplacement de Monsieur André PHILIPPON.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09/06/2015

Par délégation,  
La directrice de l'efficienne  
de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1458**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de FLEYRIAT BOURG EN BRESSE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté n°2010-368 du 31 mai 2010 du directeur général de l'ARS de Rhône Alpes fixant le nombre de membres du conseil de surveillance de ressort communal du centre hospitalier de FLEYRIAT BOURG EN BRESSE à 15 membres,

Vu l'arrêté 2010-781 en date du 18 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de FLEYRIAT BOURG EN BRESSE,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de FLEYRIAT BOURG EN BRESSE établissement public de santé de ressort communal dérogatoire est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Monsieur Pierre LURIN, représentant du conseil départemental du département de l'Ain, en remplacement de Monsieur Guillaume LACROIX.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ain de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09/06/2015

Par délégation,  
La directrice de l'efficiencia  
de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ

**Arrêté 2015-1507 du 9 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LUZY-DUFEILLANT BEAUREPAIRE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-500 en date du 9 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier **LUZY-DUFEILLANT BEAUREPAIRE**,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier LUZY-DUFEILLANT BEAUREPAIRE établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Madame Chantal VIVIER, renouvelée dans son mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,

- En attente de la désignation des représentants des usagers, par le préfet de l'Isère.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Isère de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiencia de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ





**Arrêté 2015-1564 du 9 juin 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier ALPES LEMAN**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-496 en date du 9 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier ANNEMASSE BONNEVILLE,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier ALPES LEMAN établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

3°) en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Georges MORAND et Monsieur le docteur Michel HORVATH, renouvelés dans leur mandat de personnalité qualifiée désignée par la directrice générale de l'agence régionale santé Rhône-Alpes,

- En attente de la désignation des personnalités qualifiées, par le préfet de la Haute Savoie, dont au moins deux représentants des usagers.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Haute Savoie de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



**Arrêté n°2015-2427**

**Centre Hospitalier de Die : renouvellement, suite à injonction, de l'autorisation de chirurgie sous forme d'hospitalisation complète**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1431-1, L.1432-1, L.1432-2, L.1432-4, L.1434-7, L.1434-9, L.6114-1, L.6114-2, L.6122-1 à L.6122-14-1, R.6122-23 à R.6122-44, D.1432-28 à D.1432-53 et D.6122-38 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, et notamment son titre 4 chapitre 1 créant les agences régionales de santé ;

Vu les articles D.6124-91 à D.6124-103 du code de la santé publique relatifs à l'anesthésie ;

Vu l'arrêté n°2010-2925 du 18 octobre 2010 du directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes fixant la limite des territoires de santé et le ressort territorial des conférences de territoire pour la région Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n°2012-5186 du 29 novembre 2012 du directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant adoption du projet régional de santé de Rhône-Alpes publié le 30 novembre 2012 ;

Vu l'arrêté n°2014-1431 du 28 mai 2014 de la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant révision du schéma régional d'organisation des soins du projet régional de santé de Rhône-Alpes 2012-2017 publié le 28 mai 2014 ;

Vu l'arrêté n°2013-2527 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 du directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant fixation du calendrier 2014 des périodes de dépôt des demandes d'autorisations et de renouvellements d'autorisations pour les activités de soins et les équipements matériels lourds relevant de la compétence de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2011-2413 du 11 juillet 2011 autorisant, suite à injonction, le renouvellement de l'activité de soins de chirurgie exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die jusqu'au 31 décembre 2012 ;

Vu l'arrêté n° 2012-5216 du 3 décembre 2012 autorisant, suite à injonction, et après avis défavorable de la commission spécialisée de l'organisation des soins en sa séance du 28 novembre 2012, le Centre Hospitalier de Die à poursuivre, à titre dérogatoire jusqu'au 30 juin 2015, l'activité de soins de chirurgie exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die afin de garantir la sécurisation de l'activité de gynécologie-obstétrique ;

Vu l'arrêté n°2014-1665 de la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes du 12 juin 2014 prononçant, pour le Centre Hospitalier de Die, l'injonction de déposer un dossier de renouvellement pour l'autorisation d'activité de soins de chirurgie exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die ;

Vu l'arrêté n° 2015-2067 du 30 juin 2015 autorisant, suite à injonction, le Centre Hospitalier de Die à poursuivre, à titre dérogatoire jusqu'au 30 juin 2016, l'activité de soins de gynécologie obstétrique exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die ;

Vu la lettre du 26 juin 2015 de la Ministre des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes adressée à la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Rhône Alpes;

Vu la demande présentée par le Centre Hospitalier de Die, 2 rue Bouvier 26150 Die, en vue d'obtenir le renouvellement, suite à injonction, de l'autorisation d'activité de soins de chirurgie exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die ;

Vu l'avis défavorable émis par la commission spécialisée de l'organisation des soins dans sa séance du 8 avril 2015 ;

Considérant que la demande est partiellement conforme aux besoins identifiés de la population dans la mesure où neuf implantations minimales sont identifiées en chirurgie complète sur le territoire de santé n°5 « Sud », alors que onze sont actuellement autorisées ;

Considérant que dossier de renouvellement présenté n'est pas compatible avec le schéma régional d'organisation sanitaire dans son volet « Chirurgie » dont un des objectifs est de fermer les activités chirurgicales d'un trop faible niveau pour garantir la sécurité des patients et la qualité des prises en charge, le centre hospitalier de Die ayant réalisé 337 séjours en 2013, ainsi qu'avec l'annexe territoriale du territoire de santé Sud qui préconise que le renouvellement de cette autorisation était conditionné ;

Considérant que la demande présentée ne répond pas aux conditions d'implantation et aux conditions de fonctionnement, compte tenu de la faiblesse de l'activité chirurgicale et la fragilité de la permanence médicale qui ne s'appuie pas sur une équipe constituée de chirurgiens et anesthésistes statutaires pour garantir la pérennité de l'activité chirurgicale, en ce que l'effectif médical est de 3.2 ETP (équivalents temps plein) de chirurgie dont un seul titulaire recruté directement par le Centre Hospitalier de Die et dont le départ prévisible à la retraite est fixé dans les faits à la fin de l'année 2017 ;

Considérant que l'arrêté précédent ne renouvelait la chirurgie qu'à titre dérogatoire pour sécuriser l'activité d'obstétrique et que la demande présentée s'inscrit dans un contexte de maintien provisoire de la prise en charge des parturientes sur le site du centre hospitalier de Die, justifiant par exception le maintien d'une activité chirurgicale concomitante ;

Considérant en effet que l'activité de soins de gynécologie-obstétrique exercée sous forme d'hospitalisation complète et détenue par le Centre Hospitalier de Die, rue Bouvier 26150 Die, sur le site du Centre Hospitalier de Die est renouvelée, à titre dérogatoire, jusqu'au 30 juin 2016 sous réserve du renforcement de la permanence médicale, ce délai de douze mois devant être mis à profit pour préparer un dispositif territorial alternatif de prise en charge sécurisé ;

### **Arrête**

Article 1 : L'autorisation d'activité de soins de chirurgie sous forme d'hospitalisation complète détenue par le Centre Hospitalier de Die, rue Bouvier 26150 Die, sur le site de du Centre Hospitalier de Die est renouvelée, à titre dérogatoire, jusqu'au 30 juin 2016, afin de garantir la sécurisation de l'activité de gynécologie obstétrique.

Article 2 : Conformément aux articles L.6122-10-1 et R.6122-42 du code de la santé publique, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé dans un délai de deux mois à compter de sa notification au promoteur. Le recours hiérarchique ne constitue pas un préalable au recours contentieux.

Article 3 : La directrice de la direction de l'efficience de l'offre de soins et la déléguée départementale de la Drôme de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 30 juin 2015

La directrice générale  
de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes  
Véronique WALLON

**ANNEXE**  
**à l'arrêté n°2015-2427**  
**relative à la mise à jour des systèmes d'information**

Entité juridique :	26 000 010 4 CENTRE HOSPITALIER DE DIE
Entité établissement :	26 000 028 6 CENTRE HOSPITALIER DE DIE
Activité de soins :	02 - chirurgie (renouvellement suite à injonction)
Modalité(s) / Forme(s) :	00 Pas de modalité 01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)
Fin de validité de l'autorisation :	30/06/2016

**Arrêté n°2015-2067**

**Centre Hospitalier de Die : renouvellement, suite à injonction, de l'autorisation de gynécologie-obstétrique sous forme d'hospitalisation complète**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes,**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1431-1, L.1432-1, L.1432-2, L.1432-4, L.1434-7, L.1434-9, L.6114-1, L.6114-2, L.6122-1 à L.6122-14-1, R.6122-23 à R.6122-44, D.1432-28 à D.1432-53 et D.6122-38 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, et notamment son titre 4 chapitre 1 créant les agences régionales de santé ;

Vu les articles R.6123-39 à R.6123-53 et D.6124-35 à D.6124-63 du code de la santé publique relatifs à l'obstétrique, à la néonatalogie et à la réanimation néonatale ;

Vu l'arrêté n°2010-2925 du 18 octobre 2010 du directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes fixant la limite des territoires de santé et le ressort territorial des conférences de territoire pour la région Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n°2012-5186 du 29 novembre 2012 du directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant adoption du projet régional de santé de Rhône-Alpes publié le 30 novembre 2012 ;

Vu l'arrêté n°2014-1431 du 28 mai 2014 de la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant révision du schéma régional d'organisation des soins du projet régional de santé de Rhône-Alpes 2012-2017 publié le 28 mai 2014 ;

Vu l'arrêté n°2013-2527 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 du directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant fixation du calendrier 2014 des périodes de dépôt des demandes d'autorisations et de renouvellements d'autorisations pour les activités de soins et les équipements matériels lourds relevant de la compétence de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2011-2412 du 11 juillet 2011 autorisant, suite à injonction, le renouvellement de l'activité de soins de gynécologie-obstétrique exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die jusqu'au 31 décembre 2012 ;

Vu l'arrêté n° 2012-5215 du 3 décembre 2012 autorisant, suite à injonction, et après avis défavorable de la commission spécialisée de l'organisation des soins en sa séance du 28 novembre 2012, le Centre Hospitalier de Die à poursuivre, à titre dérogatoire jusqu'au 30 juin 2015, l'activité de soins de gynécologie-obstétrique exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die sous réserve de la non-dégradation des conditions en vigueur en matière de sécurité, en particulier pour la pédiatrie, le délai de trente mois devant être mis à profit pour trouver une solution innovante et pérenne permettant de garantir proximité et sécurité ;

Vu l'arrêté n°2014-1664 de la directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes du 12 juin 2014 prononçant, pour le Centre Hospitalier de Die, l'injonction de déposer un dossier de renouvellement pour l'autorisation d'activité de soins de gynécologie-obstétrique exercée sous forme d'hospitalisation complète sur le site du Centre Hospitalier de Die ;

Vu la lettre du 26 juin 2015 de la Ministre des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes adressée à la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Rhône Alpes ;

Vu la demande présentée par le Centre Hospitalier de Die, 2 rue Bouvier 26150 Die, en vue d'obtenir le renouvellement, suite à injonction, de l'autorisation d'activité de soins de gynécologie-obstétrique exercée sous forme d'hospitalisation complète ;

Vu l'avis défavorable émis par la commission spécialisée de l'organisation des soins dans sa séance du 8 avril 2015 ;

Considérant que la demande est partiellement conforme aux besoins identifiés de la population dans la mesure où deux implantations minimales sont identifiées en gynécologie-obstétrique de niveau 1 sur le territoire de santé n°5 « Sud », alors que trois sont actuellement autorisées ;

Considérant que le dossier de renouvellement présenté n'est pas compatible avec le schéma régional d'organisation sanitaire dans son volet « Périnatalité » ainsi qu'avec l'annexe territoriale du territoire de santé Sud en ce que la garde sur place par une équipe obstétricale en nombre suffisant pour assurer la continuité des soins n'est pas effective et ne permet donc pas d'assurer la sécurisation de la maternité, le caractère précaire du maintien d'une équipe médicale dans toute sa diversité étant de plus rappelée par le départ prévisible, dans un délai de deux ans, des deux seuls praticiens hospitaliers titulaires de gynécologie-obstétrique et de chirurgie générale ;

Considérant que dossier de renouvellement présenté n'est pas compatible avec le schéma régional d'organisation sanitaire dans son volet « Périnatalité » ainsi qu'avec l'annexe territoriale du territoire de santé Sud qui préconise que " l'évolution de l'activité de soins de gynéco-obstétrique du Centre Hospitalier de Die en centre périnatal de proximité sans hébergement devra être envisagée dans le cadre de la communauté hospitalière de territoire de Valence. Elle impactera l'organisation des services de gynécologie obstétrique et néonatalogie de la communauté hospitalière de territoire, et plus particulièrement le Centre Hospitalier de Valence dont les effectifs médicaux, capacités en lits et plateau technique devront être adaptés pour mise en conformité avec les décrets de périnatalité" ;

Considérant en effet, que si le Centre Hospitalier de Die, durant le délai de trente mois, a œuvré pour respecter, dans la mesure de ses propres possibilités et de celles de la maternité de référence, la condition de non-dégradation des conditions en vigueur en matière de sécurité en particulier pour la pédiatrie, les progrès ne permettent cependant pas d'atteindre la conformité à la réglementation ;

Considérant en outre qu'à ce jour, aucune solution innovante et pérenne permettant de garantir proximité et sécurité des soins n'a pu être trouvée, la mutualisation des ressources médicales avec la maternité de Valence n'ayant pu se concrétiser, et qu'aucun scénario concret de continuité des soins et de sécurisation des transports n'est formalisé pour faire face à toute rupture de fonctionnement non programmée ;

Considérant que la demande présentée ne répond pas aux conditions d'implantation et aux conditions techniques de fonctionnement relatives à l'activité de gynécologie-obstétrique définies aux articles D6124-35 à D6124-63 du code de la santé publique, l'effectif médical restant insuffisant (3,1 ETP (équivalents temps plein) de gynécologues-obstétriciens, soit un praticien hospitalier à 0,7 ETP et 5 remplaçants réguliers ainsi que 0,9 ETP de pédiatres) ;

Considérant, cependant, qu'en l'absence d'un dispositif de substitution, une fermeture engendrerait un risque pour la population supérieur à celui du maintien de la maternité, il est nécessaire que l'activité de gynécologie-obstétrique soit maintenue, pour une durée dérogatoire d'un an ;

Considérant que ce délai doit être mis à profit pour renforcer la permanence médicale nécessaire à la maternité, en privilégiant la création des postes à temps partagés avec le centre hospitalier de Valence, et en compensant les départs prévisibles dans les effectifs médicaux ;

Considérant qu'un schéma alternatif de prise en charge doit être réfléchi par anticipation, dans l'hypothèse où les conditions de permanence médicale viendraient à se dégrader, axé sur une organisation médicale territoriale graduée et décloisonnée entre l'hôpital et le domicile, prenant en compte les situations d'urgence et l'éloignement, en travaillant, avec l'appui des services de l'agence régionale de santé, sur le renforcement du dispositif d'accès aux soins urgents ;



## Arrête

Article 1 : L'autorisation d'activité de soins de gynécologie-obstétrique exercée sous forme d'hospitalisation complète et détenue par le Centre Hospitalier de Die, rue Bouvier 26150 Die, sur le site du Centre Hospitalier de Die est renouvelée, à titre dérogatoire, jusqu'au 30 juin 2016 sous réserve du renforcement de la permanence médicale.

Ce délai de douze mois doit être mis à profit pour préparer un dispositif territorial alternatif de prise en charge sécurisé.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Conformément aux articles L.6122-10-1 et R.6122-42 du code de la santé publique, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé dans un délai de deux mois à compter de sa notification au promoteur. Le recours hiérarchique ne constitue pas un préalable au recours contentieux.

Article 3 : La directrice de la direction de l'efficience de l'offre de soins et la déléguée départementale de la Drôme de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 30 juin 2015

La directrice générale  
de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes  
Véronique WALLON

**ANNEXE**  
**à l'arrêté n°2015-2067**  
**relative à la mise à jour des systèmes d'information**

Entité juridique :	26 000 010 4 CENTRE HOSPITALIER DE DIE
Entité établissement :	26 000 028 6 CENTRE HOSPITALIER DE DIE
Activité de soins :	03 - gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale (renouvellement suite à injonction)
Modalité(s) / Forme(s) :	01 Gynécologie obstétrique 01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)
Fin de validité de l'autorisation :	30/06/2016

**Avis d'appel à projets  
N° 2015 - 01 - LAM**

**Appel à projets pour la création d'une structure dénommée "Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)" de 20 places sur le territoire de Lyon Métropole (Rhône)**

**Clôture de l'appel à projets : le vendredi 4 septembre 2015 à 17h00**

**1. Qualité et adresse de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation :**

**Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS)  
241 rue Garibaldi  
CS 93383  
69418 LYON Cedex 03**

Conformément aux dispositions des articles L. 312- 1, L. 313- 1, L. 313- 3 b) et L.314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

**2. Contenu du projet et objectif poursuivi :**

L'appel à projets vise à autoriser la création d'une structure dénommée "Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)" de 20 places sur le territoire de Lyon Métropole (Rhône).

L'objectif est de permettre, en complément à l'offre existante, la prise en charge globale, médico-psycho-sociale, des personnes atteintes de pathologies graves sur un site dédié, avec des professionnels expérimentés dans la prise en charge de personnes présentant souvent des co-morbidités (psychiatriques et addictives en particulier), et sans limitation de durée de façon à assurer la nécessaire stabilité pour la prise en charge des problématiques de santé.

Cette structure sera implantée sur le territoire de Lyon Métropole (Rhône).

### **3. Cahier des charges :**

Le cahier des charges de l'appel à projets est annexé au présent avis (annexe 1).

Il est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Il est déposé et pourra être téléchargé sur le site internet de l'ARS Rhône-Alpes <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr> rubrique « acteurs santé, médicosocial, associatifs, étudiants » / appel à projets et à candidature/ médicosocial / appel à projets / appels à projet en cours ».

Il pourra également être adressé par courrier ou par messagerie, sur simple demande écrite formulée auprès de l'ARS Rhône-Alpes, direction de la santé publique, service prévention et promotion de la santé : [ars-rhonealpes-promotion-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-rhonealpes-promotion-sante@ars.sante.fr)

### **4. Modalités d'instruction des projets et critères de sélection :**

Les critères de sélection et les modalités de notation des projets sont annexés au présent avis (annexe 2).

Les projets seront analysés par les instructeurs désignés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé.

Les dossiers parvenus ou déposés après la date limite de clôture fixée au **vendredi 4 septembre 2015 à 17h00** ne seront pas recevables. Les dossiers reçus incomplets sur le plan administratif feront l'objet d'une demande de mise en conformité sous un délai de quinze jours.

Les dossiers reçus complets à la date de clôture, et ceux qui auront été complétés après cette date dans les délais autorisés ci-dessus, seront examinés sur la base des critères prédéfinis et publiés en amont sur le site internet de l'ARS.

A ce stade, l'instruction des dossiers manifestement étrangers au cahier des charges ne sera pas engagée. Les candidats seront informés de ce refus préalable dans un délai de huit jours après la réunion de la commission de sélection.

La commission de sélection, dont la composition est fixée par un arrêté de la Directrice Générale de l'ARS se prononcera sur l'ensemble des dossiers. Son avis sera rendu sous la forme d'un classement publié selon les mêmes modalités que l'avis d'appel à projets.

La décision d'autorisation revient à la Directrice Générale de l'ARS. La liste des projets par ordre de classement, puis la décision d'autorisation seront publiées au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région. Ces deux documents seront également déposés sur le site de l'agence, avec le rapport de présentation du déroulement de la procédure signé par le Président de la commission.

Une décision individuelle sera notifiée à l'ensemble des candidats.

## **5. Date limite de dépôt des dossiers de candidature**

Dès la publication du présent avis, les candidats sont tenus de faire part de leur intention de dépôt de candidature par messagerie à l'adresse suivante : [ars-rhonealpes-promotion-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-rhonealpes-promotion-sante@ars.sante.fr) en précisant leurs coordonnées postales, téléphoniques et électroniques à l'aide du document ci-joint (annexe 3). Cette procédure permettra à l'ARS de porter à la connaissance de l'ensemble des promoteurs toute précision à caractère général estimée importante.

Des précisions complémentaires pourront être sollicitées jusqu'au **26 août 2015**, une réponse sera apportée dans un délai maximum de cinq jours.

Les dossiers de candidature devront être reçus ou déposés à l'ARS au plus tard le **vendredi 4 septembre 2015 à 17h00** (la date de réception faisant foi).

## **6. Modalités d'envoi ou de dépôt, et composition des dossiers :**

### **6 a) Conditions de remise à l'ARS des dossiers de candidature :**

Le dossier de candidature sera constitué de :

- trois exemplaires en version « papier » ;
- une version dématérialisée (dossier gravé sur un cédérom ou tout autre support).

Qu'ils soient envoyés ou déposés, les dossiers seront insérés **sous deux enveloppes cachetées** :

- l'enveloppe interne devra obligatoirement comporter les mentions suivantes :  
« Documents confidentiels – Appel à projets 2015–01– LAM – 20 places, territoire de Lyon Métropole (Rhône).  
– commission d'ouverture des plis »
- l'enveloppe externe est celle d'expédition.

Il sera adressé par voie postale **par courrier recommandé avec demande d'avis de réception** à :

**Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes**  
**Direction de la santé publique**  
**Service « prévention et promotion de la santé »**  
**241 rue Garibaldi**  
**CS 93383**  
**69418 LYON Cedex 03**

**ou**

pourra être déposé dans les mêmes délais et contre récépissé  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
à la même adresse  
**1er étage - Bureau n° 141 - Secrétariat du service PPS**  
Tél. 04.72 34 74 16 ou 04.72 34 41 34

## 6 b) Composition des dossiers :

Le dossier de réponse devra comprendre les pièces suivantes, conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles (Art. R. 313-4-3 du CASF) :

### 1/ Concernant *la candidature*:

- a) les documents permettant d'identifier le candidat, notamment un exemplaire des ses statuts s'il s'agit d'une personne morale de droit privé ;
- b) une déclaration sur l'honneur du candidat, certifiant qu'il n'est pas l'objet de l'une des condamnations devenues définitives mentionnées au livre III du code de l'action sociale et des familles ;
- c) une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est l'objet d'aucune des procédures mentionnées aux articles L.313-16, L.331-5, L.471-3, L.472-10, L.474-2 ou L.474-5 du CASF ;
- d) une copie de la dernière certification aux comptes s'il y est tenu réglementairement en vertu du code de commerce ;
- e) les éléments descriptifs de son activité dans le domaine médico-social et de la situation financière de cette activité.

### 2/ Concernant *le projet* :

- a) tout document permettant de décrire de manière complète le projet en réponse aux besoins définis par le cahier des charges,
- b) un état descriptif des principales caractéristiques auxquelles le projet doit satisfaire :

- Un dossier relatif aux démarches et procédures propres à garantir la qualité de la prise en charge comprenant :

- un avant-projet du projet d'établissement ou de service mentionné à l'article L.311-8 du CASF;
- l'énoncé des dispositions propres à garantir les droits des usagers en application des articles L.311-3 à L.311-8 ainsi que les solutions envisagées en application de l'article L.311-9 pour garantir le droit à une vie familiale des personnes accueillies ou accompagnées ;

Le projet devra impérativement comprendre à ce titre en annexe les documents suivants: livret d'accueil, contrat de séjour, règlement de fonctionnement.

- la méthode d'évaluation prévue pour l'application du premier alinéa de l'article L.312-8, ou le résultat des évaluations faites en application du même article dans le cas d'une extension ou d'une transformation ;
- les modalités de coopération envisagées en application de l'article L.312-7: le promoteur devra préciser les modalités d'articulation de son projet avec son environnement et les différents partenaires sur l'ensemble de la région, permettant ainsi d'assurer la cohérence du parcours.

- Un dossier relatif aux personnels comprenant une répartition prévisionnelle des effectifs en ETP par type de qualification ;

- Un dossier relatif aux conditions d'hébergement ainsi qu'à l'implantation prévisionnelle et la nature des locaux envisagés ;

Les locaux présentés devront être clairement identifiés et répondre aux conditions d'accessibilité en vigueur. Le projet précisera les surfaces et la nature des locaux et inclura un plan.

En tant que de besoin, un dossier relatif aux exigences architecturales comportant :

- une note sur le projet architectural décrivant avec précision l'implantation, la surface et la nature des locaux en fonction de leur finalité et du public accueilli ou accompagné ;
- en cas de construction nouvelle, des plans prévisionnels qui peuvent, conformément à la réglementation qui leur est applicable, ne pas être au moment de l'appel à projet obligatoirement réalisés par un architecte.

- Un dossier financier comportant outre le bilan financier du projet, et le plan de financement de l'opération, mentionnés au 2° de l'article R.313-4-3 du CASF :

- les comptes annuels consolidés de l'organisme gestionnaire ;
- les investissements envisagés, le programme d'investissement prévisionnel correspondant précisant la nature des opérations, leurs coûts, leur mode de financement et leur planning de réalisation, le cas échéant.
- en cas d'extension ou de transformation d'un établissement ou service existant le projet pouvant être adossé à un établissement existant, le bilan comptable de cet établissement, le bilan financier de l'établissement ou du service;
- les incidences sur le budget d'exploitation du plan de financement mentionné ci-dessus ;
- le budget prévisionnel en année pleine de la structure LAM pour la première année de fonctionnement, conformément au cadre réglementaire.

Les modèles des documents relatifs au bilan financier, au plan de financement et aux incidences du plan de financement sur le budget d'exploitation sont fixés par arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé.

#### **7. Publication et modalités de consultation du présent avis :**

Le présent avis d'appel à projets sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Rhône-Alpes.

Il sera déposé sur le site de l'ARS Rhône-Alpes le jour de sa publication.

Cette date de publication vaudra ouverture de l'appel à projets.

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Pour La Directrice Générale et par délégation  
Le Directeur Adjoint de la santé publique  
Signé  
Raphaël GLABI





## CAHIER DES CHARGES

### **POUR LA CREATION D'UNE STRUCTURE DENOMMEE "LITS D'ACCUEIL MEDICALISES (LAM)" DE 20 PLACES SUR LE TERRITOIRE DE LYON METROPOLE (RHÔNE)**

**Avis d'appel à projets n° 2015-01-LAM**

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

- **20 places de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)**
- **pour des personnes sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures**
- **situées sur le territoire de Lyon Métropole (Rhône).**

## **PREAMBULE**

### =>Contexte national

Le 6 juillet 2004, le comité interministériel de lutte contre l'exclusion décidait de « développer les possibilités de dispenser des soins aux personnes sans domicile fixe » et proposait de créer une nouvelle structure d'accueil de ces publics. Ainsi en 2006 les « lits halte soins santé » (LHSS) ont été créés.

Dès leur création, une étude relevait que si ces nouvelles structures répondaient bien à un besoin sanitaire et social, près de 35 à 40% des lits étaient occupés de façon chronique par une population extrêmement marginale atteinte de pathologies chroniques de pronostic sombre (Korsakov, Alzheimer, schizophrénie, psychose, cancers évolués....) prise en charge par aucune autre structure du fait de leur jeune âge et/ou de leur désocialisation.

Or les LHSS ne sont ni prévus, ni financés pour prendre charge un tel public : en principe la durée prévisionnelle de séjour est de deux mois pour des pathologies ponctuelles en relais à une hospitalisation.

C'est pour prendre en charge ce public et en complémentarité des LHSS, qu'ont été créés en 2009 à titre expérimental les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM).

En tant que dispositif pilote, 45 places de LAM ont fait l'objet d'une expérimentation réalisée dans 3 régions et sur une période de 3 ans. Le bilan de l'évaluation, réalisé en 2012, a confirmé l'intérêt de la prise en charge offerte par ce dispositif, et ce en complément de l'offre médico-sociale existante, en particulier celle apportée par les lits halte soin santé (LHSS).

## =>Contexte rhône-alpin

L'instruction n°DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/2014/313 du 12 novembre 2014 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2014 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontés à des difficultés spécifiques (...) prévoit la création de 20 places de LAM dans la région Rhône-Alpes.

C'est dans ce cadre, que l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes lance un appel à projets relatif à la création **d'une structure dénommée "Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)" de 20 places, sur le territoire de Lyon Métropole, pour des personnes sans domicile fixe en situation de précarité ou de grande précarité, quelle que soit leur situation administrative**, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Le présent document, annexé à l'avis d'appel à projets émis par l'ARS Rhône-Alpes, constitue le cahier des charges auquel les dossiers de candidature devront se conformer.

Il a pour objectif de répondre aux besoins médico-sociaux de la région Rhône-Alpes actuellement non-dotée en ce qui concerne ce type de structure, et en particulier du département du Rhône, avec une attention particulière portée aux patients originaires des autres départements et relevant de LAM.

Il indique les exigences que le projet doit respecter afin de répondre à ces besoins médico-sociaux.

Il invite les candidats, notamment à partir de leur connaissance du territoire de Lyon Métropole, à proposer les modalités de réponse qu'ils estiment les plus aptes à satisfaire aux objectifs et besoins qu'il décrit, afin notamment d'assurer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes concernées.

## **1. CADRE JURIDIQUE**

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) a rénové la procédure d'autorisation de création, d'extension et de transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux en introduisant une procédure d'appels à projets.

Le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appel à projets et d'autorisation mentionnée à l'article L.313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), complété par la circulaire du 28 décembre 2010, précise les dispositions réglementaires applicables à cette nouvelle procédure d'autorisation des établissements et services médico-sociaux.

L'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, compétente en vertu de l'article L.313-3 b du CASF pour délivrer l'autorisation, ouvre un appel à projets pour la création d'une structure dénommée "Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)" de 20 places, dans le département du Rhône, pour des personnes sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Le présent cahier des charges est établi conformément aux dispositions de l'article R.313-3 du CASF.

Les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) prévus au 9° du I de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) sont des établissements médico-sociaux. Ils fonctionnent sans interruption et hébergent des personnes majeures, sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies chroniques de pronostic plus ou moins sombre, nécessitant une prise en charge médicale et sociale adaptée, ne pouvant être assurée dans d'autres structures, sans limitation de durée.

Les dispositions d'ordre général en matière d'organisation et de fonctionnement des établissements médico-sociaux sont applicables aux LAM.

## 2. DEFINITION DU BESOIN A SATISFAIRE

L'objectif est de compléter l'offre de prise en charge médico-sociale en région Rhône-Alpes pour répondre aux besoins de patients en situation de précarité ou de grande précarité.

La région Rhône-Alpes compte actuellement 69 places de LHSS mais aucune place de LAM.

Sur la seule agglomération lyonnaise, l'Observatoire Régional de Santé avait estimé à environ 600 en 2011, le nombre de personnes en grande précarité atteintes de maladies graves.

**Compte tenu de la non couverture du territoire de Lyon Métropole (Rhône) s'agissant du dispositif LAM, la création d'une structure de lits d'accueil médicalisés d'une capacité de 20 places est justifiée.**

## 3. OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DU PROJET

### 3.1. Objectifs

L'objectif est de permettre, en complément à l'offre existante, la prise en charge globale, médico-psycho-sociale, des personnes sans domicile fixe **atteintes de pathologies graves** présentant souvent des **co-morbidités** (psychiatriques et addictives en particulier) **sur un site dédié**, avec des **professionnels expérimentés** dans la prise en charge de personnes en situation de précarité, et **sans limitation de durée de façon à assurer la nécessaire stabilité pour la prise en charge des problématiques de santé.**

La **question de la fin de vie** doit être prise en compte dans le projet au regard des recommandations de l'Observatoire national de la Fin de Vie<sup>1</sup>.

### 3.2. Public concerné

La création d'une structure LAM de 20 places faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse à des personnes isolées, sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies graves. Ces personnes présentent des parcours de vie complexes où les ruptures successives les ont fragilisées; paradoxalement ces parcours ont pu également leur permettre de développer des compétences qui doivent être intégrées dans le support de l'accompagnement proposé par les équipes et en constituer la philosophie de l'approche dans le respect de la dignité des personnes et de leurs droits.

---

<sup>1</sup> Observatoire nationale de la Fin de Vie: Fin de vie et précarités, six parcours pour mieux connaître la réalité et comprendre les enjeux de la fin de vie des personnes en situation de précarité en France. Synthèse du rapport, 2014.

Sont éligibles aux LAM, les seules personnes majeures, hommes et femmes, présentant des pathologies susceptibles d'engager le pronostic vital à court ou moyen terme (diminution de l'espérance de vie), ou qui ont un retentissement fonctionnel important et durable (maladies invalidantes) qui entraînent :

- Une limitation fonctionnelle des activités ou de la participation sociale (sur critères médico-sociaux),
- Une prise en charge, un traitement et/ou une surveillance "au long cours",
- Dont la prise en charge est supérieure à 6 mois,
- Et qui n'auront pas pu être prises en charge dans le droit commun pour des raisons qui doivent être indiquées dans le dossier d'admission.

### **3.3. Mission générale de la structure**

Les Lits d'accueil médicalisés (LAM) ont pour missions :

1° De dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés et de participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies;

2° D'apporter une aide à la vie quotidienne adaptée ;

3° De mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies ;

4° D'élaborer avec la personne un projet de vie, incluant les orientations de sortie potentielles du dispositif, et de le mettre en œuvre ;

Ils assurent aux personnes accueillies, un hébergement incluant restauration, blanchisserie et entretien des locaux.

### **3.4. Prestations à mettre en œuvre**

Les prestations à mettre en œuvre doivent répondre à la prise en charge de personnes atteintes de pathologies lourdes voire invalidantes, avec une prise en charge quotidienne, à vie, requérant une organisation et des équipes rodées et soutenues dans leurs pratiques.

Les prestations couvrent l'hébergement, les soins médicaux, soins paramédicaux, l'accompagnement social, des activités visant à soutenir la vie relationnelle avec l'ensemble des fonctions support nécessaires et des partenariats solides permettant la prise en charge.

### **3.5. Fonctionnement de la structure et organisation des prises en charge individuelles**

**L'établissement Lits d'Accueil médicalisés de 20 lits sera situé sur le territoire de Lyon Métropole (Rhône) mais il a vocation à accueillir des patients originaires de toute la région Rhône-Alpes.**

**L'établissement sera, de préférence, situé sur le même site qu'une structure Lits halte soins santé et portera sur l'ensemble des places à pourvoir au titre de cet appel à projets.**

**Le projet détaillera de manière précise le fonctionnement de la structure et l'organisation des prises en charge individuelles.**

### 3.5.1 – Fonctionnement de la structure :

#### ▪ **Gouvernance :**

Le candidat apportera des informations sur son identité, son projet associatif, ses valeurs et son expérience. Il devra notamment faire apparaître ses connaissances des personnes en situation de vulnérabilité et ses expériences antérieures dans la prise en charge des problématiques de soin et de santé de ce public, son travail en réseau et sa connaissance du territoire, des partenaires et des acteurs locaux.

Le projet détaillera le rôle de chacun des professionnels à l'intérieur de la structure, les méthodes et l'organisation du travail. Le projet présenté devra indiquer l'organigramme, les instances, le cas échéant les liens entre la structure et le siège de l'association, la structuration du siège, les divers établissements et services médico-sociaux gérés par le gestionnaire.

#### ▪ **Amplitude d'ouverture :**

Le fonctionnement des LAM est assuré sans interruption, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

#### ▪ **Astreintes et situations d'urgence :**

La présence d'un professionnel infirmier devra être assurée 24 / 24h, 7 j sur 7. Une astreinte médicale est organisée par ailleurs et le projet devra présenter les modalités de cette astreinte.

La structure doit être équipée pour répondre dans l'immédiat aux urgences et a recours aux services d'urgence (centre 15) si besoin.

#### • **Produits pharmaceutiques :**

Conformément aux articles L.5126-1 L.5126-5 et L. 5126-6 du code de la santé publique, les besoins pharmaceutiques des Lits d'accueil médicalisés ne justifiant pas l'existence d'une pharmacie à usage intérieur, les médicaments, produits ou objets destinés aux soins sont détenus et dispensés sous la responsabilité du médecin responsable de la structure ou d'un pharmacien ayant passé convention avec celle-ci.

Au regard du public accueilli et de ses missions, les Lits d'accueil médicalisés, conformément à l'article L. 6325-1 du code de la santé publique et dans les conditions prévues à l'article R. 6325-1 de ce même code, peuvent s'approvisionner en médicaments auprès des distributeurs en gros à vocation humanitaire.

Les médicaments et consommables (produits ou objets) en vente libre nécessaires aux soins sont fournis gracieusement aux personnes accueillies. Ils sont achetés en officine ou, en grande quantité, auprès d'un grossiste ou d'un laboratoire pharmaceutique. Pour les médicaments ou consommables (produits ou objets) soumis à prescription médicale, des ordonnances nominatives sont réalisées par le médecin responsable des lits d'accueil médicalisés et exécutées par n'importe quel pharmacien d'officine. Les médicaments à réserve hospitalière sont délivrés par une pharmacie hospitalière à usage intérieur.

- **Vie collective :**

Les personnes accueillies ont vécu pour la plupart des parcours complexes, la structure d'accueil devra aussi considérer l'organisation de la vie quotidienne pour que les personnes, en fonction de leurs problématiques puissent bénéficier d'un espace socialisant et convivial; Les problématiques et les parcours de vie singuliers amènent des questions particulières dans le cadre de vie collectif. Le projet précisera les modalités mises en œuvre pour favoriser l'implication des personnes en fonction de leurs problématiques propres.

L'organisation de la vie collective, les activités proposées en interne, les activités proposées en externe, le lien avec des structures extérieures devront être explicités.

Les règles de vie seront également explicitées, notamment au regard des sorties, de la gestion de consommation de substances psycho-actives dans une logique de réduction des risques.

La présence de médiateurs, comme celle d'interprètes, peut être nécessaire en fonction des publics reçus.

### 3.5.2 – Organisation et qualité des prises en charge individuelles :

- **Admissions :**

Le nombre de demandes à prévoir est sans doute supérieur à la capacité d'accueil au regard des 20 lits objets du présent appel à projets.

L'orientation vers les Lits d'accueil médicalisés devra être réalisée par un médecin au regard de la situation sanitaire de la personne et suite à une évaluation de sa situation sociale par un travailleur social. Les informations médicales et sociales seront rapportées dans deux documents distincts, réunis dans un dossier de demande d'admission.

L'admission sera prononcée, sur demande de la personne, par le directeur de l'établissement, après avis favorable du médecin responsable des lits d'accueil médicalisés.

Des critères de choix devront être rendus explicites dans l'analyse des dossiers; une grille permettant d'établir des priorités sera à présenter. L'analyse de la situation et la décision d'accueillir la personne ne peut cependant se réduire à une grille, celle-ci n'étant qu'un outil d'aide à la décision. Il est souhaitable que cette analyse se fasse de façon collégiale au sein de la structure. Le principe d'équité pour les différentes structures candidates fera l'objet d'une attention particulière.

Les critères de prise de décision devront tenir compte de la capacité de la structure en termes de lits disponibles mais aussi de la nature des pathologies des autres personnes accueillies, de façon à mettre en adéquation les ressources de la structure et les besoins des patients.

L'analyse des droits sociaux et de la couverture sociale des personnes accueillies devra être réalisée pour enclencher les démarches nécessaires.

L'ensemble de la procédure d'admission est à décrire dans le projet.

Le directeur de l'établissement dispose de la faculté de refuser l'admission. Ce refus doit être motivé au demandeur.

La durée du séjour est adaptée à la situation sanitaire et sociale de la personne. Cette durée n'est pas limitée et permet la construction de son projet de vie.

- **Sorties :**

La sortie du dispositif d'une personne accueillie vers une structure ou un autre cadre de vie adapté à son état sera soumise à avis médical pris en concertation avec l'équipe sanitaire et sociale qui suit la personne. Les personnes souhaitant quitter volontairement le dispositif contre avis médical devront, après avoir reçu de l'équipe médico-psycho-sociale des informations sur sa situation, signer une décharge. L'équipe médico-psycho-sociale devra s'assurer, dans la mesure du possible, d'une continuité de prise en charge.

En cas de mise en danger avérée des personnels et/ou des résidents, le directeur en lien avec le médecin responsable, peut prononcer l'exclusion de l'auteur des faits, après avoir pris soin de formaliser toutes les procédures réglementaires adaptées à ces cas. L'équipe s'assure néanmoins d'une continuité de prise en charge.

En cas de fugue, dès constatation de celle-ci, il est procédé à un signalement aux autorités qualifiées et aux équipes de maraude, suivant une procédure d'alerte et de recherche établie.

- **Projet de vie individualisé :**

L'équipe pluridisciplinaire des LAM élaborera avec chaque personne accueillie un projet individualisé adapté à ses besoins qui définira les objectifs médicaux/thérapeutiques, psychologiques et sociaux nécessaires. Les modalités de mise en œuvre et de suivi de ce projet par la structure et avec les partenaires le cas échéant devront être décrites.

Le dossier du promoteur devra porter une attention particulière à la description de chacun des aspects suivants de ce projet de vie individualisé :

Le projet médical/ projet de soins :

Si la personne le souhaite, le médecin responsable de la structure peut être désigné comme le médecin traitant; dans le cas contraire, les modalités de coordination et d'information du médecin traitant devront être explicitées.

Les soins seront coordonnés par des personnels de santé placés sous la responsabilité du médecin responsable de l'établissement. Ce dernier établit et confirme le(s) diagnostic(s), les prescriptions, le suivi des soins, des traitements et s'assure de leur continuité. Il réalise, en lien avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique du patient et effectue toute démarche contribuant à l'accès à d'autres soins que ceux délivrés par l'établissement.

Les examens complémentaires nécessaires aux diagnostics ou à la surveillance des pathologies/traitements sont organisés par la structure.

Le recours à des soins spécialisés n'existant pas dans la structure est organisé selon les besoins : psychologue, psychiatre, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc. Les rendez-vous sont pris à l'extérieur ou les professionnels extérieurs viennent dans la structure.

Un projet d'éducation thérapeutique sera envisagé chaque fois que possible, au regard des problématiques des personnes et des compétences qu'elles peuvent ou non mobiliser.

Les équipes mobiles de psychiatrie entre autres, les équipes mobiles de soins palliatifs pourront être sollicitées selon les besoins.

### L'accompagnement social :

Celui-ci est organisé sous la responsabilité du directeur de la structure.

Cet accompagnement doit viser à l'accès aux droits sociaux, notamment la couverture maladie. Le travail de coordination avec les professionnels du champ socio-éducatif antérieur est assuré.

Le travail autour du projet de vie de la personne devra intégrer l'ensemble des dimensions.

Si une sortie des LAM est envisageable, le travail de réseau restera à privilégier.

Un accompagnement social adapté est réalisé sous la responsabilité du directeur. Il doit s'attacher à faire émerger, à construire, à réaliser voire à faire évoluer le projet de vie de la personne. Ce suivi doit se faire en éventuelle continuité avec les démarches réalisées par les référents sociaux antérieurs.

- **Autres prises en charge:**

Les actes (accompagnements, soins, examens, transport ...) ne pouvant être entrepris par l'établissement lui-même et ses personnels sont réalisés pour tout ou partie par les partenaires des secteurs publics, privés et les réseaux existants au moyen des conventions, des contrats ou des protocoles établis. Tous les autres actes sont réalisés par le personnel soignant du dispositif.

Conformément aux articles R.6121-4-1 et D.6124-311 du code de la santé publique, une convention peut être conclue avec une structure d'hospitalisation à domicile afin de répondre aux besoins de prise en charge d'un patient tout en le maintenant dans l'établissement

- **Animation :**

Des activités en journée sont proposées afin d'instaurer une convivialité et des liens sociaux. Ainsi des activités artistiques, culturelles, sportives... sont mises en place par l'équipe médico-sociale des LAM en s'appuyant sur un réseau de partenaires.

- **Accueil des proches :**

Afin de garantir le respect du droit à une vie familiale des personnes accueillies dans les LAM, la structure peut prévoir, dans la mesure du possible, des modalités d'accueil, préciser les droits et les devoirs à respecter pour accueillir la famille, l'entourage proche ainsi que les animaux accompagnants.

Les dépenses relatives à l'accueil des proches ne pourront être prises en compte par la dotation globale de financement allouée à la structure.



### **3.6. Respect de la personne et de ses droits**

L'exercice des droits et libertés individuels, est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux (article L.311-3 du CASF). Le projet s'attachera à détailler les modalités de mise en œuvre des outils prévus pour le respect de la personne et de ses droits avec notamment :

- Le livret d'accueil (article L.311-4 du CASF) :  
Le livret d'accueil sera disponible pour tout résident et fera l'objet d'un travail d'explicitation adapté à chacun. La traduction de ce livret devra être réalisée en fonction des publics accueillis; les expériences d'autres structures en la matière seront à intégrer pour faciliter la réutilisation de démarches similaires;
- Le contrat de séjour (article L.311-4 du CASF) ;
- Le règlement interne de fonctionnement (article L.311-7 du CASF);
- Un avant-projet d'établissement ou de service propre à garantir la qualité de la prise en charge (article L.311-8 du CASF).

### **3.7. Stratégie d'amélioration continue de la qualité**

Le promoteur précisera les modalités de pilotage de l'amélioration continue de la qualité et notamment des modalités prévues d'évaluation de la qualité du service rendu aux usagers. Dans ce cadre, le promoteur devra indiquer les indicateurs sur lesquels reposera sa démarche ainsi que le référentiel utilisé dans le cadre de l'évaluation interne.

### **3.8. Localisation et conditions d'installation**

L'établissement LAM devra comporter au moins :

- 1° Une salle de soin avec une armoire sécurisée et un coffre ;
- 2° Un cabinet médical avec point d'eau ;
- 3° Un lieu de vie et de convivialité ;
- 4° Un office de restauration ;
- 5° Un bloc sanitaire pour 5 personnes accueillies.

L'accueil en chambre individuelle devra être majoritaire, l'accueil en chambre de deux personnes au maximum restant exceptionnel.

Le projet précisera la nature des locaux et les modalités d'organisation de l'hébergement. Un plan des locaux devra être transmis.

Par ailleurs, les modalités d'organisation de l'espace de travail des personnels devront être indiquées.

### **3.9. Partenariats et coopération**

Les personnes atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures en situation de fragilité sociale nécessitent une qualité d'hébergement adaptée à leur état de santé et un niveau d'accompagnement social plus intensif que celui généralement prévu dans les structures d'hébergement social de droit commun.

Il est fait obligation d'établir une convention entre les LAM et les établissements de santé assurant les soins somatiques et psychiatriques.

Il convient également de développer des partenariats avec des dispositifs adaptés et de s'intégrer dans une filière de prise en charge avec :

- Les services sanitaires et sociaux intervenant à domicile (infirmiers libéraux, SSIAD, SAMSAH, SAVS, services d'HAD) ;
- Les réseaux de santé concernant les pathologies des personnes accueillies ;
- Les structures sociales et d'insertion ;
- Les associations de patients malades chroniques ;
- Les médecins et professionnels de santé libéraux (dont les kinésithérapeutes...) ;
- Les structures et associations travaillant dans le champ des addictions et de réduction des risques;
- Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

Le projet devra identifier les partenariats, les décrire et présenter les obligations réciproques (s'agissant notamment des conditions de mise en œuvre des interventions des professionnels de santé des établissements de santé au sein des Lits d'accueil médicalisés; des modalités selon lesquelles ce dispositif peut avoir recours, s'il y a lieu, à des consultations hospitalières, l'accès aux plateaux techniques, à la pharmacie à usage intérieur et à des hospitalisations pour des personnes accueillies dont l'état sanitaire l'exige, notamment dans les situations d'urgence; des modalités d'interventions de personnels extérieurs administratifs et techniques, soignants et sociaux, mis à disposition ou de professionnels libéraux rémunérés par le dispositif ainsi que des modalités retenues si les Lits d'accueil médicalisés s'appuient sur un autre établissement avec lequel il mutualise le personnel) afin de favoriser la complémentarité et de garantir la continuité de la prise en charge médicale et sociale.

## **4. PERSONNELS ET ASPECTS FINANCIERS**

### **4.1 Les moyens en personnel**

Les effectifs et leur qualification devront être identifiés et notamment la composition (en ETP et en nombre) des équipes en distinguant le personnel salarié de la structure et les intervenants extérieurs.

Ces professionnels devront disposer d'une expérience préalable avérée de travail dans le champ de la précarité.

Si le candidat est gestionnaire d'autres structures ou services, la mutualisation de moyens en personnels devra être recherchée et valorisée.

Le projet devra s'articuler autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de différents professionnels (la liste est indicative, des variantes pourront être proposées par le promoteur), détaillée dans le **tableau ci-dessous dont les deux dernières colonnes sont à compléter uniquement si le projet est porté par une structure existante.**

Catégories professionnelles	Effectifs dédiés aux LAM					
	Effectifs dédiés aux LAM		dont moyens nouveaux demandés		dont moyens mutualisables avec la structure LHSS existante (sans financement supplémentaire)	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Directeur						
Secrétariat / Personnel administratif						
Personnels en charge des prestations d'hébergement et d'entretien : préciser						
Médecin responsable						
IDE						
Aides soignants						
Auxiliaires de vie						
AMP *						
TISF						
Educateur technique spécialisé						
CESF						
Assistant de service social						
Educateur spécialisé						
Autres : préciser						
Total général						

Le projet devra décrire les modalités de pilotage interne des activités et des ressources et le niveau de qualification des personnels dédiés.

La formation continue du personnel, les modalités de supervision et de soutien d'équipe seront explicitées dans le projet, ces aspects étant essentiels pour accompagner les professionnels dans leur exercice aussi bien dans le cadre de la bienveillance des personnes que dans la prise en charge de la fin de vie.

Le plan de recrutement, le planning hebdomadaire type et le plan de formation devront être précisés ainsi que la convention collective nationale de travail applicable. Dans la mesure du possible, la structure précisera les noms et qualifications des personnes pressenties pour occuper les fonctions mentionnées.

Le projet décrira, par ailleurs, de façon argumentée les modalités de mise en œuvre de la coordination médicale et psycho-sociale.

#### **4.2. Cadrage budgétaire et administratif**

Le projet sera financé pour son fonctionnement, sous forme d'une dotation globale journalière de financement qui sera versée sur présentation d'un budget prévisionnel par le gestionnaire, selon le cadre réglementaire normalisé, et à l'issue d'une procédure contradictoire en application des articles R.314 -14 à 314- 27 du CASF.

La mise en œuvre de ces 20 places devra s'inscrire dans une enveloppe n'excédant pas en année pleine 1437 200 euros (20\*196,87 €\*365 jours = 1 437 151 €).

Cette dotation couvre : l'accueil, l'hébergement, la restauration, le suivi social, l'accompagnement à la vie quotidienne, l'animation et les soins.

Les soins (actes diagnostics et de suivi, rééducation, médicaments, thérapies spécifiques) prescrits par le médecin responsable ne pouvant être dispensés dans l'établissement liés à une pathologie donnée ne seront pas couverts par la dotation globale journalière. Il en est de même pour les consultations de spécialistes et les soins dentaires. Ceux-ci devront être pris en charge par l'assurance maladie de la personne soignée.

Pour les personnes ne disposant d'aucune couverture sociale, les soins réalisés en externe, examens, médicaments ... seront pris en charge par la structure, en attente d'une affiliation au titre de la couverture maladie universelle de base et complémentaire ou de l'aide médicale d'Etat, par l'établissement. Lorsque les droits auront été ouverts, la structure pourra envisager une demande de rétrocession par la CPAM des remboursements des actes avancés par la structure à partir de la date de dépôt du dossier de demande d'affiliation.

Les dépenses relatives à l'acquisition de matériel, de mobilier ou l'aménagement des locaux par exemple ne seront pas couvertes par la dotation journalière : l'ARS n'attribuera aucune subvention d'investissement à ce titre.

Il appartiendra donc au promoteur de mobiliser des fonds associatifs ou recourir à l'emprunt pour l'équipement des locaux, l'ARS finançant ensuite à l'intérieur de l'enveloppe précitée les dotations aux amortissements correspondantes.

Des financements complémentaires pourront être recherchés tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.

Une participation financière pourra être demandée à la personne accueillie. Cette participation est liée à l'existence de ressources de la personne accueillie et ne peut excéder 25% de celles-ci.

Conformément à l'article R. 314-50 du CASF, un rapport d'activité sera joint au compte administratif envoyé chaque année à l'ARS. Il décrira l'activité et le fonctionnement des LAM pour l'année concernée, selon le modèle fourni par les circulaires budgétaires.

### **4.3. Evaluation**

Le projet devra présenter un cadre d'évaluation interne et externe conformément aux dispositions des articles L.312 -8 et D.312-203 et suivants du CASF.

S'agissant de l'évaluation interne, le projet s'appuiera notamment sur le guide produit par l'Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale.

## **5. DELAI DE MISE EN ŒUVRE ET DUREE D'AUTORISATION**

### **5.1. Délai de mise en œuvre**

En soumettant le régime des autorisations des établissements et services médico-sociaux à une procédure d'appel à projets, la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires, vise à apporter une réponse plus rapide aux besoins et attentes des usagers à travers une réduction des délais de mise en œuvre des établissements et services.

Les moyens budgétaires attachés à la création des 20 places de LAM faisant l'objet du présent appel à projets sont gagés au titre des mesures nouvelles 2014 destinées aux établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques. Ces 20 places feront l'objet d'une autorisation spécifique délivrée dans les meilleurs délais possibles.

Les places attribuées devront faire l'objet d'une installation effective dans les 6 mois suivant la notification d'attribution. Le candidat présentera un calendrier prévisionnel pour accomplir les différentes étapes depuis l'obtention de l'autorisation jusqu'à l'ouverture du service.

### **5.2. Durée de l'autorisation du service**

En application de l'article L.313-1 du CASF, ces 20 places de LAM seront autorisées pour une durée de quinze ans. Le renouvellement de cette autorisation sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du CASF dans les conditions prévues à l'article L.313-5 du même code.



**Critères de sélection de l'appel à projets  
N°2015-01-LAM**

**Création d'une structure dénommée "Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)" de 20 places  
sur le Territoire de Lyon Métropole (Rhône)**

*Rappel des exigences minimales posées par le cahier des charges*

**Structure :**

Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

**Localisation et zone d'intervention :**

Département du Rhône et plus spécifiquement territoire de Lyon Métropole (Rhône)

**Public accueilli et nombre de places :**

20 places pour des personnes sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures

**Ouverture et fonctionnement :**

Ouverture effective dans les 6 mois suivant la notification d'attribution au plus tard ;  
fonctionnement 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 ; établissement situé ou non sur le même site  
qu'une structure Lits halte soins santé existante

**Budget :**

Budget contenu dans la limite de 1 437 200 € en année pleine

## Critères de sélection des projets

Coefficient  
de  
pondération

50%

### **1ère partie : Appréciation de la qualité du projet**

- lisibilité, concision du projet,
- organisation de la prise en charge et de sa cohérence au regard des besoins spécifiques et différenciés des usagers,
- modalités d'accompagnements proposées (degré de précision ; niveau de pertinence; capacité d'adaptation),
- composition de l'équipe, organisation de la pluridisciplinarité, organisation du soutien des pratiques de l'équipe
- qualification et formation du personnel, expérience dans la prise en charge du public cible.
- complémentarité /collaboration formalisée avec les partenaires / capacité d'intégration dans un réseau sanitaire, social, médico-social,
- mise en œuvre des droits des usagers,
- participation et soutien de la famille et de l'entourage dans l'accompagnement mis en place.

Coefficient  
de  
pondération

20%

### **2ème partie : Appréciation de l'efficience médico-économique du projet**

- sincérité et soutenabilité du budget proposé en exploitation et en investissement,
- respect et optimisation de l'enveloppe budgétaire disponible,
- cohérence du budget prévisionnel relatif aux dépenses du personnel.

Coefficient  
de  
pondération

20%

### **3ème partie : Appréciation de la capacité de mise en œuvre**

- capacité à faire,
- expérience du promoteur dans la prise en charge du public cible,
- connaissance du territoire,
- faisabilité du calendrier,
- délai de mise en œuvre du projet.

Coefficient  
de  
pondération

10%

### **4ème partie : Appréciation de la pertinence des critères d'évaluation**

- modalités de pilotage de la démarche et pertinence des critères d'évaluation proposés.
- calendrier d'évaluation,



**DECLARATION D'INTENTION DE DEPOT D'UN DOSSIER  
DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS N° 2015 - 01- LAM**

**Création d'une structure "Lits d'accueil médicalisés (LAM)" de 20 places  
sur le territoire de Lyon Métropole**

A retourner par messagerie à l'adresse suivante : [ars-rhonealpes-promotion-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-rhonealpes-promotion-sante@ars.sante.fr)

**Raison sociale du candidat :**

**Personne chargée du dossier :**

**Adresse postale :**

**Adresse(s) électronique(s) :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**N° fax :**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature



**Décision portant délégation de signature**  
**Ordonnancement et de comptabilité générale de l'État**

n° DIDDI\_SGI\_2015\_07\_01\_45

*Annule et remplace la décision n° n° DIDDI\_SGI\_2015\_04\_08\_41 du 8 avril 2015*

La directrice interrégionale des douanes et droits indirects à Lyon,

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu le décret du 5 mars 2015 nommant Monsieur Michel DELPUECH, préfet de la région Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône;

Vu l'arrêté ministériel du 8 décembre 2014 nommant Madame Anne CORNET, directrice interrégionale des douanes Rhône-Alpes Auvergne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-100 du 7 avril 2015 donnant délégation de signature à Madame Anne CORNET en tant que responsable des budgets opérationnels de programme interrégionaux des douanes Rhône-Alpes Auvergne ;

DÉCIDE :

**Article 1** : Délégation est donnée à :

- Mme Laurence VERCRUYSSSEN, directrice des services douaniers de 2ème classe ;
- M. Fabrice AUGNET, directeur des services douaniers de 2ème classe ;
- M. Daniel MEUNIER, inspecteur régional de 1ère classe ;

à effet de :

- signer tout acte se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes imputables sur les budgets opérationnels de la direction interrégionale Rhône-Alpes Auvergne interrégionaux relevant des programmes suivants :

n° 218 « Conduite et pilotage des politiques économique et financière » ;

n° 302 « Facilitation et sécurisation des échanges » ;

n° 309 « Entretien des bâtiments de l'État » ;

n° 723 « Contribution aux dépenses immobilières ».

- signer tout acte relatif aux dépenses sans ordonnancement relevant du programme 200 « remboursement et dégrèvement d'impôts d'État ».

**Article 2** : Délégation est donnée à Mme Evelyne HALTER, inspectrice régionale de 3ème classe, en tant qu'affectée à la comptabilité en qualité de chef de service, à effet de :

▪ signer ou valider, sans limite de montant, tout acte se traduisant par l'ordonnancement :

- de dépenses relatives aux frais de déplacement, frais de changement de résidence, bordereaux de reconstitution de régies d'avances, subventions sécurité tabacs ;

- de dépenses de personnel (Titre II) ;

- de recettes non fiscales ;

imputables sur les budgets opérationnels interrégionaux relevant du programme n° 302 «Facilitation et sécurisation des échanges » ;

▪ signer ou valider tout acte relatif aux dépenses sans ordonnancement relevant du programme 200 « remboursement et dégrèvement d'impôts d'État ».

**Article 3** : Délégation de signature est donnée à Mme Laurence VERCRUYSSSEN, directrice des services douaniers de 2ème classe, à effet de signer toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant au domaine de compétence de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Lyon.

**Article 4** : Délégation est donnée à :

- Mme Nicole PACAILLER, inspectrice régionale de 2ème classe au service «Informatique» ;

- Mme Evelyne HALTER, inspectrice régionale de 3ème classe, en tant qu'affectée au service «Fournitures-Achats» ;

- Mme Carole ANGLADE, inspectrice au service «Immobilier» ;

- Mme Roselyne REMONDET, inspectrice au service «Fournitures-Achats» ;

- M. Mathieu IMBERT, inspecteur au service «Fournitures-Achats» ;

- M. Jacques VACHER, inspecteur au service «Immobilier» ;

- M. Houari BEKHEDDA, Inspecteur Mécanicien Interrégional ;

- M. René SABLIER, inspecteur régional de 2ème classe au service « Ressources Humaines »;
- M. Stéphane PIOCT, inspecteur au service « Ressources Humaines » ;
- Mme Caroline SERRET, inspectrice au service « Ressources Humaines » ;

à l'effet de signer ou valider, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans la limite des seuils d'habilitation indiqués dans l'annexe à la présente décision, tout acte se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou la constatation du service fait, relatif aux opérations budgétaires relevant des programmes visés à l'article 1.

**Article 5 :** Délégation de signature est donnée à :

- Mme Isabelle BERTACCO, inspectrice régionale de 3ème classe au service BOP-contrôle de gestion, à l'effet de :

mettre à disposition les crédits du budget opérationnel de programme 0302-DI 69 auprès de l'UO 0302-DI 69 DI69;

- procéder à la programmation budgétaire conformément aux dispositions de l'article 11 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 ;
- procéder à des réallocations d'autorisations d'engagement (AE) entre les actions du programme, dès lors que l'économie générale du BOP n'est pas remise en cause.

**Article 6 :** La présente décision sera notifiée au directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes, comptable assignataire, et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

*signé*  
Anne CORNET

## Annexe I

- Nicole PACAILLER, inspectrice régionale de 2ème classe au service «Informatique» ; 4 000 €
- Carole ANGLADE, inspectrice au service «Immobilier» ; 4 000 €
- Evelyne HALTER, inspectrice régionale de 3ème classe au service «Achats» ; 4 000 €
- Roselyne REMONDET, inspectrice au service «Fournitures-Achats» ; 4 000 €
- Mathieu IMBERT, inspecteur au service «Fournitures-Achats» ; 4 000 €
- Jacques VACHER, inspecteur au service «Immobilier» ; 4 000 €
- Houari BEKHEDDA, Inspecteur Mécanicien Interrégional ; 4 000 €
- René SABLIER, inspecteur régional de 2ème classe au service « Ressources Humaines » ; 2 000 €
- Stéphane PIOCT, inspecteur au service « Ressources Humaines » ; 2 000 €
- Caroline SERRET, inspectrice au service « Ressources Humaines » . 2 000 €

## **Décision portant délégation de signature**

### **Mise en œuvre des procédures relevant du code des marchés publics**

n° DIDDI\_SGI\_2015\_07\_01\_46

annule et remplace la décision n° DIDDI\_SGI\_2015\_04\_08\_42 du 8 avril 2015

La directrice interrégionale des douanes et droits indirects à Lyon,

vu l'arrêté de délégation de signature de Monsieur le préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône, n° 2015-101 du 7 avril 2015 relatif à la mise en œuvre des procédures relevant du code des marchés publics,

donne délégation à M. Fabrice AUGNET, directeur des services douaniers de 2ème classe, et à Mme Laurence VERCRUYSSSEN, directrice des services douaniers de 2ème classe, à l'effet de signer tout document relatif à la mise en œuvre des procédures relevant du code des marchés publics, pour ce qui concerne la direction interrégionale des douanes et droits indirects Rhône-Alpes Auvergne.

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

*Signé*  
Anne CORNET

**Décision portant délégation de signature**  
**Attributions générales**

n° DIDDI\_SGI\_2015\_07\_01\_47

annule et remplace la décision n° DIDDI\_SGI\_2015\_04\_08\_43 du 8 avril 2015

La directrice interrégionale des douanes et droits indirects à Lyon,

vu l'arrêté de délégation de signature de Monsieur le préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône, n° 2015-099 du 7 avril 2015, relatif à la gestion et à l'organisation courante de la direction interrégionale des douanes et droits indirects Rhône-Alpes Auvergne,

donne délégation, à l'effet de signer tout document permettant d'accomplir les actes de gestion et d'organisation courante de la direction interrégionale des douanes et droits indirects Rhône-Alpes Auvergne, à :

- Mme Laurence VERCRUYSSSEN, directrice des services douaniers de 2ème classe, chef du pôle « Logistique-Informatique» ;
- M. Fabrice AUGNET, directeur des services douaniers de 2ème classe, chef du pôle «BOP-GRH» ;
- M. Daniel MEUNIER, inspecteur régional fonctionnel de 1ère classe, secrétaire général interrégional ;
- M. René SABLIER, inspecteur régional fonctionnel de 2ème classe, responsable du service des ressources humaines.

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

*Signé*  
Anne CORNET